

# PROJET PEDAGOGIQUE de l'IFSI 2023-2024



180 Rue de la Forestière  
HAUTEVILLE LOMPNES  
01 110 PLATEAU D'HAUTEVILLE  
Tél. : 04.37.61.67.10  
Fax : 04.37.61.67.11  
Site : [www.ifsishauteville.com](http://www.ifsishauteville.com)

## Sommaire

1. LA PRESENTATION DE L'INSTITUT .....	2
2. LES ACTEURS DANS LA FORMATION.....	3
3. NOS VALEURS ET NOTRE CONCEPTION DU SOIN.....	7
4. NOS INTENTIONS ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES.....	9
5. NOS PRINCIPES PEDAGOGIQUES.....	11
6. LES ENSEIGNEMENTS .....	12
7. LES EVALUATIONS.....	18
8. L'ALTERNANCE .....	20
9. LES STAGES .....	22
10. LE SUIVI PEDAGOGIQUE.....	27
11. LA VIE ETUDIANTE A L'INSTITUT .....	29
12. L'EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE.....	31
ANNEXE 1– FICHE DE POSTE FORMATEUR.....	32
ANNEXE 2 – DOCUMENT RECAPITULATIF DES MAQUETTES DE COMPETENCES .....	35
ANNEXE 3 – OUTILS NUMERIQUES POUR LA FORMATION A DISTANCE (FOAD).....	85
ANNEXE 4 - PLANIFICATION DES SÉQUENCES DE SIMULATION EN SANTÉ .....	87
ANNEXE 5 – PROJET POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA PREPARATION DES THERAPEUTIQUES MEDICAMENTEUSES A L'IFSI DU BUGEY .....	88
ANNEXE 6– PREVENTION DU PLAGIAT.....	93
ANNEXE 7 – MODALITES D'ANALYSE DE SITUATION.....	94
ANNEXE 8 - GRILLE D EVALUATION DES ANALYSES DU PORTFOLIO .....	96
ANNEXE 9 – LISTING DE LA BANQUE DE DONNEES DES STAGES .....	98
ANNEXE 10 – CONTRAT STAGE ETRANGER .....	108
ANNEXE 11 – DOCUMENTS DE PREPARATION DU PARCOURS DE STAGE.....	111
ANNEXE 12– ACCOMPAGNEMENT CLINIQUE : MOBILISATION DU RAISONNEMENT CLINIQUE EN SITUATION DE SOINS - FICHE DE SUIVI INDIVIDUEL .....	125
ANNEXE 13 – MAQUETTE ACQUISITION DES COMPETENCES, ACTES ET ACTIVITES EN STAGE.....	128
ANNEXE 14 –DISPOSITIF ACCOMPAGNEMENT DES APPRENANTS POUR TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE OU TROUBLES DYS .....	133

Le projet pédagogique est un document officiel présenté aux instances institutionnelles et aux tutelles. Il est élaboré et mis en œuvre par l'équipe pédagogique. En ce sens, le projet pédagogique est un outil de collaboration entre l'institut et les acteurs de la formation au service des apprenants. Il est remis et expliqué aux étudiants, aux élèves et aux partenaires.

## 1. LA PRESENTATION DE L'INSTITUT

L'Institut de Formation en soins Infirmiers (IFSI) du Bugey, ouvert en 1946 sous le nom d'école de Post cure, est situé dans le département de l'Ain.

L'IFSI est implanté sur la commune Plateau d'Hauteville, au sein d'un bâtiment neuf, respectueux de l'environnement, où s'harmonisent le bois et la pierre au milieu d'espaces verts et arborés.

Il est situé à proximité du Centre Hospitalier Public d'Hauteville (CHPH) qui est son établissement support.

L'IFSI répond aux missions évoquées dans les textes officiels relatifs aux conditions de fonctionnement des Instituts de Formation en Soins Infirmiers. Il forme des professionnels infirmiers et aides-soignants acteurs d'une politique de santé au service des usagers.

Il intègre dans sa formation initiale, des professionnels de santé en formation continue ou en reclassement professionnel en vue d'obtenir, soit le Diplôme d'Etat d'Aide-soignant (DEAS), soit le Diplôme d'Etat d'Infirmier (DEI).

Il propose également des formations continues aux professionnels de santé.

Il est ouvert sur l'extérieur en participant notamment aux journées d'information dans les collèges et lycées ainsi qu'aux forums des métiers organisés dans les communes environnantes. Il est également un terrain de stage pour les Instituts de Formation des Cadres de Santé (IFCS).

Sa capacité d'accueil par promotion est de 62 étudiants en soins infirmiers, de 60 élèves aides-soignants en cursus complet ou partiel.

Son équipe administrative se compose d'une directrice, de deux secrétaires et d'une documentaliste.

## 2. LES ACTEURS DANS LA FORMATION

### 2.1 Les acteurs institutionnels

Ces acteurs institutionnels sont : l'Agence Régionale de Santé (Région-Auvergne Rhône-Alpes), la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS), le Conseil Régional, le Groupement de Coopération Sanitaire Auvergne-Rhône-Alpes, l'Université Claude Bernard Lyon 1, le Groupement Hospitalier de Territoire Bresse Haut Bugey et le Centre Hospitalier Public d'Hauteville.

L'ensemble de ces acteurs est engagé dans la formation des professionnels de santé. Les acteurs sont garants de la légitimité et de la pérennité de l'institut, pour son agrément, son budget, la validation et la qualité de la formation dispensée.

### 2.2 Les acteurs de la formation à l'Institut

#### 2.2.1 L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est constituée d'un directeur, d'une coordinatrice pédagogique et d'une coordinatrice des stages, cadres de santé, de 10 formateurs dont 5 formateurs cadres de santé et 5 formateurs infirmiers : plusieurs formateurs détiennent des diplômes universitaires (1 doctorat en philosophie des sciences, 1 Diplôme d'Etudes Appliquées « sociologie et sciences sociales », 5 Master 2 en sciences de l'éducation, 1 Master « philosophie , cultures et santé », 1 Master 1 en management des organisations de santé, 1 licence en sciences de l'éducation, 1 licence Administration Economie Sociale , 1 DU « approche des soins par les sciences humaines et sociales », 1 DU « plaies et cicatrisation », 1 DU « prise en charge des états pauci-relationnels végétatifs chroniques », 1 DU en simulation en santé, 1 DU en santé numérique, 1 DU en promotion de la santé, 1 DU en éducation thérapeutique du patient.

Tous les formateurs sont issus de la filière infirmière. Chaque formateur, dans sa pratique professionnelle met en œuvre le projet pédagogique auprès des apprenants qu'il accompagne. Cela nécessite la confiance en l'autre, l'écoute et le dialogue.

- Dans un dispositif de formation reposant sur une alternance intégrative, le formateur collabore avec les différents partenaires de la formation.
- Dans un dispositif de formation ancré dans la réalité professionnelle, il permet à l'apprenant de développer les compétences professionnelles attendues et d'être capable de gérer les situations de soins qu'il rencontrera.
- Dans un dispositif de formation prônant l'autonomie et la réflexivité, il accompagne l'apprenant dans la construction de son identité professionnelle et l'élaboration de son projet.

A l'IFSI du Bugey, les formateurs assurent des missions diversifiées dont ils ont la responsabilité. Ils sont à la fois :

#### - Coordonnateurs de promotion

- Elaborent le projet de formation en tenant compte des bilans de l'année scolaire précédente.
- Assurent l'organisation et la mise en œuvre du référentiel avec les formateurs référents des compétences et des UE des semestres concernés : organisation et planification des activités pédagogiques directes et indirectes
- Constituent les groupes et les sous-groupes d'étudiants.
- Organisent la logistique tout au long de l'année
- Organisent l'élection des représentants des étudiants dans les délais impartis.

- Pour l'IFSI, préparent la CAC :
- Examinent les résultats de la promotion pour avoir une vision globale des résultats du semestre.
- Participent à la CAC.
- Connaissent globalement la promotion.
- Assurent le suivi pédagogique collectif en gérant les temps de présentation et d'informations : règlement intérieur, projet pédagogique avec la direction, temps d'information, temps de régulation (assemblée de promotion), préparation et retours de stages.
- Transmettent les problématiques de groupe à la coordinatrice pédagogique.
- Participent au bilan de fin de semestre, d'année, de formation.
- Sont les interlocuteurs pour la promotion, de la direction...
- Organisent un temps de consultation des copies par les étudiants après la CAC puis archivent les copies dans les dossiers en fin d'année.
- Un formateur est référent du planning sur le plan logistique : il finalise la planification hebdomadaire des enseignements, complète et supervise l'emploi du temps sur *WinHebdo®* (enseignements/salles/matériel si besoin).
- Un formateur est référent des évaluations uniquement pour la logistique : il assure la préparation des salles pour les évaluations, en collaboration avec les référents des UE concernées. Il s'assure de la mise en œuvre des consignes présentes dans le dispositif d'évaluation (surveillance, procès-verbal...). Il rentre les notes du semestre sur *WinIfsi®* avec la secrétaire puis conserve les émargements des évaluations et les copies d'évaluations. Il transmet les informations sur les résultats à l'équipe pédagogique.
- Un formateur est référent des absences uniquement pour la logistique : il assure le suivi des absences de l'année. Il renseigne chaque semaine le tableau informatisé des absences pour faire l'état des lieux des absences à chaque formateur référent pédagogique ainsi qu'à la coordinatrice pédagogique.

### **- Coordonnateurs de compétences**

- Formalisent des projets de développement de la compétence sur les 3 années IFSI et sur l'année de formation IFAS et forment les étudiants et élèves à l'approche compétences.
- Présentent aux étudiants/élèves, en collaboration avec les formateurs coordonnateurs de promotion et formateurs référents d'UE ou de modules, les objectifs de la compétence et ce qui doit être acquis en fin de formation : chaque binôme de compétences présente la compétence dont il a la référence en début de formation en faisant le lien avec les UE, modules et les stages.
- Conçoivent l'articulation des contenus de l'ensemble des UE ou modules qui concourent à l'acquisition de la compétence visée par le référentiel.
- Contribuent à l'organisation et suivi des commandes de matériels pédagogiques pour les séquences proposés (TP, simulation...) en veillant au coût des intervenants / budgétisation annuelle.
- Pour l'IFSI, construisent les UI et les situations emblématiques correspondantes de chaque semestre en collaboration possible avec les coordonnateurs d'année et en informent les formateurs référents des UE.
- Organisent les enseignements et l'évaluation des UI concernées en collaboration avec les coordonnateurs d'année.
- Tiennent compte des bilans de satisfaction des ESI.
- Participent aux réunions avec les référents disciplinaires universitaires en lien avec la compétence visée par l'UE et appliquent les décisions prises.

- Organisent des réunions avec les formateurs référents d'UE ou de modules et garantissent la cohérence, contenu / évaluation de la compétence en lien avec les UE ou modules sur toute la formation
- En lien avec l'alternance, rédigent en collaboration avec les coordonnateurs d'année, les objectifs de stage pour chacun des semestres et déterminent les travaux de stage en lien avec la compétence visée.

**Ainsi, les coordonnateurs de compétence sont garants du développement et de l'acquisition de la ou des compétences concernées sur les 3 ans de formation infirmière et sur l'année de formation aide-soignante**

### **- Référents d'Unités d'Enseignements ou de modules**

- Construisent en binôme les projets des UE dont ils ont la responsabilité, en concertation avec les coordonnateurs des compétences concernées et en s'appuyant sur le référentiel de formation et le projet pédagogique.
- Font valider les projets d'UE par les coordonnateurs de compétences et la coordinatrice pédagogique.
- Programment les temps d'enseignement en collaboration avec les coordonnateurs de compétences
- Recherchent les intervenants experts nécessaires en prenant en compte le coût financier, après s'être assurés de leur qualification et planifient leurs interventions.
- S'assurent de la qualification des nouveaux intervenants et évaluent la qualité des interventions des différents participants à l'UE ou module dans une dynamique d'amélioration.
- Assurent la dispensation d'une pédagogie innovante et motivante
- Intègrent la digitalisation des apprentissages dans leurs maquettes pédagogiques
- Réalisent des enseignements.
- Gèrent l'organisation des évaluations des UE ou modules concernés : préparation des sujets dans le respect des consignes du référentiel de formation, organisation du comité de lecture, validation des sujets par le comité de relecture et la coordinatrice pédagogique, transmission des sujets au secrétariat, préparation des salles, surveillance, traçabilité émargement, correction des copies ( en collaboration possible avec les autres formateurs de l'institut) , organisation d'un temps de reprise de l'évaluation avec les apprenants, organisation des oraux.
- Transmettent les résultats :
  - aux formateurs référents pédagogiques respectifs pour assurer le suivi.
  - aux coordonnateurs de promotion pour assurer la traçabilité des résultats sur *Winfsi®*.
- Évaluent la satisfaction des apprenants à l'issue de l'UE ou du module afin de réajuster le projet l'année suivante le cas échéant.
- Apportent le cas échéant des enseignements complémentaires en fonction de leur analyse des résultats des étudiants.

### **-Référents pédagogiques**

- Accompagnent les étudiants et élèves dans leurs apprentissages sur toute la durée de la formation, ceci autour des axes du projet pédagogique et dans une approche par compétences
- Guident les étudiants et élèves afin qu'ils repèrent leurs ressources et leurs difficultés et les accompagnent dans leurs méthodologies de travail
- Accompagnent les étudiants et élèves dans le développement d'une posture réflexive
- Rédigent les contrats pédagogiques nécessaires à l'accompagnement
- Se déplacent sur le lieu de stage à la demande des étudiants ou élèves, du tuteur de stage ou sur sa propre initiative selon les besoins
- Préparent et présentent les dossiers des étudiants infirmiers pour la CAC, valident les acquisitions de compétences, le travail d'analyse de situation de stage et proposent les ECTS de stage
- Tracent dans le logiciel toutes les informations nécessaires au suivi des élèves- (suivis pédagogiques, évènements, compte rendus de rencontres...) , participent à la préparation des dossiers des apprenants pour les jurys du diplôme d'Etat et rédigent les appréciations de fin d'année
- Gèrent les absences et les résultats d'évaluation avec les étudiants et élèves
- Réfèrent des problématiques individuelles et des informations qu'ils jugent utile à la coordinatrice pédagogique
- Sont garants des compétences acquises en vue de la présentation au diplôme d'Etat

### **- Référents de stage**

Les formateurs référents de stage sont des professionnels de l'institut de formation, ressources des maîtres de stage, tuteurs et professionnels de proximité pour toute question relative à l'apprentissage clinique.

A l'IFSI IFAS du Bugey, ils sont identifiés pour des lieux de stage déterminés. Leur champ d'action est défini par secteurs géographiques de la banque de données de stages proposée aux étudiants.

#### **Ils travaillent en collaboration étroite :**

- **Avec les formateurs référents pédagogiques** des étudiants et élèves en stage sur ces lieux. En effet, le formateur référent pédagogique de l'étudiant/élève reste l'interlocuteur privilégié des professionnels de terrain pour tout ce qui concerne l'apprentissage au cours du stage et les éventuelles difficultés que peut rencontrer l'étudiant/élève. C'est le référent pédagogique qui peut se déplacer sur le lieu de stage pour toutes les questions pédagogiques qui peuvent se poser, relatives à l'étudiant/élève concerné.

- **Avec l'ensemble de l'équipe pédagogique pour tout ce qui concerne les activités pédagogiques au cours des stages** (accompagnements cliniques et analyses des pratiques professionnelles) qui, sur chacun des semestres de formation, sont réparties entre tous les formateurs.

#### **Plus spécifiquement :**

- Sont les interlocuteurs privilégiés de l'unité d'accueil pour tout ce qui concerne :
- L'organisation du stage : recensement des besoins de l'unité/travaux de stage/lien régulier avec le maître de stage etc.....
- L'accompagnement des professionnels de terrain dans les difficultés d'encadrement identifiées, la mise en œuvre du tutorat et la transmission des informations,
- Prennent le relai du formateur référent pédagogique en cas d'absence de ce dernier

- Réalisent un bilan annuel de leur activité de référence à la coordinatrice pédagogique et la coordinatrice des stages.

Ils assurent également des missions complémentaires telles que définies dans leur fiche de poste. Cf. Annexe 1.

### **2.2.2 Les intervenants extérieurs**

Ils interviennent ponctuellement dans leur domaine d'expertise. Ils peuvent être des professionnels de la santé, des universitaires, des représentants d'association, des patients experts ...

Ils transmettent des connaissances théoriques ou pratiques en regard de leurs expériences. Certains peuvent participer aux évaluations.

### **2.3 Les acteurs de la formation en stage**

Ce sont les professionnels des établissements d'accueil : responsables d'établissements, directeurs des soins, maîtres de stage ; tuteurs de stage et professionnels de proximité, mais également d'autres professionnels de la santé et du social, dans le cadre de la pluridisciplinarité.

### **2.4 L'apprenant en formation**

L'Institut accueille des adultes dans une formation professionnalisante dans le domaine du soin à la suite d'une procédure d'inscription Parcoursup ou de sélection « Formation Professionnelle Continue ».

## **3. NOS VALEURS ET NOTRE CONCEPTION DU SOIN**

Les valeurs partagées par l'équipe pédagogique reposent sur des conceptions humanistes du soin, en lien avec le parcours professionnel et les convictions des formateurs. Certaines de ces valeurs sont essentielles, elles fédèrent l'équipe pédagogique dans l'accompagnement des apprenants tout au long de leur formation.

**L'humanisme** est une valeur qui place l'être humain au centre de toutes les préoccupations. Elle a pour objectif son épanouissement. L'humanisme repose sur la confiance dans la capacité de chaque individu à évoluer de manière positive.

**Le respect** est une valeur centrale dans le prendre soin et donc dans la formation, qui porte à traiter les personnes ou les biens avec de grands égards, et à ne pas leur nuire.

**La tolérance** est une valeur qui conduit à accepter l'autre dans ses différences, qui nécessite une ouverture d'esprit. La tolérance est encadrée par des règles et des principes qui défendent la liberté de chacun.

**La confiance** est une notion basée sur la réciprocité de la croyance en l'autre. Elle est basée sur le respect et l'écoute mutuelle : elle implique donc un soutien et une reconnaissance des capacités des individus.

**L'équité** est un principe modérateur selon lequel chacun dans son apprentissage peut prétendre à un traitement juste, égalitaire et raisonnable.

**La rigueur** un travail sur soi qui pousse à suivre avec constance des directives et des règles. Elle permet de fournir une activité de qualité.

Soigner et prendre soin relèvent de conceptions complémentaires et interdépendantes, dans un contexte de pluridisciplinarité.



Cependant, le « prendre soin » ne se résume pas à pratiquer des actes de soins mais s'élargit à une prise en charge holistique où la singularité de l'individu est considérée.

Cela se traduit par la sollicitude, l'écoute, l'empathie dans un objectif de permettre à l'individu de retrouver son état complet de bien-être physique, mental et social.

## 4. NOS INTENTIONS ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Les formations infirmière et aide-soignante visent la professionnalisation, ce qui signifie l'acquisition de compétences et la construction d'une identité professionnelle.

### 4.1 L'acquisition de compétences

Selon Philippe ZARIFIAN, « *la compétence professionnelle est une combinaison de connaissances, savoirs faire, expériences et comportements s'exerçant dans un contexte précis. Elle se constate lors de sa mise en œuvre en situation professionnelle à partir de laquelle elle est variable* ». <sup>1</sup>

Pour Margot Phaneuf, la compétence est « *un ensemble intégré de connaissances, d'acquis d'expérience et d'évolution personnelle, propres à un aspect donné des soins infirmiers qui, lorsqu'il est mobilisé en situation concrète permet de faire appel à des habilités cognitives, psychomotrices, organisationnelles et techniques, de manifester des comportements socio-affectifs adaptés* ». <sup>2</sup>

Pour atteindre cette finalité, la formation vise à développer chez l'apprenant des capacités à :

#### 4.1.1 Apprendre

L'apprenant intègre l'intérêt des différents apprentissages pour sa pratique professionnelle. Par ailleurs, il s'inscrit dans une dynamique de recherche afin de pouvoir s'adapter à l'évolution des sciences et techniques soignantes.

« *Pour apprendre quoi que ce soit, commencer par y trouver un sens.* » <sup>3</sup>

#### 4.1.2 Être autonome

L'apprenant est acteur de sa formation. Il prend des initiatives en fonction de son niveau de formation, ceci dans le respect du cadre pédagogique. Ainsi, il s'exerce à mettre en œuvre son rôle propre ou son rôle en collaboration au sein d'une équipe pluridisciplinaire mais aussi à adapter les soins à chaque personne soignée en exploitant ses capacités critiques.

#### 4.1.3 Être responsable

L'apprenant acquiert les règles législatives régissant la profession, il développe une réflexion éthique et déontologique. Ainsi, il agit professionnellement, seul et en équipe, de façon responsable.

#### 4.1.4 Adopter une posture réflexive

A partir de sa pratique, l'apprenant se questionne et s'auto évalue de façon à s'adapter aux contextes et aux personnes, puis transfère ses acquis à d'autres situations de soin. Par conséquent, il adhère à une démarche d'amélioration continue de la qualité.

#### 4.1.5 Interagir avec les autres

L'apprenant acquiert une posture professionnelle dans le respect de lui-même et de l'autre. Pour cela, il apprend à se connaître, à donner du sens à ses émotions, à les gérer, afin de développer une juste distance relationnelle.

---

<sup>1</sup> ZARIFIAN Philippe, 1999, *Objectif compétence*, Paris Liaisons, P63

<sup>2</sup> Margot Phaneuf, inf. PhD. *L'effet miroir médiateur de connaissance et d'image de soi*. Conférence prononcée dans le cadre du congrès de philosophie et d'éducation d'Evora, Portugal, 21 février 2005.

<sup>3</sup> PAPERT Seymour, 1980, *Jaillissement de l'esprit – Ordinateurs et apprentissage*, Flammarion

## 4.2 La construction d'une identité professionnelle

L'identité professionnelle relève d'un processus de construction individuel, collectif et professionnel propre au parcours de chaque individu. La formation permet à l'apprenant de cheminer progressivement vers une conception personnelle de sa future profession, des soins et du prendre soin. Pour ce faire, il identifie ses propres valeurs, reconnaît celles des autres et intègre les valeurs soignantes.

Grâce à l'alternance intégrative, l'apprenant est accompagné dans la construction de cette identité tant par les formateurs que par les soignants.

## 4.3 L'intégration des apprenants en formation professionnelle continue et étudiants issus du monde du travail depuis au moins 3 ans

Afin de les accompagner dans leur changement de statut professionnel et de les aider dans l'appropriation des méthodes de travail en formation, les étudiants 1<sup>ère</sup> année admis en formation au titre de la formation professionnelle continue et /ou ayant cessé l'école depuis plus de 3 ans bénéficient de deux jours d'intégration sur l'IFSI au début du stage de semestre 1. Ces heures sont comptabilisées comme du temps de stage et permettent d'aborder ce dernier avec plus de confiance.

### Les objectifs des formateurs pour ces journées sont :

A partir du vécu de début de formation des participants :

- Accompagner le changement de statut d'une posture professionnelle à une posture d'étudiant,
- Faire réfléchir les étudiants sur leur positionnement, leurs ressources en cours et en stage,
- Accompagner les étudiants dans l'utilisation des techniques du numérique et de l'outil informatique.
- Accompagner les étudiants dans la lecture d'une consigne, le raisonnement et l'application des opérations mathématiques de base (pourcentages, proportionnalités, calculs horaires...)

Pour former les apprenants à l'approche compétences, l'équipe pédagogique s'appuie sur les maquettes pédagogiques élaborées pour chaque compétence du référentiel de formation Cf. Annexe 2

Ils sensibilisent et forment les apprenants lors de différentes activités pédagogiques suivantes :

- Dès la rentrée scolaire en présentant chaque début d'année, les compétences spécifiques à développer,
- Lors de la présentation de chaque unité d'enseignement ou de module en rappelant la ou les compétences en lien et en formalisant les objectifs spécifiques à la ou les compétences,
- Lors de la préparation de chaque stage en intégrant dans le dossier de stage les travaux à réaliser, en lien avec la ou les compétences visées et en travaillant les objectifs de stage par compétences lors du rendez-vous de suivi pédagogique préparatoire au stage,
- Lors des temps pédagogiques en stage organisés par les formateurs tels que accompagnements cliniques et regroupement pour analyses de situations, en réalisant avec les apprenants une synthèse des compétences travaillées, développées, acquises ou restant à améliorer,
- Lors de l'élaboration des contrats pédagogiques d'accompagnement nécessaires aux apprentissages, en identifiant précisément les activités à aborder en stage, en lien avec les compétences requises.

- Lors du choix des parcours de stage de chaque année de formation, en fonction de l'autoévaluation de chacun sur l'acquisition ou non de chacune des compétences.

## **5. NOS PRINCIPES PEDAGOGIQUES**

Le principe s'énonce comme une règle définissant une manière d'agir, correspondant à une prise de positionnement éthique ou pédagogique.

La formation en alternance mêle approches théoriques et pratiques aussi bien à l'institut qu'en stage. Son but est de développer des compétences et une identité professionnelle.

### **5.1 Notre conception de l'apprenant**

L'apprenant est un adulte en formation possédant une expérience personnelle et un potentiel d'apprentissage. Il est considéré comme l'acteur principal de sa formation. Il s'engage de manière responsable à construire dans un processus d'autonomie son parcours et son projet professionnels. Ses capacités de réflexivité sont sollicitées et visent à être développées tout au long de la formation.

L'apprenant doit acquérir une culture de la remise en question personnelle et collective dans le but d'améliorer constamment sa pratique professionnelle et la qualité des soins.

### **5.2 Notre conception de l'accompagnement**

La pédagogie des formateurs est centrée sur l'apprenant et l'aide au développement progressif de ses ressources et de ses capacités. Elle s'appuie sur la personnalisation de l'accompagnement tout au long de la formation.

L'apprenant est accompagné par l'équipe pédagogique dans un esprit de valorisation personnelle, dans une dynamique d'évolution, de recherche de prises d'initiatives et d'écoute. L'accompagnement est réalisé dans le respect de son identité et de son rythme d'apprentissage.

Les interactions entre les apprenants et les formateurs sont favorisées dans tous les apprentissages et plus spécifiquement en groupes restreints. Elles permettent de potentialiser les ressources, de développer le questionnement, l'argumentation des idées et l'intégration des connaissances.

Cet accompagnement sous-tend un contrat tacite ou formalisé entre l'apprenant et l'institut, entre l'apprenant et les formateurs et les apprenants entre eux, dans lequel chacun s'engage à respecter les objectifs fixés.

L'accompagnement de proximité permet la construction d'un parcours de formation en accord avec le projet professionnel et l'évolution des compétences de l'apprenant. Il se fonde sur un partenariat étroit avec les professionnels des terrains dans la formation clinique et théorique.

### 5.3 La transversalité à l'IFSI

L'équipe pédagogique a fait le choix de travailler dans la transversalité en impliquant les formateurs dans chaque domaine de la formation. Cette organisation rejoint notre conception du travail d'équipe et la notion d'ouverture dans un esprit de partage des richesses de chaque formateur. La transversalité est le propre de notre organisation. Elle crée des passerelles entre les apprentissages et les acteurs. Elle favorise la mutualisation des compétences et permet, dans un objectif commun, la prise en compte globale de l'étudiant en tant que futur professionnel de santé, et ce dès le début de la formation.

Le projet de formation est ainsi construit et déployé en collaboration entre tous les formateurs, dans une vision globale du développement des compétences nécessaires à l'exercice de la profession

L'équipe organise le suivi pédagogique individuel sur les trois années de formation afin d'accompagner chaque étudiant sur l'ensemble de son parcours de formation.

## **6. LES ENSEIGNEMENTS**

La formation infirmière est élaborée à partir du référentiel de compétences (10 compétences) et du référentiel de formation qui comprend des unités d'enseignement cliniques et théoriques.

Pour que l'étudiant atteigne le niveau de professionnalisation requis, des enseignements théoriques et pratiques sont dispensés tout au long de son cursus de formation. Les liens entre ces divers enseignements sont essentiels pour que l'étudiant recoupe et mobilise toutes les connaissances nécessaires à la compréhension des situations de soins rencontrées.

L'équipe pédagogique s'appuie sur des références telles que :

- le constructivisme : La pédagogie de la découverte permet à l'étudiant de développer des capacités de recherche personnelle et de construire de nouveaux savoirs à partir de ses acquis antérieurs.
- le socio-constructivisme : il s'appuie sur le conflit socio cognitif par la confrontation à ses pairs tout au long de son apprentissage.
- La pédagogie de la réussite et la pédagogie différenciée proposent une variété de méthodes d'apprentissage et d'évaluation donnant ainsi à chacun la chance de réussir.

Ainsi ces modèles d'apprentissage se déclinent lors de l'ensemble des enseignements permettant aux étudiants :

- D'acquérir des savoirs
- De développer une posture professionnelle (savoir-être)
- De maîtriser des savoir-faire

Divers moyens contribuent à l'atteinte de ces objectifs.

### 6.1 Les cours magistraux (CM)

Ils apportent des connaissances au regard des recommandations du référentiel de formation.

Ils sont dispensés par des formateurs et des intervenants experts.

La plate-forme de l'universitaire Claude Bernard Lyon 1 est accessible aux étudiants pour les enseignements en e-Learning.

## **6.2 Les travaux personnels guidés (TPG)**

Ils favorisent l'appropriation des connaissances en autonomie par la réflexivité et l'adaptation des méthodes personnelles d'apprentissage. Ainsi ils s'inscrivent dans une dynamique de recherches documentaires.

Ces travaux peuvent être accompagnés par les formateurs selon les besoins de l'apprenant. Les travaux individuels sont centrés sur l'étudiant et ses capacités personnelles de recherche et d'approfondissement.

## **6.3 Les travaux dirigés (TD)**

Ils sont construits et animés par les formateurs et des professionnels à partir de situations professionnelles. Ils permettent à l'étudiant d'acquérir et de s'approprier les connaissances nécessaires à la compréhension puis à la résolution de ces situations.

Ils favorisent l'approfondissement et la mobilisation des connaissances proposées en cours en présentiel ou à distance en e-Learning et l'exploitation des travaux réalisés en TPG.

Les travaux de groupe permettent un partage d'expériences, de connaissances, de remise en question et le développement des capacités d'argumentation des étudiants dans un esprit de travail en équipe.

L'étudiant aborde les situations de travail par paliers d'apprentissage :

- des situations de référence lors des enseignements des activités de soins,
- des situations plus précises avec l'étude de cas concrets lors de chaque unité d'enseignement
- des situations emblématiques d'apprentissage type situation problème lors des unités d'intégration de chaque semestre

## **6.4 La formation hybride**

Les temps pédagogiques peuvent s'inscrire dans une formation hybride, alternant entre des activités pédagogiques qui s'effectuent à la fois en présentiel et à distance. Il ne s'agit pas d'une simple juxtaposition mais d'un réel projet de formation assurant une continuité entre l'ensemble des activités proposées aux apprenants. La part entre présentiel et distanciel est mesurée et pensée avec réflexion. Les outils pédagogiques proposés revêtent un très grand nombre de formats par l'intermédiaire de la plateforme universitaire, ils sont utilisés en fonction des objectifs fixés pour chaque séquence d'enseignement. Les apprenants sont accompagnés de manière collective et individuelle afin qu'ils s'approprient les outils et méthodes utilisées lors de la formation à distance. Cf. Annexe 3.

Par ailleurs, les apprentissages digitalisés c'est-à-dire intégrant les technologies numériques font partie des enseignements, tant en présentiel qu'un distanciel.

L'institut de formation propose un plan de soutien pour les apprenants en situation de fracture numérique. Dans ce cas, ces derniers adressent une demande écrite motivée à la direction.

## **6.5 Les ateliers pratiques**

Ils permettent à l'étudiant de :

- s'approprier les aspects techniques du soin et ses invariants
- réfléchir et échanger autour des différentes pratiques
- développer sa capacité réflexive
- démystifier le soin en travaillant autour des représentations

- s'approprier et intégrer les bonnes pratiques
- mobiliser les connaissances en lien

L'équipe pédagogique a identifié des activités de soin incontournables pour l'exercice de la profession. Pour chacune, des ateliers sont construits afin que l'étudiant développe ses habiletés mais aussi ses capacités réflexives.

Ces activités de soins sont organisées dans une démarche de progressivité d'apprentissage pour chaque année de formation. Elles concernent tous les domaines du soin.

Ces ateliers sont réalisés en groupes restreints par les formateurs et des professionnels, à l'institut et sur le terrain, pour permettre de rester au plus près de la réalité.

### 6.6 La simulation en santé

La simulation en santé est une méthode pédagogique active basée sur l'apprentissage expérientiel et la pratique réflexive. A l'IFSI du Bugey elle est utilisée au cours de différentes UE autant pour des soins techniques, relationnels, éducatifs que pour des activités infirmières organisationnelles. De ce fait, plusieurs formateurs sont certifiés à la simulation. Le but de cette méthode est de permettre aux étudiants de se confronter à la résolution de problème. Au travers de cette pédagogie l'étudiant apprend en se projetant dans la situation.

Elle repose sur un principe éthique : « *jamais la première fois sur un patient* ». A l'IFSI du Bugey, le référentiel qualité de l'HAS<sup>4</sup> est respecté. La méthodologie de cette pratique repose sur les étapes suivantes : briefing, déroulement, débriefing car chaque étape conditionne le bénéfice de l'apprentissage.

Pour cet usage, une salle de simulation a été conçue. Elle permet l'immersion et l'implication active des apprenants en situation de soin à partir d'une banque de données de scénarii évolutifs. Les modalités d'évaluation de cette méthode d'apprentissage sont mises en œuvre.

La simulation permet la prise de conscience de l'importance des connaissances pour donner du sens au soin.

Tous les apprenants y compris ceux des formations continues bénéficient de cette méthode d'apprentissage

Une planification annuelle prévisionnelle des séquences de simulation est proposée en Annexe 4 selon différents niveaux :

Niveau 1 = niveau de basse fidélité : ateliers de pratiques simulées simples

Niveau 2 = niveau de moyenne fidélité

- Ateliers pratiques avec objectifs précis, consignes de départ, pratique simulée, exploitation en groupe ensuite
- Visionnage guidé de vidéos pédagogiques de bonnes pratiques filmées en salle de simulation, séquencées pour exploitation + analyse et suivies de pratiques simulées

Niveau 3 = niveau d'haute-fidélité : pratiques simulées en petits groupes comprenant toutes les étapes requises de la simulation en santé (briefing/réalisation de la séquence filmée avec un acteur, des apprenants acteurs, des observateurs visualisant la séquence dans une pièce attenante à l'aide d'une grille de lecture,

---

<sup>4</sup> HAS : « *guide de bonnes pratiques en matière de simulation en santé* ».2012

HAS : « *guide pour l'évaluation des infrastructures de simulation en santé- outil d'amélioration des pratiques professionnelles 20/04/2016* ».



débriefing avec tous les participants et en présence de formateurs facilitateurs des échanges)

L'équipe pédagogique intègre également dans son dispositif pédagogique, sur les 6 semestres de formation, la simulation numérique grâce à un simulateur proposant des situations de travail pour chacune des 10 compétences infirmières.

Pour chaque compétence, le simulateur propose 3 à 5 situations professionnelles plus ou moins complexes selon le stade de la formation. Chacune de ces situations est en lien avec une unité d'enseignement du référentiel de formation.

Avec ce matériel, l'ingénierie pédagogique repose sur le modèle triptyque suivant :

- Formation synchrone en présence des formateurs
- Formation asynchrone au cours desquels les apprenants travaillent en autonomie, indépendamment de la présence de formateurs
- Temps de formation clinique en stage.

Les apprenants sont ainsi positionnés comme des étudiants en soins infirmiers, face à des situations professionnelles variées, à travers le parcours de soins d'un patient virtuel.

### 6.7 L'apprentissage de la santé numérique

Nous avons choisi d'inclure des données concernant la santé numérique sur l'ensemble du cursus de formation infirmier. Ce choix, débuté en 2017, fait l'objet d'une poursuite des activités et de leurs découvertes par les apprenants afin qu'ils développent leurs compétences dans le domaine.

La e-santé et le domaine de ses applications s'inscrivent dans la formation infirmière, en lien avec le « **cadre du virage numérique 2022** » souhaité par le gouvernement et la formation socle au numérique en santé qui sera effective à compter de la rentrée 2024. Les étudiants infirmiers développent leur compétence en santé numérique, dès la 1<sup>ère</sup> année. Des séquences de découverte, de recueil d'informations, de sensibilisation, de recherche en lien avec le développement de la santé numérique et la mise en place du socle national numérique sont proposées au cours du cursus de formation.

Les projets du numérique en santé actuellement abordés et explicités sont les suivants : Health Data Hub - ENS (Espace Numérique de Santé) – BSP (Bouquet de Services aux Professionnels de Santé) - DMP (Dossier Médical Partagé) - LAB e santé - Droits des patients et des usagers - le projet de certification numérique des professionnels de santé - Les applications dédiées à la santé ou au bien être.....

Des activités de recherche en lien avec des moyens numériques tels que MOOC et SPOC sont mis à disposition des étudiants au cours du déroulé pédagogique de certaines unités d'enseignement de l'année, avec un accompagnement. Un axe particulier est développé concernant l'utilisation du DMP et de l'Espace Numérique de Santé.

Une partie de ces évolutions peut être rattachée aux différentes unités d'enseignements concernant les différents processus pathologiques par exemple. Les étudiants peuvent explorer le champ des applications numériques actuellement existantes. Les unités optionnelles, les unités intégratives ainsi que l'unité « qualité des soins et évaluation des pratiques » permettent quant à elles de développer la recherche d'informations et d'entrevoir la construction d'un positionnement professionnel préparant à « **la certification numérique des professionnels de santé** ». L'aspect législatif et éthique du numérique concernant « **la protection des données** » est mis en avant.



Depuis 2020, l'Université Lyon 1 à laquelle l'institut est rattaché propose aux étudiants en soins infirmiers un Diplôme Universitaire « Culture et compétences numériques en santé » qui se déroule sur 3 ans et se valide par le suivi d'une formation 100% distancielle au format MOOC, à laquelle les étudiants peuvent s'inscrire dès la première année. La participation est facultative.

Cette formation a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir des compétences numériques transférables à la pratique professionnelle infirmière, dans le contexte actuel de fort développement des outils numériques en santé

### 6.8 L'enseignement des préparations des thérapeutiques médicamenteuses (PTM)

Pour l'équipe pédagogique, l'acquisition des préparations des thérapeutiques médicamenteuses est une compétence essentielle à l'exercice infirmier quotidien quelle que soit l'unité de soins.

Un programme spécifique d'enseignement a été élaboré et formalisé qui se décline en transversal sur les unités :

- 2.11 : pharmacologie et thérapeutiques,
- 4.4 : thérapeutiques et contribution au diagnostic médical
- 4.5 S4 : soins infirmiers et gestion des risques. Cf Annexe 5

Les enseignements théoriques et pratiques de cette activité sont progressifs sur les trois années de formation. Ils sont réalisés en promotion complète ou en tiers de promotion. Un suivi individualisé est proposé aux apprenants à leurs demandes.

Les applications pratiques s'appuient sur des situations de soins concrètes comprenant diverses prescriptions médicales. Les formateurs font systématiquement des liens avec la pratique infirmière quotidienne de cette activité en unité de soins pour que les étudiants en comprennent l'intérêt et n'assimilent pas ces exercices à de simples résolutions de problèmes mathématiques. L'analyse de l'erreur est également privilégiée lors des travaux dirigés.

Pour le suivi individualisé des apprenants un support informatique est accessible par tous les formateurs. Il sert au suivi pédagogique de chaque semestre. Il permet au formateur référent pédagogique d'orienter les objectifs de progression pour l'étudiant en cas de difficulté.

L'équipe pédagogique a fait le choix de renforcer l'apprentissage par la digitalisation via le logiciel SIMDOSE, outil d'apprentissage du calcul de doses par l'intermédiaire de la simulation numérique.

Les exercices en situations simulées de SIMDOSE complètent donc la formation à la préparation des thérapeutiques médicamenteuses, en lien avec la compétence 4 du référentiel de formation, au cours des semestres 1 à 5.

Il y a plusieurs niveaux de difficultés à résoudre par les apprenants, certains exercices servent de tests d'auto-positionnement à l'entrée en formation. D'autres temps sont intégrés dans les travaux dirigés semestriels.

L'installation du logiciel sur les ordinateurs de la salle informatique dédiée aux apprenants leur permet également de s'entraîner autant de fois que nécessaire pour gagner en facilité et ainsi progresser tout au long de la formation.

### **6.9 L'enseignement du raisonnement clinique**

Dans le référentiel de formation, la répartition des unités d'enseignements dédiées au raisonnement clinique est concentrée sur les 3 premiers semestres.

De ce fait, dès le semestre 1, des temps d'accompagnement supplémentaires, sur les terrains de stage et à l'Institut de formation sont organisés par toute l'équipe pédagogique de l'IFSI. Ceci a pour but d'aider les apprenants à s'approprier la démarche clinique et de soins.

Après le semestre 3, l'équipe pédagogique a fait le choix d'intégrer dans certaines unités d'enseignements des semestres 4 et 5, la mobilisation du raisonnement clinique au travers de l'étude de situations cliniques prévalentes.

Le raisonnement clinique étant une démarche professionnelle complexe pour les apprenants mais indispensable à la prise en soins des personnes, l'équipe pédagogique a fait le choix d'utiliser un support d'apprentissage visuel de recueil de données. Celui-ci vise à faciliter la synthèse des informations nécessaires à l'élaboration d'une macrocible, pour aboutir au projet de soins et/ou de vie personnalisé.

### **6.10 Les ateliers d'écriture et la prévention du plagiat**

Dans le but d'aider les étudiants à faciliter leur expression écrite, lors de différentes unités d'enseignement, des ateliers d'écriture peuvent être proposés en fonction des besoins.

Par ailleurs, l'équipe a fait le choix d'intégrer sur les 6 semestres de formation des temps d'apprentissage relatifs aux règles d'écriture. La finalité de cette orientation pédagogique est de prévenir les plagiat en formation par des actions pédagogiques de compréhension et de prévention.

La planification précise de ces actions de prévention est décrite en Annexe 6.

Chaque étudiant signe une charte d'engagement dès l'entrée en formation

### **6.11 Prévention routière dans le cadre des conséquences des changements climatiques**

Ce projet s'inscrit dans une démarche de santé publique auprès des étudiants et élèves de L'IFSI IFAS et ainsi d'une amélioration de leur qualité de vie pendant la formation. Il est issu d'une constatation qui fait état de la présence d'un risque routier important sur la population de jeunes conducteurs constituée par les apprenants de l'institut, surtout sur la période de l'hiver. En effet les aléas climatiques dont nous sommes sujets en termes d'irrégularité de climat génèrent des accidents de la route qui ne sont pas sans conséquences sur les cursus de formation, tant sur les plans pédagogique, social, économique, que physique et psychologique. Ainsi nous avons choisi d'inclure une politique de prévention de sécurité routière matérialisée par des actions concrètes tout au long des cursus de formation dans notre structure de formation.

Ces actions sont basées sur la délivrance d'informations, la recherche de documents, la production de travaux, la réalisation d'actions concrètes sur le terrain auprès des populations. Elles peuvent s'inscrire dans diverses unités d'enseignement (exemple : santé publique, SESS, qualité .....).

Un partenariat à développer avec les associations ou organismes locaux (association de prévention routière, associations de victime de la route, AVEMA, MDPH, le SDIS 01...) peuvent sensibiliser les étudiants. Des moyens complémentaires de type partenariat région / départements (Association Form-toit) permettent aussi de limiter les trajets et de faire baisser l'accidentologie, en proposant des moyens d'hébergements rapprochés lors des périodes de stage. La journée porte ouverte de la structure participe aussi à la diffusion de cette culture de prévention.

L'objectif de faciliter la poursuite des cursus de formation sans interruption peut être atteint.

Enfin, la valeur ajoutée de ce projet s'apprécie par la progression des étudiants dans leur positionnement d'acteur de santé publique

### **6.12 Lutte contre les violences faites aux femmes**

Le souhait gouvernemental de former les professionnels de santé dès la formation initiale à cette problématique a été débuté en 2018 dans notre structure. Un formateur référent dispense les informations nécessaires dans le cadre des unités d'enseignement psychopathologies, plus particulièrement sur le semestre 5, auprès des étudiants 3èmes années. Dans le cadre d'un travail en collaboration, le projet inclut les élèves aides-soignants en fin de cursus afin qu'ils participent au dépistage de ces violences et qu'ils détiennent aussi les informations essentielles. D'autres unités d'enseignement telles que les UE soins relationnels peuvent inclure cette problématique. L'enseignement sera renforcé cette année en lien avec les conséquences de l'épidémie COVID19.

## **7. LES EVALUATIONS**

L'évaluation est la mesure de l'écart entre un référent (résultat visé) et un référé (travail produit).

Elle a deux fonctions complémentaires :

- l'accompagnement de l'étudiant dans son processus d'apprentissage,
- le contrôle de l'acquisition des savoirs et la capacité à les mobiliser.

Chacune de ces fonctions détermine des modes d'évaluation différents.

### **7.1 L'évaluation formative**

Selon Charles Hadji « l'évaluation est formative quand elle permet à l'étudiant d'améliorer ses démarches d'apprentissage et de renforcer ses connaissances et ses compétences. »<sup>5</sup>

Pour l'équipe pédagogique, elle doit faire partie intégrante des enseignements et par conséquent des processus d'apprentissage.

Elle recouvre plusieurs objectifs :

- Donner du sens en contextualisant les apprentissages à partir de situations de soins,
- Permettre à l'étudiant de s'auto évaluer à partir de différents supports et critères (objectifs pédagogiques présentés en amont des enseignements, grilles critériées),
- Préparer l'étudiant à l'évaluation normative.

Elle peut prendre la forme de travaux dirigés (ateliers pratiques, études en groupe de situations de soins) et /ou d'exploitation des travaux réalisés par les étudiants.

---

<sup>5</sup>HADJI Charles, 1996, L'évaluation des apprentissages : trente ans de recherches et de débats, *Sciences Humaines*, hors série N°12, p66

## 7.2 L'évaluation normative :

Elle correspond au contrôle de l'acquisition de connaissances, et à la mesure du niveau de performance des compétences professionnelles d'un étudiant. Son objectif est de valider ou non une activité d'apprentissage, une séquence d'enseignement, des compétences, des actes et activités.

Elle se concrétise par l'attribution d'une valeur argumentée au regard des attendus du référentiel de formation. Chaque épreuve donne lieu à une session de rattrapage. Pour favoriser l'alternance intégrative, des professionnels de terrains sont sollicités pour participer à certaines évaluations.

Elle se décline selon différentes modalités :

- Évaluation écrite sur table individuelle ou en groupe restreint
- Évaluation orale individuelle ou en groupe restreint
- Mise en situation simulée à l'institut de formation
- Construction individuelle ou collective de dossiers
- Évaluation de fin de stage par les professionnels de terrain et/ou tuteur

## 7.3 L'organisation des évaluations :

La construction des évaluations est réalisée par les référents d'unités d'enseignements, en concertation avec les formateurs coordonnateurs de la ou des compétences concernées, dans le respect des critères et modalités du référentiel de formation.

Afin de s'inscrire dans un processus qualité, les évaluations sont soumises à un comité de lecture composé de membres de l'équipe pédagogique dont les objectifs principaux sont de vérifier :

- que la forme de l'évaluation réponde aux modalités du référentiel
- que l'évaluation tienne compte de l'exigence du niveau d'apprentissage des étudiants auxquels elle est destinée.

A l'issue de l'évaluation normative, une correction individuelle ou collective est organisée par les formateurs. Elle permet à l'étudiant de comprendre et d'apprendre à partir de ses erreurs, dans le but de renforcer ses apprentissages et de lui donner les moyens de progresser. Elle lui est proposée et prend un caractère obligatoire pour l'étudiant en situation de difficulté.

Conformément à l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié et à l'instruction n° DGOS/RH1/2011/470 du 14 décembre 2011 relative à la mise en œuvre des évaluations dans le cadre de la délivrance du diplôme d'Etat d'Infirmier, les étudiants en soins infirmiers réalisant leur formation en trois ans ont droit, avant présentation au jury du diplôme d'Etat de juillet, à :

- 4 sessions pour les évaluations des semestres 1 et 2
- 3 sessions pour les évaluations des semestres 3 et 4
- 2 sessions pour les évaluations du semestre 5
- 1 session pour les évaluations du semestre 6

## 8. L'ALTERNANCE

La pédagogie s'appuie sur le principe de la formation par alternance.

Ainsi l'institut de formation et les terrains de stage sont deux lieux de formation qui se complètent et contribuent au développement des compétences de l'étudiant.

La formation infirmière s'inscrit dans une alternance intégrative. Cette dernière se définit par l'utilisation réciproque des connaissances et des expériences vécues en institut de formation et en stage. Elle permet ainsi des interactions permanentes entre les différents savoirs que l'étudiant s'approprié et transforme en compétences professionnelles.

Les temps d'apprentissage à l'institut de formation et en stage aident l'étudiant à mobiliser, articuler, combiner puis transférer ses savoirs afin de développer un « savoir agir » adapté aux situations professionnelles.

Afin de faire vivre cette alternance intégrative et de se rapprocher le plus possible des conditions réelles d'exercices, l'équipe pédagogique sollicite la participation des infirmiers des établissements accueillant les étudiants pour de nombreuses évaluations orales et/ou en situations simulées.

### 8.1 Le partenariat

Dans le cadre de cette alternance intégrative, nous nous attachons à mettre en œuvre un partenariat renforcé entre les professionnels des lieux de stage et l'équipe pédagogique.

Il se matérialise par :

- Une collaboration étroite et privilégiée entre les formateurs et les responsables d'encadrement du secteur,
- Une coordination commune aux formations infirmières et aides-soignantes permettant une gestion globalisée des stages ainsi qu'une relation optimisée avec les différents interlocuteurs
- Des échanges favorisés lors des activités pédagogiques organisées sur les lieux de stage
- Une disponibilité, une écoute et une réactivité de l'équipe pédagogique lors des sollicitations des professionnels des terrains de stage,
- L'accompagnement des acteurs de l'encadrement à la fonction tutorale, principalement assuré par le formateur, responsable de la coordination des stages, et les formateurs référents de stage
- La contribution des professionnels de terrain aux enseignements théoriques et pratiques ainsi qu'aux évaluations (orales, pratiques, jury de mémoire ...),
- La participation des professionnels de terrains aux différentes instances.

### 8.2 L'analyse des pratiques professionnelles

L'analyse des pratiques professionnelles (APP) est réalisée en groupe restreint. Elle favorise les échanges, la réflexion et l'analyse de situations rencontrées en cours de stage. C'est un espace de questionnement qui interroge les pratiques, vise à les comprendre et cherche à les améliorer.

#### **8.2.1 Les objectifs des séquences d'APP**

Elles doivent faire écho aux exigences de l'arrêté de formation ainsi qu'à une des conditions de validation des stages qui est de rédiger sur le portfolio à l'issue de chacun d'entre eux, des analyses de situations.

### **8.2.2 Les modalités d'organisation des séquences d'APP**

La coordinatrice des stages organise les regroupements par zone géographique. Chaque formateur planifie le regroupement dont il a la référence avec le responsable du terrain de stage retenu. Celui-ci peut exceptionnellement avoir lieu à l'IFSI. Chaque séquence est réalisée en collaboration avec au moins un professionnel de terrain (maître de stage, tuteur ou professionnel de proximité) et regroupe 6 à 7 étudiants.

La durée approximative des séquences est de 2 à 4 h selon le nombre d'étudiants et de situations présentées.

Il est envisageable de regrouper des étudiants de différents niveaux de formation selon les possibilités. Le mixage des étudiants en stage dans des secteurs d'activité différents est riche pour ces séances du fait de la diversité des types de situations rencontrées. Les regroupements d'étudiants en stage dans un même secteur d'activité mais sur des établissements différents sont également intéressants.

Lors du départ en stage, il est demandé aux étudiants un travail préparatoire à cette séquence. Les éléments du contenu de la situation de soin sont en lien avec le processus de professionnalisation des étudiants. Pour ces regroupements une présentation synthétique de la personne soignée est attendue.

Pour préparer les séances réservées à l'analyse de pratique professionnelle, les étudiants s'appuient sur un document méthodologique (Cf. Annexe 7). Ce dernier a pour objectif d'enrichir les présentations et ainsi l'analyse des situations. Le déroulement des séquences est formalisé tant en termes de principes à respecter que de méthodologie.

Le formateur qui a animé le regroupement gère les analyses des étudiants concernés, il évalue leur qualité à l'aide de critères et remet ensuite la grille d'analyse au formateur référent pédagogique de chaque étudiant (Cf. Annexe 8).

Une traçabilité des séquences en termes de déroulement et de personnes présentes est consignée dans une fiche d'émargement des regroupements ; il est ensuite remis à l'équipe pédagogique référente d'année.

### **8.3 Les activités extra-institutionnelles**

Dans une dynamique d'ouverture, les étudiants peuvent participer sur le terrain à :

- Des audits sur des thèmes divers en partenariat avec notre établissement support
- Des journées nationales. Exemple : hygiène des mains, semaine bleue auprès des personnes âgées ...
- Des manifestations locales en lien avec la santé. Exemple : semaine de la santé mentale, ...
- Des interventions éducatives auprès d'un public ciblé (service sanitaire)



## 9. LES STAGES

Un stage est reconnu qualifiant lorsque le maître de stage se porte garant de la mise à disposition des ressources et activités dans l'objectif de procurer un encadrement et un apprentissage de qualité. La qualification nécessite l'établissement d'une charte d'encadrement entre l'établissement d'accueil et l'institut de formation, un livret d'accueil spécifique à chaque lieu de stage et une convention de stage tripartite.

A l'IFSI IFAS du Bugey, la coordination des stages pour l'ensemble des formations est confiée à un cadre de santé formateur sous la responsabilité du directeur et de la coordinatrice pédagogique de l'institut.

### 9.1 Le choix des stages

Le texte régissant la formation<sup>6</sup> impose que le parcours de stage des étudiants comporte un stage minimum dans chacun des types de stage suivant :

- Soins de courte durée
- Soins en santé mentale et en psychiatrie
- Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation
- Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie

Les stages sont organisés à partir d'une banque de données dont une partie est commune au groupement de territoire des IFSI de l'Ain La majorité des étudiants effectue ces 4 intitulés sur les semestres 1 à 4 : ainsi une plus grande latitude est possible quant aux intitulés sur les stages des semestres 5 et 6. (Cf. Annexe 9)

Au cours de son parcours de formation, tout étudiant devra obligatoirement réaliser :

- Un stage en EHPAD sur l'intitulé soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie
- Un stage en psychiatrie en intra ou extra hospitalier, tout en intégrant qu'il est préférable dans la mesure du possible d'effectuer un stage en intra hospitalier avant l'extra hospitalier afin de mieux percevoir les objectifs de soins et la prise en charge des patients. La spécificité de la psycho-gériatrie est à limiter sur l'intitulé psychiatrie/santé mentale, mais peut intégrer l'intitulé SLV de l'EHPAD. Les FAM sont intégrés à l'intitulé santé mentale mais dans la mesure du possible, ils seront intégrés au parcours des étudiants souhaitant réaliser deux stages sur l'intitulé psychiatrie/santé mentale.
- 15 semaines minimum en MCO ce qui représente deux stages dont au moins un en 3<sup>ème</sup> année: un stage en médecine et un en chirurgie/urgences ou USC

La politique de stage de l'institut est construite en collaboration inter instituts GHT. Elle est présentée en début de formation par la coordinatrice des stages, celle-ci en assure le suivi durant les trois années de formation.

### 9.2 La durée des stages

Le stage du premier semestre de formation se déroule sur une période de cinq semaines, il s'effectue sur un même lieu.

Le stage du second semestre a une durée de 10 semaines : il se déroule en deux périodes de cinq semaines sur deux lieux différents.

Les stages des semestres 3, 4 et 5 ont une durée préférentielle de dix semaines réalisées sur un même lieu en une ou deux périodes, ceci dans un objectif d'optimisation du temps de stage et par conséquent de professionnalisation.

<sup>6</sup> Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État d'infirmier

Les quinze semaines de stage du semestre 6 s'effectuent sur deux lieux différents. Elles sont réalisées en fonction des critères de compétences restant à valider et du projet professionnel de l'étudiant.

### **9.3 Le stage à l'étranger**

La réalisation d'un stage à l'étranger est possible pour les étudiants, dans l'objectif de découvrir d'autres systèmes de santé et d'approches soignantes.

Il s'effectue sur la deuxième période du stage du semestre 5.

L'acceptation de ce stage est une décision pédagogique soumise à des critères de sélection étudiés par une commission spécifique « stages à l'étranger » :

- Obtention des ECTS pour les stages des semestres 1, 2 3 et 4 et du stade d'acquisition des compétences infirmières, progression satisfaisante dans la validation des UE,
- Comportement adapté pendant la formation (assiduité, ponctualité, adaptation, écoute, capacités de prise de recul, bonnes appréciations lors du suivi pédagogique), sans présentation à une instance ou décision disciplinaire,
- Investissement dans ce projet et participation à tous les temps de préparation avec la coordinatrice des stages,
- Projet pertinent et en lien avec la formation et l'activité infirmière,
- Projet en conformité à l'arrêté de formation (critères de qualité de l'encadrement en stage, encadrement par des infirmiers avec si possible présence d'un tuteur, pays d'accueil dont la législation permet à l'étudiant de mettre en œuvre et de pratiquer les activités infirmières du référentiel de formation français, ...),
- Projet respectant les règles de sécurité (aucun stage ne sera accepté dans un pays en conflit armé, instable géopolitiquement ou possédant une frontière avec ce type de pays, à risques environnementaux avérés).
- Hors communauté européenne, ce stage à l'étranger ne pourra s'effectuer seul (sauf situation particulière) : un minimum de 3 étudiants est requis
- Hors communauté européenne, ce stage à l'étranger sera organisé en partenariat avec une association agréée,
- Pays d'accueil francophone, dont l'étudiant parle la langue ou dans lequel l'étudiant est en capacité de comprendre la langue mais aussi de se faire comprendre des personnes rencontrées.

Un contrat spécifiant les conditions d'acceptation du stage à l'étranger est signé par chaque étudiant concerné (Annexe 10). Un dossier comprenant une étude du pays d'accueil, de l'organisation du stage, du voyage et du dossier administratif nécessaire au départ est construit par chaque groupe d'étudiant. Ce dossier est étudié fin juin lors d'une commission de validation rassemblant le directeur, la coordinatrice pédagogique, la coordinatrice des stages et les formateurs référents du suivi pédagogique des étudiants concernés. L'autorisation individuelle et collective de poursuivre le projet est envisagée à cette occasion.

### **9.4 L'individualisation des parcours**

Les stages de 1<sup>ère</sup> année sont définis à partir de critères personnels de l'étudiant : lieu d'habitation, mobilité, parcours professionnels antérieurs, souhaits de l'étudiant.

Les stages de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année tiennent compte des critères précédents, de la progression de l'étudiant et de son projet professionnel. La gestion du parcours de stage est individualisée conformément à l'annexe 11. Elle est supervisée puis validée par le référent pédagogique lors du suivi pédagogique de fin d'année.



Elle s'effectue en concertation avec la coordinatrice pédagogique et la coordinatrice des stages, à partir d'outils de suivi d'alternance

Le cursus de stage peut être réajusté en cours d'année en fonction de la progression et des besoins de l'étudiant.

### 9.5 Le départ en stage

Une préparation de stage est effectuée avant chaque départ.

L'étudiant élabore des objectifs de stage personnalisés en tenant compte de son niveau de progression dans l'acquisition des compétences et activités, des objectifs institutionnels de chaque année de formation mais également de la spécificité de l'unité de soins.

Ces objectifs sont supervisés par le référent pédagogique lors d'un suivi pédagogique individuel.

L'étudiant les inscrit dans son portfolio afin de les communiquer aux tuteurs de stage à son arrivée.

Des travaux en lien avec les différentes unités d'enseignement du semestre et les compétences qui leur sont associées, peuvent être demandés pour être exploités à l'issue du stage.

Le simulateur des 10 compétences présentant des situations professionnelles dans différents secteurs de soins, les étudiants sont invités à préparer leurs objectifs à partir de ces situations, ce qui participe au développement de leur autonomie.

### 9.6 Pendant le stage

Le choix de l'IFSI du Bugey est d'assurer un accompagnement de l'étudiant, sous la forme d'un accompagnement clinique, sur son lieu de stage, et en collaboration avec l'encadrement de terrain.

L'accompagnement clinique permet à l'étudiant d'analyser et de donner du sens à sa pratique en tenant compte du contexte de soin. Il favorise un échange, une discussion, une réflexion autour d'une situation dans une unité de soin mais aussi une réflexion autour de la posture de l'étudiant. À partir de l'analyse d'une situation de soins, l'accompagnement clinique exploite les savoirs expérientiels de chacun (formateur, professionnel de soins, étudiant).

*Selon la directive européenne 2005 /36 /CE : « L'enseignement clinique se définit comme étant le volet de la formation d'infirmier par lequel le candidat infirmier apprend, au sein d'une équipe, en contact direct avec un individu sain ou malade et / ou une collectivité, à organiser, dispenser et évaluer les soins infirmiers globaux requis à partir des connaissances et des compétences acquises. »*

*« Pendant les temps de stage l'étudiant se trouve confronté à la pratique soignante auprès des patients, il se forme en réalisant des activités et en les analysant au sein des équipes professionnelles. Les savoirs théoriques, techniques, organisationnels et relationnels utilisés dans les activités sont mis en évidence par les professionnels qui encadrent le stagiaire et par les formateurs dans les rencontres avant, pendant et après la mise en stage des étudiants.*

*Ainsi les stages sont à la fois des lieux d'intégration des connaissances construites par l'étudiant et des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux soins, de la prise en charge des personnes, de la participation aux réflexions menées en équipe et par l'utilisation de savoirs dans la résolution des situations.*

*Le retour sur la pratique, la réflexion, et le questionnement sont accompagnés par un professionnel chargé de la fonction tutorale et un formateur. Ceci contribue à développer chez l'étudiant la pratique réflexive nécessaire au développement de la compétence infirmière. L'étudiant construit ses compétences en agissant avec les professionnels et en inscrivant dans son portfolio les éléments d'analyse de ses activités, ce qui l'aide à mesurer sa progression. »<sup>7</sup>*

Maria Lupo le définit ainsi :

*« L'enseignement clinique est un enseignement qui va permettre l'intégration, l'utilisation et la mise en application de toutes les connaissances théoriques dans le but de prendre soin du malade dans sa globalité et de donner des soins de qualité. Il est donc un enseignement de raisonnement, de réflexion, de remise en question, de recherche... Ce n'est donc pas seulement une application de techniques de soins mais bien une prise en charge globale de la personne soignée tant au niveau physique, psychologique, que social, sans oublier la famille. »<sup>8</sup>*

A l'IFSI du Bugey, l'équipe pédagogique estime qu'il revient aux professionnels de terrain (tuteur et/ou professionnels de proximité) d'accompagner les étudiants dans l'apprentissage des pratiques de soins. C'est la raison pour laquelle, le contenu de l'accompagnement clinique est centré exclusivement sur le raisonnement clinique (présentation synthétique et projet de soins) et la planification des soins.

#### La répartition et l'organisation des accompagnements cliniques

L'ensemble des accompagnements cliniques d'une promotion est réparti par les formateurs coordonnateurs d'année sur la totalité de l'équipe pédagogique. Il s'effectue sur la base d'un accompagnement par an et par étudiant au minimum, à partir du stage du semestre 2.

Chaque formateur a la responsabilité de programmer ses accompagnements cliniques avec le cadre de santé de l'unité de soins : ce dernier transmet l'information aux étudiants en stage.

Il est possible de réunir 2 à 3 étudiants, sur un même site, pour un même accompagnement clinique.

Les attendus de l'accompagnement clinique :

- Présentation du patient par macrocible
- Présentation d'un projet de soins
- Présentation d'une planification des soins du jour des personnes soignées
- Autoévaluation du travail effectué
- Échanges professionnels

#### **9.6.1 L'organisation de l'accompagnement clinique en stage**

Il se déroule sur les sites de stage, au niveau des unités de soins.

La durée d'un accompagnement clinique est environ de 2 heures / étudiant.

Pour favoriser le socio constructivisme, il peut être réalisé en binôme d'étudiants.

La fiche traçant le déroulement et le contenu de l'accompagnement clinique est remise au formateur référent du suivi pédagogique de l'étudiant. Cf. Annexe 12

---

<sup>7</sup> Référentiel de formation de la profession infirmier, annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'état

<sup>8</sup> Maria Lupo [www.finebelgique.eu](http://www.finebelgique.eu) -Infirmière enseignante -Haute Ecole de la Province de Liège André Vésale

### **9.6.2 La progression pédagogique recherchée**

L'accompagnement clinique fait appel au développement :

- Des capacités d'adaptation de l'étudiant,
- De ses capacités d'analyse, de compréhension, de réflexivité,
- De ses capacités de réajustement,
- De son sens de l'observation,
- Du raisonnement clinique de l'étudiant en situation de soins.

### **9.6.3 La posture du formateur au cours de l'accompagnement clinique**

- Le formateur est animateur de l'accompagnement clinique. Son rôle est d'accompagner le ou les étudiants dans l'apprentissage du raisonnement clinique et dans l'acquisition d'une posture réflexive à partir d'une situation de travail

### **9.7 Le retour de stage**

Une exploitation de stage collective est organisée à chaque retour de stage par les formateurs coordonnateurs d'année. Cette séquence peut prendre la forme soit d'exploitation de travaux de recherche, soit d'analyse et de compréhension de l'expérience clinique des étudiants. Elle permet également l'expression du vécu des étudiants.

A l'issue de chaque stage, conformément à l'instruction n° DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux, les étudiants remplissent un questionnaire de satisfaction de l'encadrement en stage.

Une analyse annuelle est réalisée dont les objectifs sont :

- de s'assurer que le stage répond bien aux critères de qualification requis
- d'accompagner les professionnels de terrain sur certains aspects de la fonction tutorale si besoin

### **9.8 L'accompagnement pédagogique dans le parcours de stage**

Afin de suivre le parcours de l'étudiant et régler au fur et à mesure des questions pédagogiques qui peuvent se poser, le formateur référent de suivi pédagogique peut, dans un objectif d'accompagnement, se déplacer sur le lieu de stage à son initiative, à celle de l'étudiant ou à celle du tuteur de stage. Lors de ces rencontres, les objectifs de stage sont réajustés en fonction des problématiques rencontrées.

## 10. LE SUIVI PEDAGOGIQUE

Dans le cadre de sa démarche de transversalité, l'équipe pédagogique a fait le choix de l'appliquer au suivi pédagogique des étudiants. Ainsi chaque étudiant se voit attribuer un formateur référent qui assurera son suivi individualisé sur les trois ans de formation avec toutefois la possibilité de changement éventuel à la demande de chacun. Ce temps de suivi fait partie intégrante du temps de formation.

Le suivi pédagogique personnalisé constitue un moment privilégié d'échanges qui permet de faire le point sur une séquence ou une période de formation et de réaliser un bilan personnalisé des compétences à partir des acquis théoriques et pratiques. Il incite au questionnement professionnel, à une implication constructive, et éventuellement à la remise en question afin de réajuster ou de formuler des objectifs pour une bonne poursuite de la formation. Il participe à l'élaboration progressive d'un projet professionnel personnalisé et à la construction d'une identité professionnelle.

**Le formateur référent pédagogique** accompagne l'étudiant dans ses apprentissages théoriques et cliniques sur les 3 ans de formation

Un suivi pédagogique de début de formation est organisé dès les premières semaines afin de faire connaissance et initier l'accompagnement en tenant compte du parcours antérieur de l'étudiant.

Trois suivis pédagogiques annuels sont ensuite organisés par les formateurs référents. Le premier suivi permet l'accompagnement de l'étudiant dans l'élaboration des objectifs de stage. Le deuxième et le troisième suivi ont pour but de faire le bilan du semestre et le point sur le parcours de formation à l'aide d'outils de suivi de l'alternance Cf. Annexe 13. Des rencontres pédagogiques supplémentaires sont possibles à l'initiative de l'étudiant ou du formateur durant tout le parcours de formation, en fonction des besoins.

Lors de ces suivis pédagogiques, le rôle du formateur référent est de favoriser le développement et l'acquisition des compétences professionnelles attendues

### **10.1 Les valeurs déontologiques du suivi pédagogique**

Il suppose la confiance et la confidentialité des échanges. Cependant, il peut donner lieu au sein de l'équipe pédagogique, à un partage d'informations, au même titre que celui relatif au secret partagé en milieu de soins.

## **10.2 Le suivi individuel**

Il est formalisé en plusieurs étapes :

### **10.2.1 La préparation du rendez-vous**

Un temps de préparation est effectué par le formateur référent à partir des résultats des évaluations, des bilans de compétence des stages, de l'état des absences et de l'appréciation du comportement général. Chaque étudiant prépare également cette rencontre de suivi pédagogique individuel en remplissant un document préparatoire remis par le formateur.

### **10.2.2 Le déroulement**

Une attitude réflexive est attendue de la part de l'étudiant.

Il porte sur une réflexion commune qui met en évidence les points forts à maintenir et les points à améliorer. Un outil de suivi d'acquisition des compétences et des activités<sup>9</sup> permet de faire une photographie des acquisitions en cours de l'étudiant, et ainsi d'élaborer avec lui les objectifs de progression pour le semestre suivant. L'évaluation de ces objectifs s'effectue lors d'un autre suivi.

### **10.2.3 La traçabilité**

Tous les suivis font l'objet d'un compte-rendu dans le logiciel de gestion de la formation afin d'assurer une continuité dans l'accompagnement. Ils servent de support à l'appréciation annuelle.

## **10.3 Le suivi collectif**

Il existe plusieurs temps clefs dans le suivi de la promotion :

- l'accueil en début de formation,
- les apports d'informations tout au long de la formation,
- les temps de régulation qui s'effectuent à partir des comportements du groupe (échanges, réajustement, recadrage...),
- les temps de départ et de retour de stage,
- l'évaluation de la satisfaction des étudiants au moyen de bilans.

---

<sup>9</sup> Annexe 11 : Acquisition par stage des éléments de compétence

## **11. LA VIE ETUDIANTE A L'INSTITUT**

### **11.1 Section relative à la vie étudiante**

Cette section est un organe consultatif. Elle traite des sujets relatifs à la vie étudiante au sein de l'institut.

Elle est constituée du directeur, de la coordinatrice pédagogique, des six étudiants en soins infirmiers délégués, de deux formateurs IFSI, d'une secrétaire, de la documentaliste, d'une formatrice IFAS et des deux élèves délégués de la formation IFAS.

Elle se réunit deux fois par an sur proposition des étudiants et du directeur.

Un compte rendu des réunions est présenté à l'ICOGI et mis à disposition des étudiants, de l'équipe pédagogique et administrative de l'institut.

### **11.2 Les repas à l'institut**

Les étudiants peuvent prendre leur repas au self du Centre Hospitalier Public d'Hauteville. Les étudiants infirmiers bénéficient du tarif CROUS.

À l'institut un distributeur de boissons chaudes et fraîches sandwiches et friandises, est à disposition.

Une salle de restauration équipée de cafetières, bouilloires, plusieurs micro-ondes et réfrigérateurs permet également aux étudiants et élèves de prendre leur repas à l'IFSI.

### **11.3 Le Centre de Documentation et d'Information (CDI)**

Le centre de documentation et d'information est accessible à tous les étudiants sans frais supplémentaire. Ils sont accueillis et guidés dans leurs recherches par une documentaliste.

La salle informatique est gérée par la documentaliste et est équipée de 16 postes de travail reliés à Internet : un accès Wifi permet la connexion Internet dans cette salle.

### **11.4 Les tenues professionnelles**

Conformément à l'instruction n°DGOS/RH1/DGESIP/2020/155 du 9 septembre 2020 relative à la mise à disposition des étudiants et élèves en santé non médicaux, de tenues professionnelles gérées et entretenues par les structures d'accueil en stage, la direction de l'institut travaille en collaboration avec les établissements afin que les apprenants aient accès à leurs tenues sur le lieu de stage. Toutefois, un dispositif d'achat adapté reste de mise afin de garantir à tous de disposer de ce matériel professionnel.

L'entretien des tenues peut être assuré par un prestataire extérieur une fois par semaine sans frais supplémentaires pour les étudiants.

### **11.5 L'accueil de la personne en situation de handicap**

#### **Le bâtiment**

Les locaux de l'institut de formation permettent d'accueillir les personnes à mobilité réduite :

- 4 places de parking réservées sont situées à proximité de la porte d'entrée
- un ascenseur permet d'accéder à l'étage
- des sanitaires accessibles aux fauteuils roulants sont présents au rez de chaussée et à l'étage
- les salles de cours permettent des installations spécifiques pour les personnes présentant un handicap lié aux déplacements

- la porte d'entrée, les portes intérieures et les issues de secours ont une largeur conforme pour les personnes à mobilité réduite

### La formation

#### ➤ Aménagements

Conformément à l'arrêté du 23 janvier 2020 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état d'infirmier, article 4-1, « *Les étudiants infirmiers peuvent solliciter un aménagement de leurs études auprès de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles de l'institut dès lors que leur situation le justifie au titre de l'un des cas de figure suivants :*

[.....]

- **situations personnelles particulières** : femmes enceintes, étudiants chargés de famille ou en situation de proche aidant, étudiants en situation de handicap, étudiants à besoins éducatifs particuliers, étudiants en situation de longue maladie ;

*La section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles détermine les possibilités d'aménagements de déroulement des études [.....] Elle propose, pour chacun des dossiers qui lui sont soumis, des aménagements qui peuvent porter en fonction des besoins sur l'emploi du temps, la durée du cursus d'études, ainsi que sur les modalités d'enseignement et de contrôle de connaissances et de compétences, par le biais notamment des technologies numériques dont dispose l'établissement. Ces aménagements font l'objet d'un contrat pédagogique annuel signé par l'étudiant et la direction de l'institut de formation. »*

A l'institut, les personnes en situation de handicap demandant un aménagement spécifique doivent adresser une lettre motivée accompagnée d'un certificat MDPH de l'année en cours.

#### ➤ Aide matérielle

Selon la situation de chacun, l'institut peut mettre à disposition :

- pour les évaluations un ordinateur portable ou une aide humaine aux personnes empêchées temporairement d'utiliser un membre supérieur
- des cours photocopiés avec police agrandie ou non
- des cours numérisés sur la plateforme universitaire.....

L'institut est engagé dans une politique d'accompagnement des apprenants présentant des troubles de l'apprentissage comme décrit dans le dispositif présent en annexe 14.

### 11.6 Mise à disposition de ressources

Des informations diverses actualisées sont délivrées aux apprenants sur la plateforme universitaire, tout au long de l'année. Elles ont pour objectif de participer à leur bien être au cours de la formation. Entre autres, des ressources sont mises à disposition telles que numéros d'appel relatifs à la santé mentale, conseils relatifs au contexte sanitaire, informations sur les restaurants universitaires, structures partenaires etc.....



## 12. L'ÉVALUATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE

L'évaluation du projet pédagogique questionne essentiellement l'atteinte des objectifs et le respect des engagements pédagogiques énoncés par l'équipe.

Elle porte sur :



- La pertinence des choix pédagogiques
- La pertinence des dispositifs pédagogiques
- L'évaluation de la personnalisation des parcours
- L'évaluation de la collaboration /alternance
- La qualité de la formation dispensée aux étudiants
- La qualité des professionnels formés.

Elle s'appuie sur :

- Les résultats théoriques et pratiques des étudiants.
- L'évaluation des enseignements théoriques et pratiques à partir des constats des formateurs, des intervenants et des étudiants.
- Le bilan de fin d'année réalisé par les formateurs.
- Le bilan de satisfaction des étudiants
- Le bilan à 6 mois des nouveaux diplômés.



## ANNEXE 1- FICHE DE POSTE FORMATEUR

 Centre Hospitalier Public d'HAUTEVILLE B.P 41 01110 HAUTEVILLE-LOMPNES	 La Région Auvergne-Rhône-Alpes	<b>Fiche de poste</b> <b>Formateur</b>	<b>Référence</b> PP-GRHF-PR <b>Version</b> 01 <b>Date de diffusion</b> : 23/07/2021 <b>Année de révision</b> : 2025
<b>IFSI / IFAS DU BUGEY</b> <b>HAUTEVILLE-LOMPNES</b>			
<b>Rédigé par</b> : F. Bordet, coordinatrice pédagogique			
<b>Approuvé par</b> : A. Commenge, directrice			
<b>Validé par</b> : F. Bordet, coordinatrice pédagogique, D. Kedjar, documentaliste			

### 1. Domaine d'application

Processus pilotage > Gestion des ressources humaines et financières

### 2. Objet

Description du poste de formateur de l'IFSI/IFAS du Bugey.

### 3. Description du contenu

#### 3.1 - Définition du poste

Le formateur est un professionnel cadre de santé ou faisant fonction de cadre de santé paramédical de filière infirmière chargé de mission de la formation des étudiants en soins infirmiers et élèves aide soignants. Il s'engage dans le processus de professionnalisation des apprenants depuis la sélection jusqu'à la diplomation en concevant et organisant les conditions de leurs apprentissages tout en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations. Il élabore et réalise également des actions de formation continue dans les domaines du soin, de la santé, de la pédagogie et de l'encadrement.

#### 3.2 - Finalité du poste

- Préparer les étudiants en soins infirmiers et les élèves aide soignants à l'exercice professionnel
- Accompagner les personnes (étudiants, agents, stagiaires) dans leurs parcours de formation initiale ou continue

#### 3.3 Relations professionnelles les plus fréquentes

##### Rattachement hiérarchique

Le cadre de santé formateur assure sa fonction sous l'autorité et la responsabilité du directeur de l'Institut de formation et, par délégation, sous la responsabilité de la coordinatrice pédagogique.

##### Relations fonctionnelles

- Coordinatrice pédagogique IFSI/IFAS
- Coordinatrice des stages
- Formateurs de l'IFSI/IFAS, cadres de santé ou faisant fonction de cadre de santé
- Secrétaires de l'IFSI/IFAS
- Documentaliste
- Cadres de santé et professionnels de l'établissement support CHPH
- Personnel médical, paramédical, technique et administratif de l'établissement support
- Cadres de proximité, référents et tuteurs de stage des établissements partenaires
- Formateurs des instituts de formation du Groupement Hospitalier de Territoire
- Intervenants extérieurs chargés de cours
- Personnels de l'Université de rattachement
- Membres des associations professionnelles : GERACFAS, CEFIEC....

#### 3.4 - Profil, compétences et aptitudes

Être en capacité de :

- Travailler en équipe.
- Se déplacer sur les lieux de stage.
- Collaborer avec les différents partenaires de la formation.
- Être en recherche, se documenter.
- Questionner ses propres pratiques dans une posture réflexive.
- Être dans une dynamique de formation continue.
- Transmettre un savoir, des expériences.

- Étonner pour susciter de l'intérêt et motiver.
- Amener une analyse et un questionnement.
- Accompagner dans une posture d'ami critique.
- S'adapter à une diversité générationnelle.
- Utiliser des méthodes pédagogiques diversifiées et adaptées aux différents publics.
- Développer des techniques pédagogiques favorables au développement des compétences en santé numérique.

#### 4 - Activités et missions

##### 4.1 - Missions principales

- Formalisation, mise en œuvre, évaluation et réajustement du projet pédagogique de l'IFSI/IFAS, en lien avec le directeur, la coordinatrice pédagogique et l'équipe pédagogique.
- Construction et mise en œuvre des projets de formation pour chaque promotion : mission des coordonnateurs d'année.
- Participation à la gestion de l'alternance cours/stages.
- Conception et coordination de l'ingénierie de la formation théorique, dans le respect des objectifs et contenus des référentiels de formation : missions des référents d'unités d'enseignements et de modules.
- Elaboration et mise en œuvre des projets d'apprentissage des compétences : rôle des binômes de coordonnateurs de compétences.
- Organisation et planification des activités de pédagogie directes, indirectes : mission du référent de planning.
- Conception et réalisation de cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, simulation en santé...et animation des groupes d'apprenants.
- Élaboration et mise en œuvre du dispositif d'évaluation et de contrôle des connaissances et compétences : mission des référents d'unités d'enseignements et de modules.
- Gestion de la réalisation des évaluations annuelles (préparation matérielle/traçabilité des résultats/planification des sessions de rattrapage/ rendu des copies aux apprenants) : mission du référent des évaluations.
- Élaboration et réalisation d'un dispositif d'évaluation de la qualité des prestations (cours des intervenants extérieurs, projets d'année, projets d'unités d'enseignements et de modules, accompagnement...).
- Réalisation du suivi pédagogique individualisé des apprenants et des appréciations tout au long de leur parcours de formation : mission des référents de suivi pédagogique.
- Réalisation de plans individuels de suivis des apprentissages des apprenants : mission des référents de suivi pédagogique.
- Réalisation des guidances individuelles et collectives d'un groupe d'apprenants pour le travail de fin d'études IDE ou le travail écrit du module 5 AS.
- Élaboration des supports assurant la traçabilité de la formation et du suivi des résultats des apprenants.
- Participation à la préparation des dossiers des apprenants pour les jurys diplômes d'État.
- Participation aux différentes commissions de travail de l'Institut de Formation.
- Collaboration avec le formateur chargé de la coordination des stages à l'élaboration du parcours de formation clinique des apprenants.
- Accompagnement des apprenants lors de stages cliniques, en collaboration avec les acteurs de terrain.
- Réalisation des activités pédagogiques en stage : accompagnements cliniques, séances collectives d'analyses des situations de travail, mises en situations professionnelles formatives.
- Élaboration et réalisation d'un dispositif d'évaluation de la qualité des prestations (cours des intervenants extérieurs, projets d'année, projets d'unités d'enseignements et de modules, accompagnement...) à l'institut et en stage.
- Participation à la construction du partenariat avec les maîtres de stage, tuteurs, référents et professionnels de proximité, en partenariat avec le formateur responsable de la coordination des stages.
- Gestion de l'absentéisme : mission du référent « absence ».
- Actualisation de la veille professionnelle.
- Réalisation d'études et travaux de recherche et d'innovation dans les domaines du soin, de la santé, du management et de la pédagogie.
- Conception, rédaction et mise en forme de communication orale et/ou écrite.

- Participation aux réunions d'équipes et réunions pédagogiques avec réalisation du secrétariat de séance.
- Participation aux décisions pédagogiques.

#### 4.2 - Missions secondaires

- Participation aux dispositifs de sélection IDE et AS : épreuves écrites, entretiens oraux, étude de dossiers Parcoursup', jurys d'admission Préparation et Participation aux instances : Commission d'Attribution des Crédits, Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut, Section Compétente pour le Traitement Pédagogique des Situations Individuelles des Étudiants, Section de Vie Étudiante, Conseil Technique Aide-Soignant.
- Élaboration et réalisation d'actions visant au développement des compétences des professionnels paramédicaux dans le cadre de la formation continue.
- Participation à la démarche qualité et de certification de l'institut de formation.
- Contribution à la réalisation des projets inter-instituts dans le cadre du groupement hospitalier de territoire.
- Participation à la formation des étudiants cadres de santé.
- Participation à la diffusion de l'information et à la promotion de l'Institut de Formation.

#### 4.3 - Missions transversales

- Participation aux travaux régionaux des associations CEFIEC et GERACFAS.
- Participation aux groupes de travail et à la commission d'encadrement mis en place au sein du Centre Hospitalier Support.
- Participation aux différentes instances du Centre Hospitalier Support.
- Collaboration avec les acteurs de l'Université pour les unités d'enseignements contributives et le service sanitaire.
- Participation à des manifestations professionnelles : forums, congrès, Mondial des Métiers, salon de l'étudiant...

#### 4 Documents associés

Fiche De Poste-ASH  
 Fiche De Poste-Coordnatrice-Pedagogique-CHB  
 Fiche De Poste-Coordonateur-De-Stage  
 Fiche De Poste-Documentaliste  
 Fiche De Poste-Secrétaire  
 Fiche Mission-Formateur  
 Fiche Mission-ReferentDe Stage

<b>Destinataires</b>	Membres de l'équipe de l'Institut concernés par la procédure			
<b>Historique du document</b>				
<b>Version</b>	<b>Date de création</b>	<b>Révision</b>	<b>Nature des modifications</b>	<b>Prochaine révision</b>
01	30/09/2020	2022	Création, relecture, modification	2026

## ANNEXE 2 – DOCUMENT RECAPITULATIF DES MAQUETTES DE COMPETENCES

<b>COMPETENCE 1</b>	
<b>Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</b>	
<p><b>- Critères de la compétence :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Evaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique</li> <li>2. Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins...)</li> <li>3. Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution</li> <li>4. Conduire un entretien de recueil de données</li> <li>5. Repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe, notamment dans la prise en charge de sa santé</li> <li>6. Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives</li> <li>7. Elaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires</li> <li>8. Evaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires</li> </ol>	
<p><b>Critères d'évaluation :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée</b></li> <li>2. <b>Cohérence des informations recueillies et sélectionnées avec la situation de la personne ou du groupe</b></li> <li>3. <b>Pertinence du diagnostic de situation clinique posé</b></li> </ol>	<p><b>Indicateurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plusieurs sources d'information sont utilisées (personnes, dossiers, outils de transmission...)</li> <li>- Tous les éléments d'information pertinents sont recherchés dans le dossier ou les documents et auprès du patient, de la famille, de l'entourage ou du groupe</li> <li>- Les informations utilisées sont mises à jour et fiables</li> <li>- Des explications sont données sur le choix des informations sélectionnées au regard d'une situation donnée, la sélection est pertinente</li> <li>- Les informations recueillies sont en adéquation avec les besoins de la personne</li> <li>- Le recueil des informations (entretien, observation, échanges avec la famille...) est réalisé dans le respect de la déontologie et des règles professionnelles</li> <li>- Les informations sélectionnées sont priorisées</li> <li>- Le diagnostic de situation et/ou le diagnostic infirmier s'appuie sur une analyse pertinente des différentes informations et sur la mise en relation de l'ensemble des éléments recueillis</li> <li>- La situation de santé est analysée de manière multidimensionnelle</li> <li>- Les signes d'urgence ou de détresse, de décompensation d'une pathologie ou d'un dysfonctionnement sont repérés</li> <li>- Le lien entre les éléments recueillis est expliqué</li> <li>- Le raisonnement clinique utilisé et la démarche d'analyse des informations sont expliqués</li> <li>- Les connaissances utilisées sont précisées</li> </ul>

**BINOME DE COORDONNATEURS DE LA COMPETENCE :**

- Valérie BREVOST-MALLET
- Stéphanie LLES

## UNITES D'ENSEIGNEMENTS ET OBJECTIFS INSTITUTIONNELS EN LIEN AVEC LA COMPETENCE 1

La mise en œuvre de la compétence 1 est incontournable pour proposer une activité de soins personnalisée

	<u>UE</u>	<u>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</u>	<u>ACTIVITES ET SITUATIONS</u>	
<p><b><u>SEMESTRE</u></b> <b><u>1</u></b></p>	<p><b>3.1 S1 :</b> <b>Raisonnement et</b> <b>démarche clinique</b> <b>infirmière</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérer et comprendre le rôle et la place de l'infirmier dans la prise en soins dans les structures.</li> <li>- Identifier les différentes dimensions du soin.</li> <li>- Repérer, comprendre et intégrer la notion de prendre soin.</li> <li>- Développer le sens de l'observation clinique dans la prise en soins.</li> <li>- Comprendre la nécessité de l'objectivité dans la prise en soins.</li> <li>- S'approprier le modèle conceptuel de Virginia Henderson pour intégrer progressivement la démarche clinique et la démarche de soin : les besoins fondamentaux, bilan de dépendance et d'indépendance.</li> <li>- Identifier et valider les problèmes de santé de la personne prise en soin</li> <li>- Développer la capacité à formuler des objectifs de soins dans le but de choisir des interventions infirmières personnalisées</li> <li>- Comprendre la nécessité d'avoir une vision globale de la personne soignée et de sa situation de soin</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b><u>IFSI</u></b></p> <p>TD à partir d'un cas concret évolutif permettant de réaliser un recueil de données, d'identifier les éléments de dépendance et d'indépendance, formuler les problèmes et proposer des objectifs, actions et évaluations répondant aux besoins de la personne.</p> <p>TD d'application de formulation de diagnostic infirmier.</p> <p>TD en lien avec la 4.1 (mesures paramètres vitaux, douleur, ...)</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>STAGE</u></b></p> <p>Recueil de données à partir des 14 besoins, exploité soit lors :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Du regroupement</b> avec un formateur et un professionnel de terrain.</li> <li>- <b>De l'évaluation</b> formative et/ou normative.</li> </ul> <p>Identification des outils et moyens de recueil de données et d'informations</p> <p>Observation, surveillance et analyse de l'état clinique des personnes prises en soin</p>

	<b>UE</b>	<b>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</b>	<b>ACTIVITES ET SITUATIONS</b>	
			<b>IFSI</b>	<b>STAGE</b>
<b>SEMESTRE 2</b>	<b>3.1 S2 Raisonnement et démarche clinique infirmière</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser une présentation synthétique personnalisée.</li> <li>- Réaliser des transmissions ciblées pertinentes.</li> <li>- Réaliser des transmissions écrites dans le respect :               <ul style="list-style-type: none"> <li>. Des supports réglementaires,</li> <li>. D'un contenu professionnel : concis précis et adapté,</li> <li>. Des critères et des normes réglementaires d'écriture.</li> </ul> </li> <li>- Identifier les informations essentielles pour réaliser des transmissions orales pertinentes dans les réunions formalisées (relèves, synthèses, ...) et au cours de l'activité de travail (coordination avec l'équipe pluridisciplinaire).</li> </ul>	<p><b>TD pour élaboration d'une présentation synthétique</b></p> <p>TD d'application sur les transmissions ciblées</p> <p>TD d'application sur les transmissions orales</p> <p>TD d'analyses de vécu de situations individuelles en lien avec la maladie chronique, le handicap, les aidants</p> <p>Evaluation d'une situation clinique au regard d'un parcours de soin.</p>	<p><b>Accompagnement clinique</b> sur site pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Echelonner l'apprentissage des étapes nécessaires à un raisonnement clinique pertinent sur l'ensemble des semestres 1 et 2.</li> <li>- Rendre concret la méthodologie de la démarche clinique et de soin en partenariat avec les professionnels de proximité.</li> <li>- Développer la capacité d'observation et d'analyse clinique</li> </ul> <p>Réalisation de démarches cliniques pour les 2 patients pris en soin, exploitées en retour de stage lors de l'évaluation 3.1-3.2 S2</p>
	<b>2.3 S2 Santé maladie handicap accidents de la vie</b>	<p>Explorer et intégrer le caractère pluridimensionnel (biologique, psychologique et social) de la maladie et du handicap.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Apprendre à se questionner sur le vécu et les conceptions personnelles de la situation de maladie chronique et de handicap.</li> <li>-Comprendre la prise en charge pluridisciplinaire dans le cadre d'un projet de soin personnalisé.</li> </ul> <p>Développer les capacités d'analyse de l'étudiant</p> <p>Identifier et dégager les informations essentielles à la compréhension de la situation clinique pour proposer des diagnostics infirmiers pertinents.</p>		
	<b>UI 5.2 S2 Évaluation d'une situation clinique</b>			

	<u>UE</u>	<u>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</u>	<u>ACTIVITES ET SITUATIONS</u>	
			<u>IFSI</u>	<u>STAGE</u>
<u>SEMESTRE 3</u>  <u>SEMESTRE 4</u>	<u>UI S3</u>  <b>2.7 S4 : Défaillances organiques et processus dégénératifs</b>	Développer les capacités d'analyse et intégrer le raisonnement clinique dans sa pratique professionnelle.	Etude d'un cas concret d'un patient porteur d'une pathologie dégénérative avec élaboration d'une démarche clinique et d'un projet de soin.	<b>Accompagnement clinique</b> sur site (démarche de soins et projet de soins en pluriprofessionnalité) Elaborer les démarches de soins des patients pris en soin <b>Regroupement</b> avec un professionnel en S3 et S4 Prise en soins globale de 4 à 6 patients
<u>SEMESTRES 5 et 6</u>	<u>UI S5</u>	Maitriser le raisonnement clinique Identifier les données essentielles des situations de soins Effectuer des transmissions fiables et pertinentes pour assurer la continuité des soins		<b>Accompagnement clinique</b> sur site (démarche de soins et projet de soins en pluriprofessionnalité) Elaborer les démarches de soins des patients pris en soin <b>Regroupement</b> avec un professionnel en S5 Prise en soins globale de 8 à 12 patients puis un secteur de soins



## COMPETENCE 2

### Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers

#### - Critères de la compétence

1. Élaborer un projet de soins dans un contexte de pluriprofessionnalité
2. Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations
3. Mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures et les outils de la qualité de la sécurité (hygiène, asepsie, vigilances...) et de la traçabilité
4. Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées
5. Organiser et répartir les activités avec et dans l'équipe de soins en fonction des compétences des collaborateurs et du contexte quotidien
6. Accompagner et guider la personne dans son parcours de soins
7. Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées
8. Prévoir et mettre en œuvre les mesures appropriées en situation d'urgence ou de crise en référence aux protocoles existants
9. Argumenter le projet de soins et la démarche clinique lors de réunions professionnelles et interprofessionnelles (transmission, staff professionnel...)
10. Évaluer la mise en œuvre du projet de soins avec la personne et son entourage et identifier les réajustements nécessaires

#### Critères d'évaluation :

- 1- **Pertinence du contenu du projet et de la planification en soins infirmiers**
- 2- **Justesse dans la recherche de participation et de consentement du patient au projet de soins**
- 3- **Pertinence et cohérence dans les modalités de réalisation du soin**
- 4- **Pertinence des réactions en situation d'urgence**
- 5- **Rigueur et cohérence dans l'organisation et la répartition des soins**

#### Indicateurs :

- Le projet prend en compte les informations recueillies sur toutes les dimensions de la situation
- Le projet comporte des objectifs, des actions, des modes d'évaluation
- Le projet de soins est réalisé (si possible) avec la personne soignée
- Il y a adéquation entre le projet et l'évaluation de la situation
- Les actions prévues sont en adéquation avec le contexte et les ressources
- Les étapes du parcours de soins sont identifiées
- Les choix et les priorités sont expliqués et justifiés
- Les réajustements nécessaires sont argumentés
- Les objectifs de soins et les actions posées sont négociés avec la personne, sa famille ou son entourage
- Les réactions du patient sont décrites
- Le consentement du patient est recherché, et des explications sur la manière dont les réactions du patient ont été prises en compte sont données
- Les règles sécurité, hygiène et asepsie sont respectées
- Les règles de qualité sont respectées
- Les contrôles de conformité (réalisation, identification de la personne, ...) sont effectivement mis en œuvre
- Toute action est expliquée au patient
- Une attention est portée à la personne

- Le geste est réalisé avec dextérité
- Les réactions du patient au soin sont prises en compte
- La qualité et de l'efficacité du soin réalisé sont évaluées
- La réalisation des soins et l'application des protocoles sont adaptées à la situation et au contexte
- Les règles de traçabilité sont respectées
- Les situations d'urgence et de crise sont repérées
- Les mesures d'urgence appropriées sont mises en œuvre
- Les mesures d'urgence à mettre en œuvre dans différentes situations d'urgence sont expliquées
- La réalisation des soins prescrits et des soins du rôle propre infirmier est assurée
- La répartition des tâches est expliquée de manière cohérente
- Le contrôle des soins confiés est réalisé
- L'organisation des activités pour optimiser le travail en collaboration est expliquée et argumentée
- L'organisation prend en compte le contexte et les aléas
- Les choix d'organisation sont expliqués et les priorités argumentées

**BINOME DE COORDONNATEURS DE LA COMPETENCE :**

- Valérie BREVOST MALLET
- Stéphanie LLES

**UNITES D'ENSEIGNEMENTS ET OBJECTIFS INSTITUTIONNELS EN LIEN AVEC LA COMPETENCE 2**

La compétence 2 est indissociable de la compétence 1.

	<u>UE</u>	<u>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</u>	<u>ACTIVITES ET SITUATIONS</u>	
			<u>IFSI</u>	<u>STAGE</u>
<u>SEMESTRE 1</u>				Repérage des différents professionnels participant à la prise en soins Recherche du consentement de la personne Observation des temps de transmissions
<u>SEMESTRE 2</u>	<b>3.2 S2 : Projet de soins infirmiers</b>	Intégrer la démarche clinique dans un projet de soins/de vie  Elaborer un projet de soins/de vie dans sa globalité en l'intégrant dans une prise en charge pluriprofessionnelle  Elaborer des objectifs globaux et spécifiques pertinents et personnalisés  Intégrer la collaboration des membres de l'équipe pluriprofessionnelle dans l'élaboration du projet	<u>IFSI</u>  TD d'élaboration du projet de soins à partir d'un cas concret Travail d'élaboration et présentation de projet de soins à partir d'une présentation synthétique	<u>STAGE</u>  Recueil de données en vue de l'élaboration d'un projet de soins Être en capacité de travailler en collaboration avec les différents professionnels et s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire

	<b>UE</b>	<b>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</b>	<b>ACTIVITES ET SITUATIONS</b>	
<b>SEMESTRE 3 + 4</b>	<b>3.2 S3 :</b> <b>Projet de soins infirmiers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre l'importance du travail en équipe pluri professionnelle autour du projet de soins.</li> <li>- Être capable d'analyser une situation de soins complexe en tenant compte de tous les éléments du contexte.</li> <li>- Intégrer les principaux concepts de négociation</li> <li>- Etre capable d'élaborer un projet de soins et/ou de vie en intégrant la notion de négociation.</li> <li>- Comprendre l'importance des outils dont dispose l'équipe pluri professionnelle pour assurer la continuité des soins pour les rechercher et les utiliser concrètement dans les services.</li> </ul>	<b>IFSI</b> TD planification des activités de soins TD élaboration d'un projet d soins en pluridisciplinarité à partir de l'analyse d'une situation de soins complexe Elaboration du projet de soins et de négociation à partir d'une présentation synthétique pour une présentation orale évaluée  Evaluation : Elaboration d'un projet de soin	<b>STAGE</b> Accompagnement clinique sur site (démarche de soins en pluriprofessionnalité)  Participation aux réunions de projets de soins/vie.  Organisation et planification des soins pour les 4 patients suivis. Réalisation des transmissions orales et écrites des patients suivis.
	<b>5.3 S3</b> <b>Communication et conduite de projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégrer la prise en soins bio-psycho-sociale infirmière dans un contexte de pluridisciplinarité.</li> <li>- Être en mesure d'élaborer un projet de soins /de vie infirmier personnalisé.</li> <li>- Travailler en collaboration avec ses pairs</li> </ul>		
<b>SEMESTRE 5 et 6</b>		Être capable d'organiser et de planifier ses activités infirmières, en autonomie, pour un secteur de soins	<b>IFSI</b>	<b>STAGE</b> Accompagnement clinique sur site (démarche de soins en pluriprofessionnalité) Prise de parole en réunion de synthèse. Gestion en autonomie d'un secteur de soin : Organisation, planification des soins, coordination des activités et transmissions. Informations à la famille

### COMPETENCE 3

#### Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens

##### - Critères de la compétence

1. Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage
2. Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps ;
3. Evaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l'autonomie et à l'altération de la mobilité ;
4. Adapter et sécuriser l'environnement de la personne ;
5. Identifier des activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d'améliorer ou de maintenir son état physique et psychique ;
6. Evaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins.

Critères d'évaluation :	Indicateurs :
1. Adéquation des activités proposées avec les besoins et les souhaits de la personne	Les activités proposées prennent en compte les besoins de la personne ; Les ressources de la personne sont mobilisées pour maintenir ou restaurer son autonomie
2. Cohérence des modalités de réalisation des soins avec les règles de bonnes pratiques	La pudeur et l'intimité de la personne sont respectées ; Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées ; Les moyens mobilisés sont adaptés à la situation ; Les conditions de bien-être, de confort et de qualité de vie de la personne sont vérifiées ; Les principes d'ergonomie et de sécurité sont connus et appliqués dans les soins et les différentes activités ; Les règles de l'hydratation et de la diététique sont connues et expliquées
3. Pertinence dans l'identification des risques et adéquation des mesures de prévention	Les risques liés à la situation et la manière de les prévenir sont repérés et expliqués.

#### BINOME DE COORDONNATEURS DE LA COMPETENCE :

ANDRU FREDERIQUE

STEPHANIE LEFEVRE

## UNITES D'ENSEIGNEMENTS ET OBJECTIFS INSTITUTIONNELS EN LIEN AVEC LA COMPETENCE 3

	<u>UE</u>	<u>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</u>	<u>ACTIVITES ET SITUATIONS</u>	
<u>SEMESTRE 1</u>		<p><b>UE 4.1 S1 : Soins de confort et de bien-être</b>            Découvrir et pratiquer les soins de base par la technique de la simulation en santé            Réaliser des soins de confort et de bien-être personnalisés, en respectant les bonnes pratiques            Donner du sens aux soins, en mobilisant les savoirs afin de développer la compétence 3.            Adapter la prise en charge, en veillant à maintenir l'autonomie.</p> <p><b>UE 2.10 S1 : Infectiologie, hygiène</b>            Connaitre et citer les différents agents infectieux, expliquer leurs modes de multiplication et leurs modes de transmission            Connaitre et comprendre les différents moyens de défense de l'organisme contre ces agents infectieux            Connaitre, appliquer et faire appliquer toutes les bonnes pratiques d'hygiène en intra et extra hospitalier afin de participer à la lutte contre les infections nosocomiales            Identifier les risques liés aux pratiques soignantes afin de mettre en place des mesures de prévention            Analyser et évaluer le niveau de risque infectieux de chaque personne soignée            Appréhender puis s'impliquer dans le plan national de lutte contre les infections nosocomiales</p> <p><b>UE 5.1 Accompagnement de la personne dans ses soins quotidiens</b>            Cette UI en lien avec la compétence 3 permet à l'étudiant de travailler les 3 paliers d'apprentissage : comprendre, agir, transférer, et de mobiliser les acquis du semestre 1. Elle se réalise en fin de semestre afin que l'étudiant puisse articuler les connaissances apportées dans les UE précédentes et en découvrir de nouvelles</p>	<p><b>IFSI</b>  <b>UE 4.1</b>            Atelier toilette,            Atelier lits            Atelier paramètres vitaux            Atelier ergonomie            Analyse d'une situation de dépendance</p> <p><b>UE 2.10</b>            Simulation hygiène            Atelier hygiène des mains            Présentation des mesures COVID + atelier habillage</p> <p><b>UE 5.1</b>            Situations emblématiques d'apprentissage : situations simples avec récit amenant à un questionnement puis situation problème</p>	<p><b>STAGE</b>  <b>UE 2.10</b> : Analyse de situation en stage 1 sur les règles d'hygiène et de prévention du risque infectieux lors des soins en hospitalier, en médico-social ou à domicile.            Regroupement collectif centré sur les 14 besoins de la personne            Exploitation de stage collective sur les différents moyens et outils dont dispose l'infirmier pour repérer et suivre une diminution et/ou une perte d'autonomie.</p> <p><b>Activités</b>            Réalisation des soins et d'activités liés à l'hygiène personnelle et l'aide à l'élimination de la personne soignée            Réalisation des soins et d'activités liés à la mobilisation de la personne            Réalisation des soins visant le bien-être et le soulagement de la souffrance physique et psychologique            Identification et analyse des situations à risque lors</p>
		<p><b>UE 4.1 S1</b> : Soins de confort et de bien-être</p> <p><b>UE 2.10 S1</b> : Infectiologie, hygiène</p> <p><b>UE 5.1 S1</b> : Accompagnement de la personne dans ses soins quotidiens</p>		

				de l'accompagnement d'une personne (escarre...) Mise en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne ...
--	--	--	--	---

	<u>UE</u>	<u>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</u>	<u>ACTIVITES ET SITUATIONS</u>	
			<u>IFSI</u>	<u>STAGE</u>
<u>SEMESTRES 2, 3 et 4</u>	<p>A ce stade de la formation tous les enseignements des UE en lien avec cette compétence sont dispensés.</p> <p>UE 4.1. S1 UE 2.10. S1 UI 5.1. S1</p>	<p>Maîtriser la pratique des soins fondamentaux d'hygiène et de confort dans toutes leurs dimensions de manière personnalisée (technique, relationnelle, organisationnelle, éducative)</p> <p>Mobiliser et acquérir les différents objectifs de la compétence 3, afin de valider systématiquement cette compétence en stage.</p>	<p>Mobilisation des bonnes pratiques d'hygiène lors des TP</p>	<p>Assurer des soins personnalisés en prenant en compte toutes les dimensions (technique, relationnelle, organisationnelle, éducative, palliative, éthique...)</p> <p>Travail en collaboration avec les aides-soignants</p> <p><b>Activités en stage :</b> Réaliser des activités de soins visant à valoriser l'estime de soi Travail en collaboration avec les aides-soignants</p> <p><i>Durant les stages il est attendu que cette compétence soit mobilisée et acquise systématiquement.</i></p>



<b><u>SEMESTRES 5 et 6</u></b>	<b><u>UE</u></b>	<b><u>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</u></b>	<b><u>ACTIVITES ET SITUATIONS</u></b>	
	A ce stade de la formation toutes les UE en lien avec cette compétence sont acquises. UE 4.1. S1 UE 2.10. S1 UI 5.1. S1	Maîtriser et assumer la responsabilité du rôle propre infirmier.  Réaliser les soins du rôle propre de manière personnalisée.  Mobiliser et acquérir les différents objectifs de la compétence 3, afin de valider systématiquement cette compétence en stage.	<b><u>IFSI</u></b>	<b><u>STAGE</u></b> Assurer des soins personnalisés en prenant en compte toutes les dimensions (technique, relationnelle, organisationnelle, éducative, palliative, éthique...) Travail en collaboration avec les aides-soignants <i>Durant les stages il est attendu que cette compétence soit mobilisée et acquise systématiquement.</i>

## COMPETENCE 4

### Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

#### Critères de la compétence

1. Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste ;
2. Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène et d'asepsie ;
3. Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements ;
4. Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne ;
5. Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux ;
6. Conduire une relation d'aide thérapeutique ;
7. Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique et psychothérapeutique ;
8. Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne ;
9. Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique
10. Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonnes pratiques ;
11. Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées ;
12. Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (dossier de soins, résumé de soins, comptes rendus infirmiers, transmissions...).

#### Critères d'évaluation :

#### Indicateurs :

1. Justesse dans les modalités de mise en œuvre des thérapeutiques et de réalisation des examens, et conformité aux règles de bonnes pratiques.

2. Justesse dans le respect de la prescription après repérage des anomalies manifeste.

3. Exactitude du calcul de dose.

4. Pertinence dans la surveillance et le suivi des thérapeutiques et réalisation d'examens.

5. Pertinence dans l'identification des risques et des mesures de prévention.

6. Justesse d'utilisation des appareillages et DM conforme aux bonnes pratiques.

7. Pertinence de mise en œuvre de l'entretien d'aide thérapeutique et conformité aux bonnes pratiques.

8. Fiabilité et pertinence des données de traçabilité

Les règles sécurité, hygiène et asepsie sont respectées ; Les règles de qualité, traçabilité sont respectées ; Les contrôles de conformité (prescription, réalisation, identification de la personne...) sont effectivement mis en œuvre ; Toute action est expliquée au patient ; Une attention est portée à la personne ; La préparation, le déroulement de l'examen et la surveillance après réalisation sont conformes aux protocoles et modes opératoires ; Les gestes sont réalisés avec dextérité ; La prévention de la douleur générée par le soin est mise en œuvre ; La procédure d'hémovigilance est respectée.

La thérapeutique administrée est conforme à la prescription ; Les anomalies manifestes sont identifiées et signalées.

Aucune erreur dans différentes situations de calcul de dose.

Les effets attendus et/ou secondaires sont repérés ; La douleur est évaluée de manière fiable et une réponse appropriée est mise en œuvre ; Les thérapeutiques antalgiques sont adaptées dans le cadre des protocoles.

Les risques liés à l'administration des thérapeutiques et aux examens sont expliqués ; Les différentes étapes de la procédure d'hémovigilance sont expliquées au regard des risques associés ; Les risques et les mesures de prévention des accidents d'exposition au sang sont expliqués ; Les risques liés à un défaut de traçabilité sont connus et les règles de traçabilité expliquées.

L'utilisation des appareillages et DM est conforme au mode opératoire ; Le choix et l'utilisation des appareillages et DM sont adaptés à la situation.

Les techniques d'entretien thérapeutique sont utilisées ; La dynamique relationnelle est analysée ; Les changements de

discours et/ou de comportement après entretien sont observés et restitués à l'équipe.

La synthèse des informations concernant les soins et les activités réalisées est en adéquation avec les données de la situation ;La traçabilité des données est opérée dans les temps, elle est claire, réalisée dans le respect de la confidentialité et conforme aux règles de bonnes pratiques ;Une synthèse claire de la situation de la personne est faite et restituée aux professionnels concernés ;Les anomalies ou les incohérences entre les informations transmises par les différents acteurs sont repérées.

**BINOME DE COORDONNATEURS DE LA COMPETENCE :**

- Valérie BREVOST MALLET
- Frédérique ANDRU

**UNITES D'ENSEIGNEMENTS ET OBJECTIFS INSTITUTIONNELS EN LIEN AVEC LA COMPETENCE 4**

	<b>UE</b>	<b>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS DE LA COMPETENCE</b>	<b>ACTIVITES ET SITUATIONS</b>	
<b>SEMESTRE</b> <b>1</b>	UE 2.1	- Repérer les incontournables lors des soins pour respecter les bonnes pratiques.	<b>IFSI</b> TD de mobilisation de connaissances en pharmacologie. Les ateliers de PTM. TD sur les soins infirmiers en traumatologie. <b>Simulation pansement simple</b> <b>Atelier perfusion</b> <b>Atelier cathéter périphérique</b> <b>Atelier glycémie capillaire</b> <b>Atelier de pose de sonde naso-gastrique</b> Suivi des actes et activités lors des suivis pédagogiques.  <b>AFGSU</b>	<b>STAGE</b> Recherche des connaissances sur les pathologies prévalentes du service, leurs traitements, examens et surveillances en lien. Participation à la distribution des thérapeutiques et à la surveillance de leurs effets. Repérage et réalisation des soins infirmiers au regard du palier d'apprentissage Recherche des protocoles utilisés dans le service. Constitution d'une banque de données sur les thérapeutiques rencontrées. Mise en œuvre du calcul de doses. Découverte et utilisation du dossier de soins informatisé. L'accompagnement clinique (liens entre pathologies, thérapeutiques et soins infirmiers) Analyse de pratique professionnelle (Thèmes en lien avec les activités infirmières)
	UE 2.2	- <b>Faire le lien entre les connaissances biologiques, physiologiques et l'impact sur l'organisme des différentes thérapeutiques.</b>		
	UE 2.4	- <b>Comprendre l'administration des médicaments</b> selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements.		
	UE 2.11	- <b>Comprendre les risques et les effets secondaires</b> liés à l'administration de toute action thérapeutique. - <b>Être attentif à la manifestation de la douleur, être en mesure de l'évaluer</b> et de transmettre cette évaluation.		
	UE 2.6	- <b>Repérer</b> les traitements antalgiques et évaluer leur efficacité. - <b>Assurer</b> la traçabilité des soins dispensés.		
<b>SEMESTRE</b> <b>2</b>	UE 4.3	- <b>Identifier les signes cliniques</b> des traumatismes, des problèmes de santé mentale et leur prise en soin.		
	UE 4.4	- <b>Identifier l'urgence, ses signes et mettre en œuvre les soins adaptés à la situation</b>		

	<u>UE</u>	<u>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</u>	<u>ACTIVITES ET SITUATIONS</u>	
			<u>IFSI</u>	<u>STAGE</u>
<b><u>SEMESTRE</u></b> <b><u>3</u></b>	UE 2.5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques</b> adaptés à la situation clinique d'une personne en respectant les règles de sécurité, d'hygiène et d'asepsie.</li> <li>- <b>De lire, comprendre, analyser et appliquer une prescription médicale</b>, et demander un complément d'information pour éviter les erreurs.</li> <li>- <b>De mettre en œuvre des soins à visée diagnostique et thérapeutique</b>, sans oublier l'entretien d'aide et la médiation thérapeutique.</li> <li>- <b>De maîtriser les règles de sécurité</b> relatives à tous les actes, activités et techniques de soins pratiqués.</li> <li>- <b>D'assurer la traçabilité des soins</b> sur les supports appropriés</li> <li>- <b>D'apprécier l'efficacité des thérapeutiques et leurs surveillances</b></li> <li>- <b>De maîtriser les préparations des thérapeutiques médicamenteuses</b> : « aucune erreur dans différentes situations de calcul de dose : exactitude du calcul de dose ».</li> <li>- Connaître et s'approprier les techniques de surveillance en lien avec la e-santé.</li> <li>- Permettre à l'étudiant d'intégrer le processus transfusionnel dans le respect des bonnes pratiques.</li> <li>- Assurer la traçabilité des soins</li> <li>- Pratiquer des activités « spécifiques » (SAD, aspirations..) dans le respect des bonnes pratiques</li> </ul>	TD de mobilisation de connaissances en pharmacologie.	Recherche des connaissances sur les pathologies prévalentes du service, leurs traitements, examens et surveillances en lien.
	UE 2.8		TD de mobilisation de connaissances sur les pathologies obstructives Les ateliers de PTM. <b>Vidéo sur la double dilution</b>	Recherche des protocoles sur la transfusion sanguine
	UE 2.11		<b>Vidéo et atelier sur la pose sur la pose de sonde urinaire</b>	Recherche des protocoles sur la transfusion sanguine
<b><u>SEMESTRE</u></b> <b><u>4</u></b>	UE 2.7		TD sur les soins infirmiers en service infectieux.	Réalisation de tous les soins infirmiers spécifiques inhérents au service.
	UE 4.3		TD sur les soins infirmiers en pneumologie <b>Atelier oxygénothérapie et aérosolthérapie</b>	Réalisation de la distribution des thérapeutiques et surveiller leurs effets.
	UE 4.4		<b>Atelier aspirations endotrachéales</b> <b>Atelier de soins sur trachéotomie</b> TD sur les examens en infectiologie TD mobilisation du protocole transfusionnel (cas concret) <b>Atelier contrôle ultime et argumentation de la lecture de la carte</b> <b>Atelier transfusion</b> TD sur les activités de médiation TD sur hiérarchisation des urgences (Tri CIMU) TD sur le chariot	Mise en œuvre des protocoles utilisés dans le service. Alimentation de sa banque de données sur les thérapeutiques rencontrées. Mise en œuvre du calcul de doses. L'accompagnement clinique (liens entre pathologies, thérapeutiques et soins infirmiers) Maîtrise du dossier informatisé Analyse de pratique professionnelle (Thèmes en lien avec les activités

			d'urgences TD intubation Escape game urgences Suivi des actes et activités lors des suivis pédagogiques.	infirmières)
--	--	--	---	--------------

	<u>UE</u>	<u>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</u>	<u>ACTIVITES ET SITUATIONS</u>	
			<u>IFSI</u>	<u>STAGE</u>
<b><u>SEMESTRE</u></b> <b><u>5</u></b>	UE 2.6	A ce stade de la formation cela implique que chaque étudiant de :		
	UE 2.9	- Analyser la prescription médicale, de repérer les anomalies et de mettre en œuvre des mesures correctives.	TD de mobilisation de connaissances en pharmacologie.	Rechercher les connaissances sur les pathologies prévalents du service, leur traitement et les surveillances en lien.
	UE 2.11	- Préparer et administrer avec rigueur les thérapeutiques médicamenteuses (exactitude des résultats pour le calcul de dose),	TD de mobilisation de connaissances sur les pathologies tumorales Les ateliers de PTM.	Réaliser tous les soins infirmiers spécifiques inhérents au service.
	UE 4.4	- Pratiquer tous les soins avec rigueur dans le respect des règles d'hygiène, d'asepsie et l'utilisation des protocoles.	<b>Vidéo sur la pose d'une aiguille de Huber dans une CIP</b>	Rechercher des protocoles sur l'utilisation d'une CIP.
	UE 4.7	- Mettre en œuvre les bonnes pratiques dans toutes les dimensions du soin en se référant aux instances légitimes (HAS, Cpias, ANSM,...)	<b>SIMULATION</b>	Réaliser la distribution des thérapeutiques et surveiller leurs effets.
	UI 5.5	- Pratiquer des actes techniques complexes en sécurité (CIP, transfusion,...) et d'appliquer des protocoles antalgiques pré établis, - Se positionner professionnellement en cas de refus/non observance d'un traitement (information au patient). - Rendre compte de la mise en œuvre des prescriptions (transmissions) dans le respect des droits du patient et les règles de l'éthique numérique	<b>pansements complexes</b> TD sur les soins infirmiers pour patients border line. <b>Atelier soins complexes</b> <b>Atelier VVC et PCA</b> TD sur les soins sur Picc-Line TD appropriation des protocoles CIP <b>Atelier CIP</b> <b>Atelier pousse seringue électrique</b> TD sur soins infirmiers et gestion des symptômes d'inconfort. Mise en application des outils numériques en Santé dans le cadre d'une prise en soins (UI) Suivi des actes et activités lors des suivis pédagogiques.	Mettre en œuvre les protocoles utilisés dans le service. Alimenter sa banque de données sur les thérapeutiques rencontrées. Maitriser le calcul de doses. L'accompagnement clinique (liens entre pathologies, thérapeutiques et soins infirmiers) Maitriser le dossier informatisé Analyse de pratique professionnelle (Thèmes en lien avec les activités infirmières)
<b><u>SEMESTRE</u></b> <b><u>6</u></b>				



## **COMPETENCE 5**

### **Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs**

#### **Critères de la compétence**

1. Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique
2. Accompagner une personne ou un groupe de personnes, dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement
3. Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé : consentement aux soins, comportement vis-à-vis de sa santé...
4. Concevoir et mettre en œuvre des actions de conseils, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées
5. Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives
6. Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique pour une ou plusieurs personnes
7. Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l'acquisition des compétences en éducation et prévention pour les patients

#### **Critères d'évaluation :**

1. Pertinence de la séquence éducative

#### **Indicateurs :**

- Les besoins et les demandes ont été repérés, analysés et pris en compte
- Les ressources de la personne et du groupe sont identifiées et mobilisées
- La séquence est adaptée à la situation de la personne ou du groupe

2. Pertinence dans la mise en œuvre des soins éducatifs et préventifs

- La personne est prise en compte dans la mise en œuvre de l'action
- La participation de la personne ou du groupe est recherchée
- Les techniques et les outils pédagogiques utilisés sont adaptés et leur utilisation évaluée
- Les actions réalisées sont évaluées

3. Pertinence de la démarche de promotion de la santé

- La démarche de promotion de la santé est adaptée à la population cible
- Les informations sont analysées en tenant compte de l'ensemble des paramètres des situations
- Les objectifs et les actions correspondent aux résultats escomptés, aux ressources et aux contextes

#### **1. BINOME DE COORDONNATEURS DE LA COMPETENCE :**

- **Stéphanie LLES**
- **Fabienne JOLY**

## 2. UNITES D'ENSEIGNEMENTS ET OBJECTIFS INSTITUTIONNELS EN LIEN AVEC LA COMPETENCE 5

	<u>UE</u>	<u>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</u>	<u>ACTIVITES ET SITUATIONS</u>	
<u>SEMESTRE 2</u>	1.2 S2	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Connaitre l'organisation, les acteurs et les modes de financement du système de santé Français.</li> <li>- Intégrer les concepts fondamentaux dans le champ de la santé publique et de la santé communautaire.</li> <li>- Découvrir la santé environnementale et réfléchir à l'intégration de certaines pratiques dans son activité professionnelle.</li> <li>- Comprendre le rôle des professionnels de santé dans le domaine de la prévention.</li> </ul>	<p><b><u>IFSI</u></b></p> <p>Suivi du E-learning de santé publique sur Universitaire.</p> <p>Réalisation d'une carte conceptuelle sur les déterminants de santé</p> <p>Réalisation en groupe d'une Infographie sur la santé environnementale</p>	<p><b><u>STAGE</u></b></p> <p>Observation des pratiques éducatives, d'information et de conseil des équipes pluridisciplinaires. Participation à l'éducation, à l'information et au conseil sur la santé en direction d'une personne ou d'un groupe de personnes en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire</p>
<u>SEMESTRES 3 ET 4</u>	1.2 S3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégrer la méthodologie de projet en promotion de la santé en répondant de façon concrète à une commande institutionnelle dans le cadre du service sanitaire des étudiants en santé.</li> <li>- Découvrir en action certains outils d'animation de groupe.</li> <li>- Développer des compétences en matière de choix et d'adaptation des outils d'éducation.</li> <li>-Mettre en œuvre une action d'éducation à la santé auprès d'un public cible.</li> <li>- Savoir évaluer son action d'éducation à la santé.</li> </ul>	<p><b><u>IFSI</u></b></p> <p>Rédaction d'un projet d'éducation à la santé</p> <p>Rédaction de fiches actions</p> <p>Préparation d'outils d'intervention et d'évaluation.</p>	<p><b><u>STAGE</u></b></p> <p>- Dans le cadre du service sanitaire, réalisation d'une action d'éducation à la santé auprès d'un groupe et évaluation de celle-ci.</p>
	4.6 S3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueillir des personnes atteintes de maladies chroniques dans un climat de confiance réciproque afin de favoriser l'alliance thérapeutique et l'adhésion au programme proposé.</li> </ul>	<p><b>S3</b></p> <p>Exploration de la méthodologie de l'ETP proposée par la HAS par des travaux dirigés</p>	
	4.6 S4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser la situation d'un patient ou d'un groupe afin d'établir un bilan éducatif partagé.</li> </ul>	<p>thématiques permettant</p>	<p>Participation à l'information, au conseil</p>

	<b>5.4 S4</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir avec la personne ou le groupe les activités nécessaires en lien avec le bilan éducatif partagé.</li> <li>- Choisir des outils d'animation adaptés à la situation des personnes.</li> <li>- Animer des ateliers collectifs.</li> <li>- Evaluer le résultat de son action.</li> </ul>	<p>de découvrir des outils d'animation.</p> <p style="text-align: center;"><b>S4</b></p> <p>Analyse en groupe restreint d'une situation individuelle, proposition d'actions personnalisées, réalisation filmée d'une action éducative et analyse de la posture éducative , réalisation d'un livret pédagogique.</p>	<p>et à l'éducation d'une personne ou d'un groupe de personnes en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire</p>
<b><u>SEMESTRES 5 ET 6</u></b>				<p>Participation à l'éducation, à l'information et au conseil sur la santé en direction d'une personne ou d'un groupe de personnes en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire</p>

**Compétence 6**  
**Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins**

**Critères de la compétence :**

1. Définir, établir et créer les conditions et les modalités de la communication propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne
2. Accueillir et écouter une personne en situation de demande de santé ou de soin en prenant en compte son histoire de vie et son contexte
3. Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication
4. Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique
5. Informer une personne sur les soins en recherchant son consentement
6. Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité
7. Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage en fonction des situations identifiées

<b>Critères d'évaluation :</b> <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	<b>Indicateurs :</b> <i>Quels <b>signes visibles</b> peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
<b>1 – Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La situation relationnelle est analysée en fonction des personnes et du contexte</li> <li>- Les besoins spécifiques de communication d'une personne en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité sont explicités et les attitudes adaptées identifiées</li> <li>- Les besoins spécifiques des patients atteints de troubles psychiques sont explicités et les attitudes adaptées identifiées</li> </ul>
<b>2 – Cohérence dans la mise en œuvre d'une communication adaptée aux personnes soignées et leur entourage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les conditions propices à la communication sont mises en œuvre</li> <li>- Une attention est portée à la personne</li> <li>- La communication prend en compte l'expression et le contexte de vie du patient</li> <li>- Le langage professionnel et les modes de communication (verbal, non verbal) sont adaptés à la personne</li> <li>- La posture professionnelle est adaptée à la relation soignant – soigné et vise au respect de la personne</li> </ul>
<b>3 – Justesse dans la recherche du consentement du patient</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le consentement de la personne aux soins est recherché et négocié si nécessaire</li> </ul>

**COORDONNATEURS DE LA COMPETENCE :**

- Stéphanie LEFEVRE
- Luc ANDRIEUX

**UNITES D'ENSEIGNEMENTS ET OBJECTIFS INSTITUTIONNELS EN LIEN AVEC LA COMPETENCE 6**

	UE	OBJECTIFS INSTITUTIONNELS	ACTIVITES ET SITUATIONS	
			IFSI	STAGE
<b>SEMESTRE 1</b>	UE 1.1	<p><b>Objectifs de la compétence 6 du projet de 1<sup>ère</sup> année :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir, <b>établir et créer</b> les conditions et les modalités de la communication propice à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de compréhension de la personne.</li> <li>- <b>Accueillir et écouter une personne</b> en situation de demande de santé ou de soin en prenant en compte son histoire de vie, son contexte de vie...</li> <li>- <b>Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale</b> avec les personnes en tenant compte des altérations de communication.</li> <li>- <b>Rechercher et instaurer un climat de confiance</b> avec la personne soignée et son entourage.</li> <li>- <b>Informé une personne sur les soins</b> en recherchant son consentement.</li> </ul> <p><b>Objectifs de l'UE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-identifier des situations de communications difficiles.</li> <li>-Développer une approche compréhensive de la personne en situation de soin.</li> <li>-Objectiver sa position de soignant dans la relation à l'autre en situation institutionnelle.</li> </ul> <p>-----</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Acquérir un vocabulaire de base en anglais de la santé et des soins.</li> <li>-Etre en capacité de communiquer en anglais avec une personne anglophone dans un contexte de soin.</li> </ul>	<p>Etudes de cas relatifs à des analyses de vécus et de pratiques de la relation de soin.</p> <p>Interview d'une personne sur une thématique culturelle</p>	<p>Recherche du consentement de la personne soignée</p> <p>Communication adaptée aux différents publics</p> <p>Réalisation d'un accueil</p> <p>Se présenter, écouter, informer et expliquer les soins</p>
	UE 6.2		<p>-----</p> <p>Plateforme e-learning Mi-School : communiquer. Livret pédagogique Mi-school à compléter. Saynètes de simulation en TD .</p>	

	<u>UE</u>	<u>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</u>	<u>ACTIVITES ET SITUATIONS</u>	
			<u>IFSI</u>	<u>STAGE</u>
<u>SEMESTRE 2</u>	<b>UE1.1</b>	<p>Développer une approche compréhensive de la personne en situation de soin en lien avec ses caractéristiques sociales et/ou culturelles.</p> <p>-Objectiver les déterminants sociaux et culturels ayant une influence sur la relation de soin en situation institutionnelle ou à domicile.</p> <p>-----</p>	<p>Réfléchir et enquêter sur les situations interculturelles en lien avec les conceptions du corps, de la santé et des soins.</p> <p>-----</p>	<p>Recherche du consentement de la personne soignée</p> <p>Communication adaptée aux différents publics</p>
	<b>UE4.2</b>	<p>Comprendre les situations de soins dans leur globalité (dimensions biologique, psychologique et sociale), afin d'établir une approche relationnelle adaptée à chaque personne et à chaque contexte.</p> <p>Identifier les besoins, les attentes et les ressources de la personne afin d'adapter son attitude.</p>	<p>Jeux de rôle à partir de situations relationnelles : accueil, handicap visuel, surdit�, refus de soins...</p> <p>-----</p>	<p>R�alisation d'un accueil</p> <p>Se pr�senter, �couter , informer et expliquer les soins</p>
	<b>UE 6.2</b>	<p>�tre capable d'analyser sa pratique de communication afin d'am�liorer la qualit� de la prise en charge relationnelle des personnes ou des groupes.</p> <p>-----</p> <p>-D�velopper ses connaissances en anglais m�dical. -acqu�rir un vocabulaire de base en anglais de la sant� et des soins. -Etre en capacit� de communiquer en anglais avec une personne anglophone dans un contexte de soin.</p>	<p>-</p> <p>Plateforme <i>e-learning Mi-School</i> Livret p�dagogique Mi-school � compl�ter sur le plan de la communication.</p>	

	<u>UE</u>	<u>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</u>	<u>ACTIVITES ET SITUATIONS</u>	
			<u>IFSI</u>	<u>STAGE</u>
<u>SEMESTRE 3</u>		<p><b>Objectifs de la compétence 6 du projet de 2<sup>ème</sup> année :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Développer ses capacités relationnelles</b> auprès des équipes, des patients et des publics prioritaires en santé publique.</li> <li>- <b>D'analyser ses modes de relation</b> et de les réajuster pour répondre aux besoins des personnes soignées.</li> <li>- Adapter sa communication auprès de personnes présentant des difficultés à s'exprimer.</li> <li>- De mettre en œuvre <b>une alliance thérapeutique</b>.</li> </ul> <p>De <b>conduire une relation d'aide adaptée</b> auprès des personnes ou de leur entourage.</p>		
	-----			
	<b>UE 4.2</b>	<p><b>Objectifs de l'UE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Construire une relation de confiance avec la personne pour favoriser l'alliance thérapeutique dans le cadre d'un partenariat de soin.</li> <li>-Mettre en œuvre une relation d'aide de soutien psychologique adaptée dans des situations relationnelles spécifiques après avoir analysé la situation.</li> <li>-Etre capable de conduire un entretien infirmier adapté à la situation de la personne grâce à l'utilisation des principes fondamentaux de savoirs faire et de savoirs être relationnels pensés personnalisés et adaptés aux contextes rencontrés.</li> </ul>	<p>-----</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de situations de relation d'aide.</li> <li>- Evaluation : présentation, analyse et simulation d'une relation d'aide adaptée à la situation.</li> <li>- Ateliers de simulation de relation d'aide.</li> </ul>	<p>-----</p> <p>Identification de situation relationnelle s inadaptées du point de vue des bonnes pratiques relationnelles pouvant servir à une analyse pour l'EVAL.</p>
	-----			
<b>UE 5.3</b>	<p><b>Objectifs de l'UE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus de soins, de conflit et agressivité,</li> <li>-Définir les modalités de la communication propices à l'intervention soignante selon le niveau de compréhension de la personne.</li> </ul>	<p>-----</p> <p>Analyse d'une situation de soin complexe comportant une problématique relationnelle à résoudre de manière adaptée à l'aide de bonnes pratiques relationnelles.</p> <p>-----</p> <p>- TD : dialogue sur des situations d'urgence</p> <p>-Evaluation de l'UE relatives à l'accueil aux urgences.</p>	<p>-----</p> <p>Pratique de la relation d'aide et du soutien psychologique</p>	
-----				
<b>UE 6.2</b>	<p><b>Objectifs de l'UE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Développer sa capacité à communiquer en anglais avec une personne soignée et son entourage dans des situations de communication prévalentes en lien avec des pathologies ou des troubles courants.</li> </ul>			



<u>SEMESTRE 4</u>	<u>UE</u>	<u>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</u>	<u>ACTIVITES ET SITUATIONS</u>	
	<b>UE 6.2</b> <b>UE 2.7</b>	Développer sa capacité à communiquer en traduisant en français un article professionnel rédigé en anglais à l'aide de connaissances sur une thématique de santé.  Communiquer avec une personne présentant des troubles cognitifs	<u>IFSI</u>	<u>STAGE</u>
<u>SEMESTRE 5</u>	<u>UE</u>	<u>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</u>	<u>ACTIVITES ET SITUATIONS</u>	
	<b>UE 4.2</b> ----- <b>UE 6.2</b>	<p><b>Objectifs de la compétence 6 du projet de 3<sup>ème</sup> année :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter sa posture professionnelle nécessaire à la relation soignant/soigné : reconnaît, analyse et gère ses émotions.</li> <li>- Créer et maintenir une relation de confiance avec une personne soignée, son entourage ou un groupe au bénéfice de l'alliance thérapeutique.</li> <li>-Identifier les besoins spécifiques de relation et adapte sa communication en situations complexes (fin de vie, deuil, agressivité, violence, crise sanitaire ...).</li> <li>-Apprendre à se protéger en tant que soignant face aux situations difficiles.</li> </ul> <p><b>Objectifs de l'UE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Acquérir des outils relationnels pour mieux se connaître et pour mieux soigner.</li> <li>-Apprendre à connaître ses propres besoins, identifier, comprendre et travailler ses émotions.</li> <li>-Intégrer des moyens de communication permettant une adaptation personnalisée aux différents contextes relationnels.</li> <li>-Développer une communication respectueuse, adaptée et surtout bienveillante.</li> </ul> <p>-----</p> <p>Effectuer une présentation orale des éléments essentiels d'un article en anglais extrait de la revue scientifique médicale <i>Prescrire</i>.</p>	<u>IFSI</u>	<u>STAGE</u>

<b>SEMESTRE</b> 6	<b><u>UE</u></b>	<b><u>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</u></b>	<b><u>ACTIVITES ET SITUATIONS</u></b>	
	<b>UE 6.2 (DM/LA)</b>	Rédiger l'abstract en anglais de son mémoire de fin d'étude	<b><u>IFSI</u></b> Rédaction d'un abstract du mémoire de fin d'études.	<b><u>STAGE</u></b> Poursuite des activités antérieures

**COMPETENCE 7**  
**ANALYSER LA QUALITE ET AMELIORER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE**

**Critères de la compétence**

1. Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle
2. Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels
3. Evaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée
4. Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et techniques
5. Evaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux – stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes...) et identifier toute non –conformité
6. Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins et dans l'urgence
7. Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique

<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Indicateurs</b>
1. Pertinence de l'analyse dans l'utilisation d'un protocole pour une situation donnée	-L'utilisation d'un protocole est expliquée en fonction d'une situation donnée
2. Pertinence de l'analyse dans l'application des règles- -De qualité, sécurité, ergonomie, -De traçabilité -Liées aux circuits d'entrée, de sortie et de stockage du linge, des matériels et des déchets	-Les non- conformités sont identifiées -Les règles de la traçabilité sont explicitées selon les situations -Les risques de non traçabilité sont explicités -Les risques de la gestion des déchets est expliqué -Les propositions de réajustement sont pertinentes
3. Conformité de la désinfection, du nettoyage, du conditionnement, et de la stérilisation	-Les techniques de nettoyage des instruments ou des matériels sont connues et expliquées de manière appropriée -Les opérations de stérilisation sont expliquées conformément aux normes en vigueur et au contexte
4. Complétude dans la vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés	-Les défauts de fonctionnement sont identifiés et signalés pour les appareils et dispositifs médicaux nécessaires aux soins et pour le matériel d'urgence -Les conditions de stockage des médicaments, des dispositifs médicaux, des appareillages, sont contrôlés
5. Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'une situation de travail Indicateurs :	-La démarche d'analyse et le raisonnement sont formalisés et logiques -Les difficultés et les erreurs sont identifiées Les causes sont analysées Des améliorations sont proposées -Les valeurs professionnelles et les règles déontologiques sont repérées dans la démarche d'analyse La satisfaction de la personne soignée est prise en compte

**BINOME DE COORDONNATEURS DE LA COMPETENCE :**

- Dominique MONOD
- Nicolas CAPITAN

### 3. UNITES D'ENSEIGNEMENTS ET OBJECTIFS INSTITUTIONNELS EN LIEN AVEC LA COMPETENCE 7

	<u>UE</u>	<u>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</u>	<u>ACTIVITES ET SITUATIONS</u>	
<u>SEMESTRE 1</u>	<u>1.3.S1</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer et mobiliser son éthique professionnelle, sa capacité critique et de questionnement afin de devenir un professionnel autonome, responsable et réflexif. Analyser les situations de soins pour adapter sa prise en charge.</li> <li>- La qualité de l'analyse est en lien avec les <u>principes éthiques</u> et <u>déontologiques</u> professionnels.</li> <li>-Respecter les principes du code de déontologie infirmière à l'égard des patients et des confrères.</li> <li>- Intégrer les bonnes pratiques de gestion des données personnelles de santé (données sensibles ) en regard <u>de l'évolution des sciences et des techniques dans une finalité de qualité des soins</u></li> <li>-Être capable d'évaluer sa pratique professionnelle en <u>se référant aux bonnes pratiques, en tenant compte des règles de sécurité, d'ergonomie, et de qualité des soins.</u></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-TD-Travaux de groupe droits des patients selon le statut social</li> <li>-TD sur le champ de compétence IDE /AS</li> <li>-TD champ de compétence vaccinal</li> <li>- Activité en lien avec le secret professionnel</li> <li>- TD Législation RGPD et sécurité numérique</li> </ul>	<p><b>STAGE S1</b> -Possible participation journée droits des patients , journée sécurité, personne de confiance – directives anticipée, audits divers</p>
	<u>2.10.S1</u>		<p><b>-MOOC droits du patient</b></p> <p>TD exploitation de solutions numériques pour découvrir et s'approprier les règles d'hygiène</p>	<p><b>Recherche consentement</b> aux soins quotidiens</p> <p><u>Application des règles et vigilances</u></p> <p>Recherche de protocoles en lien avec hygiène 2.10</p>

<b><u>SEMESTRE 2</u></b>	<b><u>UE</u></b>	<b><u>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</u></b>	<b><u>ACTIVITES ET SITUATIONS</u></b>	
			<b><u>IFSI</u></b>	<b><u>STAGE</u></b>
	<b>UE 4.4.S2</b>	<u>L'étudiant doit se préoccuper constamment dans le cadre de sa pratique professionnelle du respect et du maintien des principes de sécurité et de qualité des soins</u>	<b>Sécurité des soins</b> TD / utilisation solutions numériques Webinaire, serious game, escape game  - Ateliers apprentissage - Analyse de pratique par le biais de la simulation -TD risques pour la santé- -TD vigilances et risques environnementaux -TD accidents du travail et maladies professionnelles <b>-Vidéo risque incendie</b> -TD Evaluation risque agression	Recherche des protocoles sur la perfusion, les bonnes pratiques d'injection, pansement, dispositifs médicaux Respect de l'application des règles de traçabilité liées aux circuits d'entrée et de sortie des DM Identification et transmission des non-conformité Développement de sa réflexivité par les analyses de situations présentées en regroupements en lien avec la gestion des risques
	<b>UE 4.5.S2</b>	Repérer les dangers, les risques, et non-conformités Connaitre les modes de déclaration des incidents accidents, évènements indésirables Découvrir les méthodes d'analyse des risques , accidents ou incidents Comprendre le circuit de la remontée et descente d'informations en matière de risques au niveau local, régional, national Identifier les organismes ou instances, agences, correspondants participant à la gestion des risques ou au processus de vigilance		

	<b>UE</b>	<b>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</b>	<b>ACTIVITES ET SITUATIONS</b>	
<b>SEMESTRE 3</b>	<b><u>Les processus</u></b> <b>2.5.S3 /2.8.S3</b> <b>2.11.S3</b>	Utiliser les apports de savoirs concernant les processus afin d'augmenter le socle professionnel de connaissances au cours de la deuxième année de formation afin d'affiner ses capacités d'analyse	<b><u>IFSI</u></b> - TD sur les apprentissages en lien avec les processus -Utilisation de ressources numériques Universitaire®	<b><u>STAGE</u></b> -Mise en liens entre théorie et pratique afin de donner du sens et de conduire des soins de qualité -accompagnement clinique, APP et regroupement -analyse des situations avec ses pairs et les professionnels encadrants -Mise en œuvre du calcul de dose en situation réelle
	<b>SEMESTRE4</b>	<b><u>UE</u></b>	<b><u>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</u></b>	<b><u>ACTIVITES ET SITUATIONS</u></b>
	<b><u>UE 1.3.S4</u></b> <b><u>UE 4.5.S4</u></b>  <b><u>UE 4.4.S4</u></b>	Progresser dans la mise en œuvre des pratiques professionnelles tout en y incluant le respect du cadre législatif et son évolution. Progresser dans le positionnement en lien avec une attitude réflexive dans le but d'améliorer sa pratique professionnelle et de savoir la remettre en question	<b><u>IFSI</u></b> -TD méthodes d'analyse des EIG -TD maladies infectieuses - TD gestion des risques - TD infectiovigilance/ materiovigilance/ pharmacovigilance / hemovigilance	<b><u>STAGE</u></b> Participation à l'élaboration des fiches d'évènements indésirables Contrôle et gestion des matériels, dispositifs médicaux et produits Recherche de protocoles transfusion - Recherche protocole en lien douleur induite - Recherche protocole sonde urinaire

	<u>UE</u>	<u>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</u>	<u>ACTIVITES ET SITUATIONS</u>	
<u>SEMESTRE 5</u>	<u>UE 4.4.S5</u> <u>UI 5.5.S5</u> <u>UO 5.7.S5/S6</u> <u>2.11.S5</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Progresser dans la mise en œuvre des pratiques professionnelles tout en y incluant le respect du cadre législatif et son évolution.</li> <li>-Progresser dans le positionnement en lien avec une attitude réflexive dans le but d'améliorer sa pratique professionnelle et de savoir la remettre en question</li> </ul>	UI / UO : découverte et mobilisation de connaissances sur des situations de soins complexes dans un domaine spécifique infirmiers  Enquêtes et recherches de témoignages  -Ateliers soins complexes	<u>STAGE</u> Recherche de protocoles CIP  Prise en charge d'un secteur de soins et assumer ses responsabilités de futur professionnel  Repérage des anomalies dans les prescriptions
	<u>SEMESTRE 6</u>	<u>UE 4.8.S6</u> <u>UE 5.6.S6</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Développer la capacité à être un professionnel réflexif, autonome, responsable en intégrant la démarche qualité dans les soins</li> <li>- Intégrer les recommandations de bonnes pratiques relatives à la profession et ainsi s'inscrire dans une démarche qualité d'auto-évaluation et de sécurité.</li> <li>- Confronter sa pratique à celle de ses pairs par l'intermédiaire du TFE</li> </ul>	<u>IFSI</u> TD préparation d'audits de bonnes pratiques TD analyse critique de situations de travail  Préparation guidances individuelles et collectives TFE



## COMPETENCE 8

### Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques

#### Critères de la compétence :

1. Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles
2. Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement
3. Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées
4. Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles ;
5. Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en œuvre
6. Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite.

#### Critères d'évaluation :

1. Pertinence des données recherchées au regard d'une problématique posée ;

2. Pertinence dans la qualité du questionnement professionnel.

#### Indicateurs :

- Les données scientifiques pertinentes sont recherchées ;
- Les éléments d'information pertinents sont recherchés dans les documents professionnels et scientifiques ;
- Les bases documentaires sont utilisées ;
- Des explications sont données sur le choix des données sélectionnées au regard d'une problématique donnée, la sélection est pertinente ;
- Les méthodes et outils d'investigation choisis dans un cadre donné sont adaptés (enquêtes, questionnaires...).

Des questions pertinentes sont posées en relation avec les problématiques professionnelles

#### COORDONNATEURS DE LA COMPETENCE :

- Luc ANDRIEUX
- Stéphanie LEFEVRE

**UNITES D'ENSEIGNEMENTS ET OBJECTIFS INSTITUTIONNELS EN LIEN AVEC LA COMPETENCE 8**

	<u>UE</u>	<u>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</u>	<u>ACTIVITES ET SITUATIONS</u>	
			<u>IFSI</u>	<u>STAGE</u>
<b><u>SEMESTRE 1</u></b>	<b>UE 6.1</b>	<p><b>Objectifs du projet de 1<sup>ère</sup> année :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Utiliser les ressources documentaires du service</b> relatifs à la compréhension de la prise en charge de la personne. □□</li> <li>- Identifier les ressources documentaires informatiques et bibliographiques professionnelles fiables et actualisées.</li> <li>- Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés à la prise en charge de la personne.</li> </ul> <p><b>Objectifs de l'UE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprendre à organiser son travail efficacement en utilisant des méthodes individuelles et collectives efficaces.</li> <li>- Connaître et utiliser les ressources documentaires dans le contexte d'une formation universitaire.</li> </ul> <p>S'initier à l'informatique ou approfondir ses compétences sur Word.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser une fiche de lecture sur un thème d'intérêt professionnel dans le respect des normes APA.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Recherche de documents professionnels sur la plateforme universitaire.</li> <li>-Application des consignes de référencement bibliographique selon les normes APA.</li> <li>- UI : recherche de documents et de sources actualisées, valides et légitimes.</li> </ul>	<p>Développement de sa curiosité intellectuelle par le biais de recherches adaptées en lien avec les situations et soins rencontrés</p> <p>Elaboration de fiches documentaires relatives aux pathologies, à la pharmacologie et aux examens.</p> <p>Rendre compte de ses recherches aux professionnels</p>

<b><u>SEMESTRE 2</u></b>	<b>UE</b>	<b>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</b>	<b>ACTIVITES ET SITUATIONS</b>	
			<b><u>IFSI</u></b> - UI : recherche de documents et de sources actualisées, valides et légitimes.	<b><u>STAGE</u></b> Développement de sa curiosité intellectuelle par le biais de recherches adaptées en lien avec les situations et soins rencontrés Elaboration de fiches documentaires relatives aux pathologies, à la pharmacologie et aux examens. Rendre compte de ses recherches aux professionnels APP : recherche de bonnes pratiques et de notions théoriques en lien avec le questionnement sur la pratique de soin rencontrée avec référencement bibliographique normé

	<u>UE</u>	<u>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</u>	<u>ACTIVITES ET SITUATIONS</u>	
<u>SEMESTRE 3</u>		<p><b>Objectifs du projet de 2<sup>ème</sup> année :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formuler des <b>problématiques infirmières pertinentes</b> et d'effectuer des recherches fiables fondées sur les bonnes pratiques pour réaliser des analyses de situation professionnelles.</li> <li>- De construire et <b>d'argumenter le choix de ses outils</b> et de ses recherches.</li> <li>- Poursuivre son implication dans les <b>recherches de connaissances</b> à l'IFSI et en stage,</li> <li>- D'identifier une <b>thématique ou un sujet de recherche</b> pour le travail de fin d'étude (phase préparatoire au mémoire),</li> <li>- Respecter impérativement les règles anti-plagiat (propriété intellectuelle, citations, règles bibliographiques...).</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b><u>IFSI</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- UI : recherche de documents et de sources actualisées, valides et légitimes.</li> </ul>	<p>Elaboration de fiches documentaires relatives aux pathologies, à la pharmacologie et aux examens. Rendre compte de ses recherches aux professionnels APP : recherche de bonnes pratiques et de notions théoriques en lien avec le questionnement sur la pratique de soin rencontrée avec référencement bibliographique normé</p>

	<u>UE</u>	<u>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</u>	<u>ACTIVITES ET SITUATIONS</u>	
<u>SEMESTRE 4</u>	UE 3.4	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Développer un esprit de questionnement scientifique.</li> <li>-Explorer l'ensemble des méthodes de la recherche scientifique en soins et santé.</li> <li>-Utiliser des moteurs de recherche permettant l'accès à des données professionnelles et scientifiques utiles et légitimes.</li> <li>-Rechercher, comprendre et utiliser des sources fiables et des données probantes issues de recherches scientifiques.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b><u>IFSI</u></b></p> <p>Initiation aux méthodes de recherche en sciences infirmières.          Approfondissement des techniques de recherches documentaires. Recherche d'articles scientifiques et professionnels en vue de l'élaboration du travail de recherche pour le mémoire - UI : recherche de documents et de sources actualisées, valides et légitimes.</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>STAGE</u></b></p> <p>Elaboration de fiches documentaires relatives aux pathologies, à la pharmacologie et aux examens. Rendre compte de ses recherches aux professionnels APP : recherche de bonnes pratiques et de notions théoriques en lien avec le questionnement sur la pratique de soin rencontrée avec référencement bibliographique normé</p>

<b><u>SEMESTRE 5</u></b>	<b><u>UE</u></b>	<b><u>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</u></b>	<b><u>ACTIVITES ET SITUATIONS</u></b>	
		<p><b><u>Objectifs du projet de 3<sup>ème</sup> année :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquérir une démarche d'actualisation de ses connaissances : veille sanitaire, recommandations de bonnes pratiques, recherches scientifiques et professionnelles spécialisées (IPA, IBODE, IADE, IPDE, DU, master,....)</li> <li>- Élaborer un travail de recherche d'intérêt professionnel en vue d'une communication écrite et orale.</li> <li>- Se projeter dans la réalisation de travaux de recherche au bénéfice de la pratique professionnelle.</li> <li>- Utiliser des données fiables, professionnelles et scientifiques dans le respect de la propriété intellectuelle</li> </ul>	<p><b><u>IFSI</u></b></p> <p>Rendu d'une recherche bibliographique en lien avec le mémoire.</p> <p>Recherche d'articles scientifiques et professionnels en vue de la préparation du mémoire.</p> <p>- UI : recherche de documents et de sources actualisées, valides et légitimes.</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>STAGE</u></b></p> <p>Elaboration de fiches documentaires relatives aux pathologies, à la pharmacologie et aux examens.</p> <p>Rendre compte de ses recherches aux professionnels</p> <p>APP : recherche de bonnes pratiques et de notions théoriques en lien avec le questionnement sur la pratique de soin rencontrée avec référencement bibliographique normé</p>

<b><u>SEMESTRE 6</u></b>	<b><u>UE</u></b>  <b>5.6</b> <b>et</b> <b>UE 3.4</b>	<b><u>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</u></b>	<b><u>ACTIVITES ET SITUATIONS</u></b>	
		<b>Objectifs de l'UE :</b> -Effectuer un état des lieux des connaissances sur la situation de soin traitée par une recherche documentaire actualisée. -Rechercher des recommandations de bonnes pratiques permettant de répondre de manière adaptée et personnalisée au problème de soin rencontré. -Réaliser une étude de terrain afin d'approfondir une synthèse théorique. -Analyser les données recueillies afin de trouver des solutions adaptées et personnalisées au problème de santé et conformes aux recommandations actuelles. -Rédiger un mémoire de fin d'études selon les règles. -Analyser une activité de soin au regard des recommandations et des bonnes pratiques professionnelles	<b><u>IFSI</u></b>	<b><u>STAGE</u></b>
			Synthèse d'articles professionnels et scientifiques sur un sujet ciblé (revue de littérature) en lien avec le mémoire. Recherche bonnes pratiques.	Elaboration de fiches documentaires relatives aux pathologies, à la pharmacologie et aux examens. Rendre compte de ses recherches aux professionnels Recherche de ressources humaines en vue d'une enquête de terrain APP : recherche de bonnes pratiques et de notions théoriques en lien avec le questionnement sur la pratique de soin rencontrée avec référencement bibliographique normé

## COMPETENCE 9

### Organiser et coordonner les interventions soignantes

#### Critères de la compétence

1. Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif)
2. Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences
3. Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité
4. Coordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile
5. Coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale
6. Coordonner le traitement des informations apportées par les différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins
7. Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes
8. Organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral.

#### Critères d'évaluation :

1. Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des différents acteurs.
2. Cohérence dans la continuité des soins
3. Fiabilité et pertinence des informations transmises

#### Indicateurs :

- Les autres professionnels de santé sont sollicités à bon escient
- Les ressources externes sont identifiées
- La répartition des activités est conforme au champ de compétences des intervenants.
- Les liens entre les différentes interventions professionnelles sont repérés et explicités
- L'organisation des activités pour optimiser le travail en collaboration est expliquée et argumentée
- Le contrôle des soins confiés est réalisé
- La continuité et la traçabilité des soins sont assurées
- Toutes les informations requises sont transmises aux professionnels de santé concernés dans les délais
- Les informations transmises sont pertinentes, fiables et sélectionnées avec discernement dans le respect de la réglementation et de la protection du patient (traçabilité, comptabilité, liaison avec les organismes de remboursement...)
- Une synthèse claire de la situation de la personne est restituée
- Les anomalies ou les incohérences entre les informations transmises par les différents acteurs sont repérées

#### BINOME DE COORDONNATEURS DE LA COMPETENCE :

- Dominique MONOD
- Nicolas CAPITAN



**UNITES D'ENSEIGNEMENTS ET OBJECTIFS INSTITUTIONNELS EN LIEN AVEC LA COMPETENCE 9**

<b>UE</b>	<b>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</b>	<b>ACTIVITES ET SITUATIONS</b>	
		<b>IFSI</b>	<b>STAGES</b>
<p><b><u>Objectifs transversaux applicables à l'ensemble de la formation et à mettre en œuvre chaque fois que possible</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Découvrir, mobiliser puis maîtriser les outils de la e-santé et leur cadre législatif en vigueur</li> <li>- Repérer et expliciter les liens entre les différentes interventions professionnelles</li> <li>- Coordonner les actions de soins et coopérer avec l'équipe pluriprofessionnelle</li> <li>- Développer l'organisation des activités et la conduite de projet, savoir l'expliquer et l'argumenter</li> <li>- Transmettre des informations fiables et pertinentes et savoir en repérer les anomalies ou les incohérences</li> <li>- S'assurer que la continuité des soins, la traçabilité et le contrôle des soins confiés sont effectifs</li> <li>- Développer la collaboration entre les apprenants en formation</li> </ul> <p>- Informer les étudiants sur les violences conjugales, en lien avec les préconisations du ministère de la santé, afin qu'ils participent à leur identification et à leur signalement au regard de leur champ de compétences.</p> <p>Répondre aux orientations de la MIPROF concernant la formation initiale des professionnels de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les étudiants à la sécurité routière.</li> </ul>	<p>TD applications de e-santé MOOC sur la e-santé Serious game ou escape game en lien avec la e-santé ou autre application Webinaires TD vocabulaire médical TD moyens de transmission numériques TD transmissions et RGPD Ateliers de fin d'année autour des soins en collaboration ESI / EAS</p> <p>Informations sur Plateforme universitaire® et échanges avec association prévention routière de l'Ain Actions en lien avec le BDE</p>	<p>Utilisation des applications de e-santé et différents logiciels Participation à des téléconsultations, télé-soins, télé-suivis, actions télémédecine</p> <p><b>Accompagnements cliniques (démarches de soins) et regroupements (APP)</b> réalisés une à deux fois par an abordant le thème du travail en équipe Réaliser des activités afin de valider le critère 2 de la C9 S'approprier les outils de traçabilité propres à chaque terrain de stage et aux réseaux. Savoir discerner les erreurs et / ou incohérences et les signaler dans les délais requis. Savoir se positionner en cas d'erreur Sélectionner, transmettre et traiter des informations claires et pertinentes au regard de la réglementation et de la protection du patient</p>
<p><b><u>Objectifs transversaux applicables sur tous les semestres et à mettre en œuvre chaque fois que possible</u></b></p>			

			Effectuer des relèves et / ou synthèses claires de la situation des patients pris en soins Application du travail en binôme. Mobilisation de la compétence 10. Se positionner en tant qu'acteur de la sécurité routière
<b><u>SEMESTRE 1</u></b>	<b><u>UE</u></b>	<b><u>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</u></b>	<b><u>ACTIVITES ET SITUATIONS</u></b>
		<p><b>Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes</b> (santé, social, médico-social, associatif...).</p> <p><b>S'impliquer dans les soins en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités,</b></p> <p><b>Veiller à transmettre les informations</b> par oral et par écrit pour assurer la continuité des soins, en utilisant les outils adaptés.</p> <p><b>Collaborer au sein d'une équipe pluri professionnelle</b> afin d'optimiser la prise en charge</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>IFSI</u></b></p> <p>TD en lien avec le champ de compétences TD en lien avec le recueil de données</p> <p style="text-align: center;"><b><u>STAGE</u></b></p> <p>Participation active aux relèves / aux réunions de synthèse Repérage des différents intervenants au sein de l'équipe pluridisciplinaire</p>

	<u>UE</u>	<u>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</u>	<u>ACTIVITES ET SITUATIONS</u>	
			<u>IFSI</u>	<u>STAGE</u>
<b><u>SEMESTRE 2</u></b>	<b><u>3.2.S2</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Solliciter et intégrer l'ensemble des professionnels sur toutes les phases du projet de soins</li> <li>- Identifier les ressources externes pour chaque projet (réseaux ...)</li> <li>- Repérer et expliciter les liens entre les différentes interventions professionnelles</li> <li>- Répartir les activités en respectant le champ de compétences des intervenants</li> <li>- Repérer et expliciter les liens entre les différentes interventions professionnelles</li> <li>- Développer la compétence à expliquer et argumenter l'organisation des activités</li> <li>- Identifier les ressources intra hospitalière, les réseaux de soins extrahospitaliers</li> </ul>	Travaux de recherche sur les outils et modes de transmission orales, écrites, ciblées	Participation active aux relèves / aux réunions de synthèse / rédaction de fiches de liaison
	<b><u>1.2 S2</u></b>		Etude de cas / situations emblématiques proposés par les formateurs ou les intervenants (UI, TD ...)	Coordination des activités et suivi des parcours de soins
	<b><u>4.5 S2</u></b>		Etude de situations emblématiques proposées par les terrains de stage	
			Identifier les réseaux et les filières partenaires du lieu de stage	Suivi et traçabilité d'opérations visant à la qualité et la sécurité
			Accompagnements cliniques et regroupements	

<b><u>SEMESTRE 3</u></b>	<b><u>UE</u></b>	<b><u>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</u></b>	<b><u>ACTIVITES ET SITUATIONS</u></b>	
	<b><u>3.2.S3</u></b> <b><u>3.3.S3</u></b>	Intégrer la démarche clinique et le projet de soins  Intégrer les notions de négociation et de pluri professionnalité.	<b><u>IFSI</u></b> TD en lien avec la pluriprofessionnalité TD projet de soins et négociation	<b><u>STAGE</u></b> Participation active aux relèves / aux réunions de synthèse et aux projets de soins / de vie Elaboration d'un projet de soins intégrant la négociation Accompagnements cliniques et regroupements
<b><u>SEMESTRE 4</u></b>	<b><u>UE</u></b>	<b><u>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</u></b>	<b><u>ACTIVITES ET SITUATIONS</u></b>	
	<b><u>3.5.S4</u></b>	Superviser et évaluer les actions des professionnels sous la responsabilité de l'infirmier Découvrir et acquérir une posture d'évaluateur (compétences, actes et activités, analyse des situations de soins et de travail)	<b><u>IFSI</u></b> Conférence par une juriste sur la responsabilité IDE	<b><u>STAGE</u></b> Participation active aux relèves / aux réunions de synthèse Accompagnements cliniques et regroupements

	<u>UE</u>	<u>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</u>	<u>ACTIVITES ET SITUATIONS</u>			
	<b><u>SEMESTRE 5</u></b>	<b><u>3.3.S5</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se détacher de sa posture d'apprenant pour affirmer son positionnement professionnel</li> <li>- Développer et acquérir une posture professionnelle</li> <li>- Être en mesure de prendre en charge un secteur de soins, de s'approprier et d'organiser toutes les missions infirmières en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire.</li> <li>- S'inscrire dans une politique de travail en réseau de soins</li> <li>- Assurer la continuité des soins en maîtrisant la gestion administrative et les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTICS) associées.</li> <li>- Construire son projet professionnel</li> <li>- S'approprier les notions d'ergonomie dans l'organisation des soins et dans l'environnement hospitalier</li> </ul>	<b><u>IFS</u></b>	<p>Travaux de recherche sur la pluriprofessionnalité : projet professionnel</p> <p>Travaux de fin d'année autour des soins en collaboration avec les EAS</p> <p>Activités en lien avec les NTICS</p> <p>Intervention d'un ergonome</p>	<b><u>STAGE</u></b>
<b><u>5.5 S5</u></b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remobiliser toutes les unités d'enseignement des semestres 1 à 5 en travaillant sur des situations emblématiques en groupe permettant de mettre en avant toutes les compétences infirmières.</li> </ul>	<p>Analyse de situation de soins en incluant l'organisation de la prise en charge pluriprofessionnelle sur le plan théorique.</p>	<p>Positionnement en tant que professionnel sur les stages 6 et 6 Bis</p> <p>Prise en soins des patients dans leur globalité en organisant l'activité pluriprofessionnelle d'un secteur</p> <p>Utilisation des outils d'organisation des soins.</p>		

	<p><b><u>5.7 S5</u></b></p> <p><b><u>5.7.S6</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Découvrir les spécificités infirmières dans toutes leurs dimensions lors des Unités Optionnelles</li> <li>- Approfondir un domaine d'exercice de la fonction infirmière en recherchant des données fiables et pertinentes</li> <li>- Mesurer l'écart entre les données théoriques et les données recueillies sur le terrain concernant le domaine d'exercice choisi</li> </ul>	<p>Recherches approfondies sur le thème choisi</p> <p>Préparation et réalisation d'enquêtes de terrain</p> <p>Mise en évidence des données d'enquête et comparaison des données recueillies en semestre 5</p> <p>Analyser les écarts et proposer d'éventuels axes de correction.</p> <p>Autoévaluation</p>	
--	---	---	--	--

## COMPETENCE 10

### Informier, former des professionnels et des personnes en formation

#### Critères de la compétence

7. Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire et d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins
8. Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants
9. Évaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage
10. Superviser et évaluer les actions des aides-soignants, auxiliaires de puériculture et aides médico-psychologiques en tenant compte de leur niveau de compétences et des contextes d'intervention dans le cadre de la collaboration
11. Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé par des conseils, des démonstrations, des explications, et de l'analyse commentée de la pratique
12. Animer des séances d'information et des réflexions sur la santé, la prise en charge des personnes et l'organisation des soins auprès d'acteurs de la santé.

#### Critères d'évaluation :

- 6- Qualité de l'organisation de la collaboration avec un aide-soignant
- 7- Qualité de l'accueil et de la transmission de savoir-faire à un stagiaire

#### Indicateurs :

- Les soins relevant du rôle propre et qui peuvent faire l'objet d'une collaboration avec les aides-soignants sont identifiés et pris en compte dans l'action
- La pratique d'un aide-soignant dans le cadre de la collaboration est évaluée et les erreurs signalées
- Une démarche d'accueil est mise en œuvre et les informations nécessaires sont transmises
- Les explications nécessaires sont apportées à un stagiaire
- La transmission de savoir-faire est assurée avec pédagogie en conformité avec le niveau de formation du stagiaire.

#### BINOME DE COORDONNATEURS DE LA COMPETENCE :

- Stéphanie LLES
- Maud PINARD

**UNITES D'ENSEIGNEMENTS ET OBJECTIFS INSTITUTIONNELS EN LIEN AVEC LA COMPETENCE 10**

<b><u>SEMESTRES 1 ET 2</u></b>	<b><u>UE</u></b>	<b><u>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</u></b>	<b><u>ACTIVITES ET SITUATIONS</u></b>	
			<b><u>IFSI</u></b>	<b><u>STAGE</u></b>
				Accueil d'un stagiaire ou d'un nouvel arrivant Découverte du champ d'action des aides- soignants et de la collaboration dans le cadre du rôle propre



**SEMESTRES 3 ET 4**

<b>UE</b>	<b>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</b>	<b>ACTIVITES ET SITUATIONS</b>	
		<b>IFSI</b>	<b>STAGE</b>
<p><b>UE 3.5 S4</b></p> <p><b>UE 5.4 (selon projet d'année des formateurs référents de 2<sup>ème</sup> année)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquérir <b>une posture d'encadrant</b> auprès d'étudiants infirmiers, d'élèves aides-soignants ou d'autres stagiaires par le biais de méthodes d'apprentissage pertinentes.</li> <li>- Réajuster les connaissances sur le décret de compétences aide-soignant au regard de l'arrêté du 10/06/2021 relatif à la formation conduisant au diplôme AS (cf. UE 3.3 S3)</li> <li>- Acquérir une posture professionnelle qui intègre la <b>responsabilité infirmière</b> (dans une dynamique de professionnalisation).</li> <li>- S'inscrire activement dans une ou plusieurs activités d'<b>encadrement</b>, d'information, de formation des professionnels et des personnes en formation et de mettre en œuvre une action d'apprentissage.</li> </ul> <p>L'étudiant doit <b>être capable</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>D'accueillir</b> des nouveaux professionnels et ou des personnes en formation.</li> <li>- <b>D'encadrer de manière individualisée</b> dans le respect des champs de compétences de chacun.</li> <li>- De <b>transmettre son savoir-faire et ses connaissances</b> aux stagiaires et autres professionnels de santé par des conseils, des démonstrations, des explications et de l'analyse commentée de la pratique.</li> <li>- De <b>repérer ses capacités pédagogiques</b> à transmettre</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Remobiliser et intégrer la responsabilité infirmière et professionnelle dans l'encadrement en général : UE 1.3 S1 (<i>exercice professionnel et responsabilité</i>) / 1.3 S4 (<i>la responsabilité civile pénale administrative professionnelle</i>)</li> <li>- Adapter et personnaliser l'accueil des stagiaires/étudiants et des nouveaux professionnels</li> <li>- Reconnaître la place et les champs de compétence des autres acteurs qui interviennent dans l'accompagnement de l'apprentissage des stagiaires/étudiants</li> <li>- Accompagner les stagiaires/étudiants, les nouveaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- TD recherche sur les champs de compétence</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervention d'une juriste sur la responsabilité infirmière, présentation de situations réelles (jurisprudence)</li> <li>- TD sur l'accueil d'un stagiaire en collaboration avec les élèves aides-soignants</li> <li>- TD construction d'outils d'encadrement</li> <li>- Analyse d'un encadrement réalisé par l'ESI au regard des théories de l'apprentissage, du tutorat et de l'évaluation</li> </ul>	<p>Accueil d'un stagiaire ou d'un nouvel arrivant</p> <p>Organisation de la collaboration avec les aides-soignants</p> <p>Réalisation d'un encadrement auprès d'un futur professionnel ou d'un nouvel arrivant sur <b>UN SOIN REALISE (du rôle propre ou du rôle prescrit)</b> auprès d'un patient ou résident.</p> <p>Participation à l'évaluation quotidienne des stagiaires.</p>

		professionnels et les professionnels qui sont sous sa responsabilité dans : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le développement de leur niveau de compétence,</li> <li>▪ L'apprentissage des actes et activités.</li> <li>▪ Le développement de la posture réflexive</li> </ul> - Découvrir et acquérir une posture d'évaluateur (compétences, actes et activités, analyse des situations de soins et de travail) - Développer l'analyse critique d'une situation d'encadrement.		
--	--	---	--	--





<u>SEMESTRES 5 ET 6</u>	<u>UE</u>	<u>OBJECTIFS INSTITUTIONNELS</u>	<u>ACTIVITES ET SITUATIONS</u>	
		Chaque étudiant : - Développe et met en œuvre ses capacités d'encadrement des stagiaires et des professionnels. - Assume sa responsabilité professionnelle au travers de la collaboration avec les aides-soignants, Aides médico-psychologiques et les auxiliaires de puériculture.		<u>IFSI</u> Atelier tutorat et évaluation des compétences

## ANNEXE 3 – OUTILS NUMERIQUES POUR LA FORMATION A DISTANCE (FOAD)

### OUTILS (RESSOURCES)

#### PLATEFORME UNIVERSITAIRE :

\* Actuellement utilisés

TYPE DE RESSOURCES	DÉFINITIONS
 <b>Fichier PDF*</b>	Fichier sécurisé non modifiable
 <b>Fichier Word*</b>	Traitement de texte modifiable
 <b>Fichier PowerPoint*</b>	Diaporama modifiable
 <b>Fichier Excel*</b>	Tableur modifiable
 <b>Dossier*</b>	Répertoire qui peut contenir plusieurs sous-dossiers ou fichiers.
 <b>Wiki collaboratif*</b>	Texte enrichi avec médias (images, vidéos, hyperliens...) et table des matières interactive (sections). Contenu modifiable par plusieurs utilisateurs selon les droits paramétrés.
 <b>Évaluation*</b>	Zone de dépôt permettant aux apprenants de déposer des documents à des fins d'évaluations (corrections par les formateurs ou par les apprenants).
 <b>Collecticiel</b>	Espace de dépôt de documents partagé à des fins d'évaluation entre l'apprenant et le formateur. L'apprenant peut faire une demande de commentaires et/ou d'évaluation sur chacun des documents déposés.
 <b>Questionnaire*</b>	Outil qui permet de créer et d'organiser des questions (choix multiple, texte à trous, vrai/faux...). Il peut servir comme entraînement, support de cours, passation d'un examen ou à recueillir différents avis. Export excel des résultats.
 <b>Sondage*</b>	Sondage (questions) pour collecter rapidement l'avis des utilisateurs. Export excel des résultats.
 <b>Blog*</b>	Outil de communication pour diffuser et échanger des informations chronologiquement.
 <b>Forum*</b>	Outil de communication pour discuter et échanger avec différents utilisateurs. Partage de messages via notifications automatiques par email.
 <b>URL*</b>	Lien vers une page Internet.
 <b>Texte</b>	Page contenant du texte ou autres éléments d'insertion. Cet outil peut être rempli par plusieurs utilisateurs (document commun collaboratif). Version fixe du <b>Wiki</b> .
 <b>Cours</b>	Cours en ligne (texte, médias, hyperliens...) créé et stocké dans les ressources, organisé en chapitres et en parties.
 <b>Activité</b>	Séance de travail dans laquelle les utilisateurs peuvent effectuer plusieurs tâches (objet d'une évaluation) dans n'importe quel ordre.
 <b>Parcours</b>	Succession d'étapes de travail à réaliser, définie et créée par le gestionnaire.

Chaque étape peut-être enrichie d'images et de textes sur Plateforme universitaire.

**AUTRES OUTILS (communication directe, travail collaboratif, pédagogie...)**

TYPE DE RESSOURCES	DÉFINITIONS
WebEx Event	Classe virtuelle ou réunion en grand groupe en visioconférence.
WebEx Meeting*	Réunion (petit groupe) en visioconférence.
FunMooc*	Mooc : cours et vidéos en ligne. Nécessite la création d'un compte FUN MOOC gratuit.
Compes Google*	Boite Gmail ; GoogleDrive...
WeTransfer*	Service de transfert de fichier fondé sur le cloud permettant d'envoyer des fichiers jusqu'à 2 Go gratuitement. Les liens vers les fichiers sont envoyés par email (voir courrier indésirables) et doivent être consultés

## ANNEXE 4 - PLANIFICATION DES SÉQUENCES DE SIMULATION EN SANTÉ

FORMATION IFSI			
SEMESTRE 1 UE 2.10 Infectiologie hygiène /4.1 Soins de confort et de bien être	Décembre	Gestion des circuits linge et déchets + réfection de lits	Pas d'acteur
SEMESTRE 2 UE 4.4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	Mars	Scénario évolutif pour la réalisation d'un pansement simple	Pas d'acteur car pratique simulée sur mannequin
SEMESTRE 2 UE 4.2 Soins relationnels	Mai	Scénario refus de soins	Acteur Formateurs pour animation du briefing et débriefing
SEMESTRE 3 UE 2.5 Processus inflammatoires et infectieux	Septembre/octobre	Réalisation du prélèvement naso-pharyngé chez patient suspect Covid	Pas d'acteur car pratique simulée sur mannequin
SEMESTRE 3 UE 4.2 Soins relationnels	Fin octobre	Scénario d'entretien de relation d'aide	Acteur Formateurs pour animation du briefing et débriefing
SEMESTRE 4 UE 4.3 Soins d'urgence	Février/mars	Prise en charge de situations d'urgences conduisant à un arrêt cardiaque et une intubation	Pas d'acteur
SEMESTRE 4 UE 4.4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	Février/mars	La double dilution	
SEMESTRE 4 UE 4.5 Soins infirmiers et gestion des risques	Mai/juin	Le pilulier des erreurs	
SEMESTRE 4 UE 3.5 Encadrement des professionnels de soin	Avril/mai/juin	Scénario de situation précise d'encadrement ou d'accueil	Acteur Formateurs pour animation du briefing et débriefing
SEMESTRE 5 UE 4.4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	Novembre	Réalisation de pansements complexes	Pas d'acteur
	Décembre	Pose d'aiguille de Huber	
FIN DE FORMATION IDE ET AS	Juin/juillet	Travail de collaboration AS/IDE sur des soins complexes et sur la prise en charge pré et post opératoire	

## **ANNEXE 5 – PROJET POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA PREPARATION DES THERAPEUTIQUES MEDICAMENTEUSES A L'IFSI DU BUGEY**

L'enseignement de la préparation des thérapeutiques médicamenteuses est travaillé avec les étudiants en soins infirmiers sur l'ensemble des trois années de formation soit aux semestres 1, 2, 3, 4 et 5. Il est réparti sur les unités d'enseignement 4.4 « Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical », 2.11 « Pharmacologie et thérapeutiques » et 4.5 « Soins infirmiers et gestion des risques ».

L'enseignement et la pratique de cette activité sont progressifs sur les trois années de formation. Il est collectif mais également individualisé selon les besoins de chaque étudiant.

Un tableau informatique élaboré en début de formation recense les facilités et difficultés de chacun des étudiants ainsi que leur progression sur les trois années. Les étudiants en difficultés sont signalés aux formateurs référents pédagogiques afin de mettre en place un accompagnement renforcé en stage, par le biais d'objectifs spécifiques. L'étudiant privilégie la préparation des thérapeutiques médicamenteuses lors de l'accompagnement clinique, si possible.

Des cours de soutien en petit groupe sont proposés au cours des UE relatives aux préparations des thérapeutiques médicamenteuses.

Pour accompagner les étudiants à s'approprier les éléments théoriques participant à la réalisation des préparations des thérapeutiques, des documents leur seront remis au fur et à mesure des enseignements. A terme, cela constituera une ressource documentaire pratique.

Au cours de ces trois années, les étudiants doivent toujours écrire leur raisonnement pour argumenter leurs résultats.

Dès la première année, les étudiants bénéficient de la calculatrice. Toutefois nous proposons des ateliers d'appropriation des calculs arithmétiques pour les étudiants le souhaitant. Pour cela, nous organisons 2 ateliers au semestre 1 et 2 ateliers au semestre 2. Les étudiants intéressés s'inscrivent préalablement.

A l'issue de chaque niveau d'enseignement, des exercices individuels formatifs sont réalisés par les étudiants sur du temps personnel puis corrigés par les formateurs référents pour un suivi personnalisé du niveau de progression de chacun.

Les évaluations des unités d'enseignement 2.11 semestres 1, 3 et 5 ainsi que des unités d'enseignements 4.4 semestre 2 et 4.5 semestre 4 comprennent des exercices d'application. Les résultats sont également pris en compte pour le suivi individualisé de chaque étudiant.

Les formateurs référents de l'enseignement assurent l'ensemble des évaluations normatives.

**Pour l'année 2020/2021, les référents sont : Valérie BREVOST-MALLET, Maud PINARD**

**Du fait de l'utilisation de la calculatrice**, toute erreur de calcul dans un exercice entraîne la note zéro à l'exercice concerné. L'absence ou l'erreur de raisonnement écrit entraîne également zéro à l'exercice.

**Lors du semestre 5, le niveau requis étant la maîtrise de la gestion des thérapeutiques prescrites**, toute absence de raisonnement écrit, toute erreur de dose, de débit et de non-respect de la prescription entraîne la note zéro à l'ensemble de l'évaluation écrite concernant la préparation des thérapeutiques médicamenteuses : **Ces éléments sont indiqués clairement par écrit sur chaque sujet d'évaluation.**

## OBJECTIFS ET CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS PAR SEMESTRE

Tout au long de la formation, les enseignements de la préparation des thérapeutiques médicamenteuses sont centrés sur la pratique professionnelle quotidienne. Pour cela les formateurs proposent des temps de visualisation et manipulation du matériel nécessaire à la réalisation des exercices.

Des films sont également réalisés par les formateurs pour illustrer concrètement certaines pratiques spécifiques présentes dans les exercices :

- En semestre 1 : la lecture et la compréhension de l'étiquetage des produits médicamenteux,
- En semestre 2 : la préparation d'une perfusion avec des électrolytes, la préparation d'une seringue électrique, la préparation d'une perfusion avec la répartition des électrolytes,
- En semestre 4 : la double dilution,
- En semestre 5 : la préparation d'un diffuseur portable.

SEMESTRE 1		
UE EN LIEN	OBJECTIFS	CONTENUS
UE 2.11	Prendre conscience et comprendre la responsabilité infirmière dans l'application des prescriptions médicamenteuses. Maîtriser les conversions, les concentrations, les proportions et la règle de trois. Poser correctement par écrit les opérations de base.	<b>Recherches personnelles et travail préparatoire sur les conversions, les volumes, les temps et les poids.</b> 1H TPG <b>Cours sur les connaissances préalables (dosages, dilutions, UI, conversions, concentrations, proportionnalité) et sur la responsabilité infirmière.</b> 2H CMO Atelier 1 : <b>Exercices de révisions sur les conversions, les pourcentages, les calculs horaires et exercices de concentration et correction</b> 3H TD Atelier 2 : <b>Exercices de conversions des volumes, des poids, des temps et exercices de concentration.</b> <b>Exercices de lecture d'étiquettes de médicaments</b> 1H30 TPG Atelier 3 : <b>Exercices sur les conversions et les concentrations et lecture des étiquettes en 1/4 groupe</b> 2 H TD <b>Evaluation écrite des acquis.</b> <b>Suivi individualisé l'étudiant (cf. fiche suivi).</b>

## SEMESTRE 2

UE 4.4	<p>Déterminer un volume de solution médicamenteuse d'une dose, d'un nombre de comprimés, d'un nombre de gouttes à partir d'une posologie. Maitriser les formules de débits gouttes/minute et ml/h pour les perfusions simples.</p> <p>Maitriser les formules de débits gouttes/minute et ml/h pour les perfusions avec ajout d'électrolytes.</p> <p>Maitriser la formule de la vitesse ml/h des seringues électriques à partir de calculs simples. Résoudre des problèmes cliniques à partir d'énoncés simples.</p>	<p>Cours sur les formules et les débits gouttes/mn, ml/h en perfusion au PSE + données sur les conversions des temps 2 H CMO</p> <p>Atelier 1 : identification des étapes de la compréhension de la prescription médicale pour effectuer les exercices en 1/3 de groupe: débits gouttes/mn, et ml/h, vitesse de PSE ml/h, concentrations d'ions, règles de trois, proportionnalités, résolution de problèmes simples, conversions, opérations de base 2 H TD 1H TD correction</p> <p>Atelier 2 : exercices en 1/3 de groupe: conversions, calculs débits perfusion et seringues électriques, concentrations d'ions, calculs de volumes en fonction des posologies prescrites 1H30 TD 1H30 TD correction</p> <p>Travail personnel: idem mais énoncés plus longs et plus complexes. Correction individuelle par les formateurs référents</p> <p>Atelier 3 : pendant les vacances de Pâques, exercices à effectuer et correction en 1/3 de groupe 2H TD</p> <p>Atelier pratique : préparation d'une perfusion avec ajout d'un électrolyte à partir d'une PM avec calcul de dose à effectuer.</p> <p>Evaluation écrite de l'UE (30 minutes) : calcul d'un débit goutte/minute d'un soluté avec ajout d'un ou de plusieurs électrolytes, suivie de l'évaluation pratique.</p> <p>Atelier 4 : exercices avec répartition des électrolytes. 3 H TD</p>
--------	---	---

## SEMESTRE 3

UE 2.11	<p>Argumenter et critiquer les résultats obtenus.</p> <p>Gérer la commande pharmaceutique à partir d'une prescription individualisée.</p>	<p>Atelier 1 : exercices de révisions pour débiter le semestre 3, et correction en 1/3 groupe. 3H TD</p> <p>Atelier 2 : exercices individuels sur du temps personnel avec introduction de situations plus complexes, et correction en 1/3 groupe. 1H30 TD de correction.</p> <p>Evaluation écrite</p>
---------	---	---



## SEMESTRE 4

UE 4.5	<p><b>Comprendre, maîtriser les énoncés plus complexes et analyser les situations proposées dans un ordre chronologique.</b></p> <p><b>Maîtriser la conversion des temps donnés en minutes en temps horaire.</b></p> <p><b>Réaliser des planifications horaires à partir d'une prescription simple.</b></p> <p><b>Réaliser des planifications sur 24 heures de prescriptions multiples.</b></p> <p><b>Réaliser des dilutions à partir de concentrations avec un rapport poids/volume spécifique (mg/ml, UI/ml) pour des prescriptions en poids ou UI horaire (mg/h ou UI/h).</b></p> <p><b>Réaliser des doubles dilutions de solutions mères.</b></p>	<p><b>Atelier Double dilution : La double dilution en 1/3 de groupe. 2H TD</b></p> <p><b>Atelier 1 : exercices en 1/3 de groupe. Remobilisation des connaissances et double dilution. 1H 30 TD et 1H30 TD</b></p> <p><b>Atelier 2 : Exercices individuels en travail personnel corrigés en 1/3 groupe 2H TD</b></p> <p><b>Atelier 3 : exercices en 1/3 de groupe avec énoncés et résolutions de problèmes beaucoup plus complexes, prescriptions médicales plus longues avec calculs devant être résolus de façon chronologique et logique : débits, concentrations, volumes, applications de protocoles, bilans des entrées et sorties, programmations de soins sur 24h en fonction des énoncés et des résultats. 1H 30 TD et 1H30 TD</b></p> <p><b>Evaluation: écrit sur table relatif à une situation complexe et une double dilution 1H</b></p> <p><b>Atelier 4 : exercices en 1/3 de groupe. 2 H TPG et 2 H TD</b></p> <p><b>Suivi individualisé l'étudiant (cf. fiche suivi)</b></p>
--------	---	--

**SEMESTRE 5**

<p>UE 2.11 en lien avec l'UE 2.9 « Processus tumoraux »</p>	<p><b>Maitriser les préparations thérapeutiques à partir de protocoles de chimiothérapie.</b>  <b>Maitriser la programmation de l'ensemble d'un protocole de chimiothérapie en tenant compte de la particularité de chaque situation (examens spécifiques, effets secondaires...).</b>  <b>Maitriser la réalisation de l'analyse d'un bilan entrées / sorties à partir d'une situation complexe.</b>  <b>Appliquer des prescriptions thérapeutiques pour des dispositifs médicaux tels que les diffuseurs portables et pompes programmables sur plusieurs jours.</b>  <b>Mettre œuvre une PM sur PSE (UE 4.4 S5)</b></p>	<p>Atelier 1 : révisions et correction en 1/3 de groupe.3 H TD                  Atelier 2 : Exercices avec correction en 1/3 de groupe. 3 H TD                  Atelier 3 : exercices sur temps personnel pour préparation et programmation de cures de chimiothérapies à partir du calcul de surfaces corporelles avec correction en 1/3 de groupe: 1H30 TD.                  Atelier 4 : exercices en 1/3 groupe : préparation et programmations de cures de chimiothérapies, application de prescriptions thérapeutiques administrées par diffuseurs portables, pompes programmables et leur planification horaire 2H TPG 2H TD                  Atelier 5 : Exercices sur temps personnel avec correction en 1/3 de groupe. 2H TD  <b>Évaluation de l'UE 2.11 portant sur exercices de préparations aux thérapeutiques médicamenteuses calculs de dose à partir d'une cure de chimiothérapie.</b>                  Evaluation non validée si erreur de calcul.  <b>Suivi individualisé l'étudiant (cf. fiche suivi).</b>                  Atelier pratique PSE</p>
---	--	--

**TABLEAU DE SUIVI INDIVIDUALISE DE L'ETUDIANT**

**Pour le suivi individualisé des étudiants, un support informatique est présent sur Pédagogie et accessible à tous les formateurs. Il sert au suivi pédagogique de chaque semestre. Il permet aux formateurs référents pédagogiques d'orienter les objectifs des étudiants en cas de difficultés.**

	APPRECIATIONS
SEMESTRE 1	
SEMESTRE 2	
SEMESTRE 3	
SEMESTRE 4	
SEMESTRE 5	

**LEGENDE POUR REMPLIR LE TABLEAU DE SUIVI**

- F = exercice formatif**
- N = exercice normatif**
- J = justesse du résultat**
- C = erreur de calcul avec opération correctement posée et résultat faux**
- R = raisonnement erroné**
- L = mauvaise lecture de la prescription d'où erreur de compréhension**
- A = obtention d'un résultat aberrant sans remise en question donc mauvaise analyse du résultat**
- RI = réponse incomplète, pas d'indication de l'unité, absence de résultat**

## ANNEXE 6- PREVENTION DU PLAGIAT

### 1) Objectifs

- Informer et initier les apprenants sur les notions de plagiat et de fraude dès le début de leur formation
- Sensibiliser les apprenants à ces notions tout au long de la formation par l'intermédiaire de TD /cours et mobilisation d'outils d'autoformation
- **Finalité : prévenir les plagiat en formation par des actions d'apprentissage de compréhension et de prévention**

### 2) Modalités de formation

**Dès l'entrée et tout au long de la formation IDE et AS**

Charte d'engagement à élaborer et à signer dès le semestre 1, pour toute la durée de la formation

IFSI		
Période	Unités d'enseignements	Moyens
<b>SEMESTRE 1</b>	UE 6.1 « Méthodes de travail »	Documentaliste : Cours/TD avec quizz et exploitation de documents et vidéos INFOTRACK /Mise à disposition d'outils d'autoformation et de documents de l'Université Lyon 1/ livret normes APA 2 H
	UE 5.1 Unité d'intégration du semestre 1 « accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens »	Formateurs référents de promotion : exploitation d'un écrit en groupe lors de l'UI formative 1h à 1h30
<b>SEMESTRES 2</b>	Hors UE	Formateurs référents de promotion : Temps de quizz et exploitation de vidéo : 1h30
<b>SEMESTRE 3</b>	UE 5.3 Unité d'intégration du semestre 3 « communication et conduite de projet »	Formateurs référents de promotion : exploitation d'un écrit en groupe lors de l'UI formative 1h à 1h30
<b>SEMESTRE 4</b>	UE 3.4 « initiation à la démarche de recherche »	Cours documentaliste : rappels des règles avec exercice plagiat , exploitation vidéo et documents
<b>SEMESTRE 5</b>	Début de semestre lors des interventions des formateurs référents du TFE	Cours de début de 3 <sup>ème</sup> année permettant l'initiation au travail
<b>SEMESTRE 6</b>	UE 3.4 « initiation à la démarche de recherche » ET 5.6 S6 « analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles »	Rendu aux formateurs guidants lors de la 1 <sup>ère</sup> guidance collective d'un contrat d'engagement comprenant les notions de plagiat et de principes d'accompagnement et de travail : contrat signé des étudiants et des guidants Formateurs guidants et étudiants : Utilisation de l'outil Compilatio de l'Université Lyon 1 en guidance individuelle lors du rendu des écrits intermédiaires du TFE

## ANNEXE 7 – MODALITES D'ANALYSE DE SITUATION

### LE CADRE REGLEMENTAIRE

Concernant l'analyse des situations et activités rencontrées :

Arrêté du 31 juillet 2009 modifié par l'arrêté du 26 septembre 2014, article 57 concernant la validation du stage :

« Le stage est validé dès lors que l'étudiant remplit les conditions suivantes :

2eme alinéa : « avoir mis en œuvre et acquis les éléments de compétences requises dans les situations professionnelles rencontrées et *analysées* »

### LE CADRE INSTITUTIONNEL ET LE TRAVAIL DEMANDE PAR L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

#### - Modalités :

- Une seule analyse de situation par stage
- Analyse rédigée de la situation présentée lors du regroupement semestriel
- Le formateur qui a animé le regroupement gère les analyses des étudiants concernés, il évalue leur qualité à l'aide de critères et remet ensuite la grille d'analyse aux formateurs référents pédagogiques de chaque étudiant

#### - Consignes de travail selon les semestres

SITUATIONS TRAVAILLEES EN REGROUPEMENT	
1ere année	
<b>STAGE 1</b>	Situation au cours de laquelle l'étudiant a été observateur ou acteur OU Pratique (activité) à laquelle l'étudiant a participé
<b>STAGE 2</b>	Situation au cours de laquelle l'étudiant a été acteur OU Pratique (activité) à laquelle l'étudiant a participé et qui a posé des problèmes aux professionnels et/ou étudiants présents
2 <sup>ème</sup> année	
<b>STAGE 3</b>	Situation au cours de laquelle l'étudiant a été acteur
<b>STAGE 4</b>	OU Pratique (activité) à améliorer pour laquelle l'étudiant a été acteur
3 <sup>ème</sup> année	
<b>STAGE 5</b>	Situation au cours de laquelle l'étudiant a été acteur OU Pratique (activité) qui est acquise et à laquelle l'étudiant a participé (professionnalisation)
SITUATIONS HORS REGROUPEMENT	
<b>STAGES 6 ET 6 BIS</b>	Pratique réflexive professionnelle centrée sur une situation complexe, au cours de laquelle l'étudiant a été acteur OU Pratique réflexive centrée sur sa propre activité de soins (acte) POUR CE SEMESTRE, LES SITUATIONS CHOISIES PEUVENT ETRE POSITIVES OU NON (une situation par stage)

## - QUALITE ATTENDUE

FORME	FOND
Travail tapuscrit	Description de la situation à l'aide du QQOQCP ou autre méthode
Travail rédigé	Identification et écriture de tous les questionnements posés qui doivent être classés par ordre de priorité
Travail requis entre 2 et 5 pages	Présence d'un questionnement central
Pas de faute d'orthographe, vocabulaire professionnel	Présence d'une analyse : mobilisation des connaissances afin de comprendre la situation
Sources identifiées : ouvrages, revues, sites internet, protocoles ou documents professionnels, rencontres professionnelles etc....	Propositions de pistes d'amélioration permettant de répondre au problème de la situation initiale (si présent)
Respect des grandes parties du travail (description/questionnements PUIS analyse et réflexivité) qui doivent être sensiblement de la même longueur	Transfert et positionnement de futur professionnel de santé

Cf. grille d'évaluation jointe (remise en début d'année aux étudiants)

### MODALITES

- 1) Chaque étudiant arrive au regroupement avec un travail écrit comprenant une description précise de la situation qu'il souhaite présenter, tous les questionnements que cette situation lui évoque ainsi qu'un questionnement central plus ciblé
- 2) Chaque étudiant envoie par mail son analyse au formateur ayant géré le regroupement : date butoir LE JOUR DU RETOUR DE STAGE
- 3) Le formateur en prend connaissance et apporte des axes d'amélioration si besoins. Il sollicite ou non une rencontre avec l'étudiant
- 4) L'étudiant a alors la responsabilité de prendre rendez vous pour retravailler l'analyse avec le formateur
- 5) Suite au rendez vous ou suite aux corrections apportées par mail, l'étudiant reprend la situation et la rédige en apportant les points supplémentaires abordés avec le formateur ; il l'envoie à nouveau par mail une fois réajustée
- 6) La qualité de l'analyse est ensuite évaluée par le formateur à l'aide d'une grille critériée
- 7) Le formateur transmet ensuite cette grille au formateur référent pédagogique de chaque étudiant qui l'utilise pour proposer les ECTS en CAC

#### **- Cas particuliers :**

1° L'étudiant qui est absent au regroupement (absence justifiée) : une analyse du même type est attendue, elle est rendue au formateur référent pédagogique et les modalités de rendu et d'évaluation restent identiques

2° L'étudiant qui ne rend pas dans les délais impartis : l'analyse est récupérée mais l'étudiant ne bénéficie pas d'accompagnement et l'évaluation est faite en l'état.

3° L'étudiant qui ne retravaille pas son analyse après accompagnement : l'évaluation est réalisée à partir du travail rendu initialement. Sa situation est présentée lors de la CAC

4° L'étudiant qui ne rend pas son analyse : l'analyse est considérée dans ce cas comme non validée, le formateur référent pédagogique présente la situation de l'étudiant en CAC.

**Dans les cas 2, 3 et 4, la CAC a la possibilité de ne pas attribuer les ECTS du stage**

#### **Sources**

Projet pédagogique IFSI/IFAS DU BUGEY 2014

Garnier, C., Marchand, C. « Portfolio en Institut de formation en soins infirmiers : Mythe ou réalité ». Recherche en soins infirmiers. 2012/3, N° 110, p98-112.

APHP. L'analyse des situations et activités dans le portfolio : consignes aux étudiants. Janvier 2016

## ANNEXE 8 - GRILLE D EVALUATION DES ANALYSES DU PORTFOLIO

NOM/PRENOM DE L ETUDIANT : \_\_\_\_\_ FORMATEUR REFERENT PEDAGOGIQUE : \_\_\_\_\_  
 NOM FORMATEUR DU REGROUPEMENT : \_\_\_\_\_ DATE DE RENDU : \_\_\_\_\_  
 ANNEE DE FORMATION ET SEMESTRE EN COURS : \_\_\_\_\_  
 PRESENCE AU REGROUPEMENT : OUI NON  
 PRESENCE D UN TRAVAIL PREPARATOIRE AU REGROUPEMENT : OUI NON EN PARTIE  
 THEMATIQUES ABORDEES ET ANALYSEES : \_\_\_\_\_

Critères et indicateurs	NA	AA	A
<b>PARTIE 1</b>			
<b>Choix de la situation</b>			
Le choix de la situation est pertinent : le contexte est professionnel et la situation implique l'étudiant, elle correspond aux consignes du semestre			
La situation choisie permet une analyse : un ou plusieurs questionnements sont possibles, des recherches sont utiles pour la compréhension, des recherches sont possibles			
<b>Description de la situation</b>			
La présentation est objective : description de faits, pas de jugement de valeur, pas d'interprétation ni préjugés ; la description est factuelle			
La présentation est structurée. Elle respecte la méthodologie préconisée du QQQCP ou comprend bien toutes les dimensions d'une description			
Les données sont suffisantes à la compréhension de la situation dans sa globalité			
Les données sont précises (contexte, environnement, personne soignée, autres acteurs, déroulement des faits ....) et il ne subsiste aucune incertitude après lecture			
Les données sont utiles : elles sont exploitables pour la compréhension et l'analyse. Les faits secondaires sans importance ne sont pas relatés			
Tous les questionnements sont formulés, ils sont précis, en lien avec la situation et classés par priorités			
<b>PARTIE 2</b>			
<b>Analyse de la situation</b>			
Un questionnement central ciblé est formulé, son choix est argumenté. Il est pertinent au regard de la situation			
L'analyse est rigoureuse : le raisonnement est clair et les savoirs théoriques et pratiques recherchés et utilisés sont présents			
Les liens entre les recherches et la situation sont présents			
Les recherches effectuées sont pertinentes et permettent d'éclairer la situation			
Les sources d'information sont identifiées : protocoles, articles, ouvrages, sites, rencontres professionnelles.....			
<b>Réflexivité : évaluation et amélioration de la pratique</b>			
Les pistes d'amélioration de la situation sont identifiées : elles sont pertinentes, réalisables et réalistes en regard de la pratique infirmière			
Leur transfert dans d'autres situations similaires ou non est envisagé : l'étudiant se projette dans sa pratique future : il montre ce qu'il a retenu d'important et utile pour résoudre une problématique du même type			
<b>FORME</b>			
Le travail écrit respecte les consignes : tapuscrit, rédigé, 2 et 5 pages, parties 1 et 2 de longueur équivalente			
Le travail ne comporte pas de faute d'orthographe et le vocabulaire est professionnel			
Les sources théoriques et professionnelles sont identifiées			
<b>Commentaire à compléter au verso du document</b>			

Acquis est coché si tous les indicateurs sont présents

A Amélioré est coché si respect partiel des indicateurs ou si imprécisions

Non Acquis est coché si indicateurs absents et travail insuffisant ou incompris

**COMPETENCES MOBILISEES**

	<b>NON MOBILISEE</b>	<b>NON ACQUIS</b>	<b>A AMELIORER</b>	<b>ACQUIS</b>
<b>C1</b>				
<b>C2</b>				
<b>C3</b>				
<b>C4</b>				
<b>C5</b>				
<b>C6</b>				
<b>C7</b>				
<b>C8</b>				
<b>C9</b>				
<b>C10</b>				

**COMMENTAIRE**

## ANNEXE 9 – LISTING DE LA BANQUE DE DONNEES DES STAGES

VILLE	NOM ETABLISSEMENT	SERVICE	TYPLOGIE IDE
AIX LES BAINS	CENTRE DE REEDUCATION GUSTAVE ZANDER		SLD
AIX LES BAINS	GCS CLINIQUE HERBERT	BLOC OPERATOIRE/SSPI	SCD
AIX LES BAINS	GCS CLINIQUE HERBERT	CHIRURGIE	SCD
AIX LES BAINS	GCS CLINIQUE HERBERT	USC	SCD
AIX LES BAINS	GCS CLINIQUE HERBERT	CHIRURGIE AMBULATOIRE	SCD
AIX LES BAINS	CENTRE HOSPITALIER METROPOLE SAVOIE Site Aix les Bains	ACCUEIL DE JOUR ALZHEIMER	SMPSY
AIX LES BAINS	CENTRE HOSPITALIER METROPOLE SAVOIE Site Aix les Bains	EHPAD PAVILLON BRACHET	SICLV
AIX LES BAINS	CENTRE HOSPITALIER METROPOLE SAVOIE Site Aix les Bains	EHPAD REINE HORTENSE 3eme	SICLV
AIX LES BAINS	CENTRE HOSPITALIER METROPOLE SAVOIE Site Aix les Bains	PSYCHIATRIE LE REVARD	SMPSY
AIX LES BAINS	CENTRE HOSPITALIER METROPOLE SAVOIE Site Aix les Bains	SSR FRANCON 3EME	SLD
AIX LES BAINS	CENTRE HOSPITALIER METROPOLE SAVOIE Site Aix les Bains	MED 1 CARDIO GASTRO ENTERO	SCD
AIX LES BAINS	CENTRE HOSPITALIER METROPOLE SAVOIE Site Aix les Bains	MEDECINE 2 PNEUMOLOGIE	SCD
AIX LES BAINS	CENTRE HOSPITALIER METROPOLE SAVOIE Site Aix les Bains	REINE HORTENSE 5EME	SLD
AIX LES BAINS	CENTRE HOSPITALIER METROPOLE SAVOIE Site Aix les Bains	SSR REINE HORTENSE 1ER	SLD
AIX LES BAINS	CENTRE HOSPITALIER METROPOLE SAVOIE Site Aix les Bains	URGENCES	SCD
AIX LES BAINS	CENTRE HOSPITALIER METROPOLE SAVOIE Site Aix les Bains	USLD EHPAD FRANCON 1ER	SLD
ALBIGNY SUR SAONE	CENTRE HOSPITALIER GERIATRIQUE MONT D'OR	MEDECINE C1	SCD
AMBERIEU EN BUGEU	SSIAD RESIDENCE FONTELUNE		SICLV
AMBERIEU EN BUGEY	EHPAD RESIDENCE FONTELUNE	CANTOU	SICLV OU SMPSY
AMBERIEU EN BUGEY	EHPAD RESIDENCE FONTELUNE	EHPAD	SICLV
AMBERIEU EN BUGEY	RESIDENCE L' AMBARROISE EHPAD ORPEA	EHPAD	SICLV
AMBERIEU EN BUGEY	HOPITAL PRIVE AMBERIEU	AMBULATOIRE	SCD
AMBERIEU EN BUGEY	HOPITAL PRIVE AMBERIEU	BLOC OPERATOIRE/SSPI	SCD



VILLE	NOM ETABLISSEMENT	SERVICE	TYPLOGIE IDE
AMBERIEU EN BUGEY	HOPITAL PRIVE AMBERIEU	CHIRURGIE GENERALE	SCD
AMBERIEU EN BUGEY	HOPITAL PRIVE AMBERIEU	MEDECINE GERIATRIQUE	SCD
AMBERIEU EN BUGEY	HOPITAL PRIVE AMBERIEU	SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE	SCD
AMBERIEU EN BUGEY	CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'AIN	CPA HOPITAL DE JOUR AMBERIEU	SMPSY
AMBERIEU EN BUGEY	CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'AIN	CATTP AMBERIEU	SMPSY
AMBERIEU EN BUGEY	CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'AIN	CMP AMBERIEU	SMPSY
AMBERIEU EN BUGEY	CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'AIN	CPA EQUIPE MOBILE AMBERIEU	SMPSY
ANNECY	CLINIQUE GENERALE	BLOC OPERATOIRE	SCD
ANNECY	CLINIQUE GENERALE	CHIMIO AMBULATOIRE	SCD
ANNECY	CLINIQUE GENERALE	CHIRURGIE GENERALE	SCD
ANNECY	CLINIQUE GENERALE	CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE	SCD
ANNECY	CLINIQUE GENERALE	URGENCES	SCD
ANNECY	CLINIQUE GENERALE	USC	SCD
ANNECY	CLINIQUE GENERALE	CHIRURGIE AMBULATOIRE	SCD
ANNECY	CLINIQUE GENERALE	HOPITAL DE JOUR	SCD
AOSTE	SSIAD DAUPHINE BUGEY	SSIAD AOSTE	SICLV
ARBENT	EHPAD VILLA CHARLOTTE		SICLV
ARGONAY	CRF KORIAN LE MONT VEYRIER	SSR NEURO	SLD
ARGONNAY	CRF KORIAN LE MONT VEYRIER	SSR ORTHOPEDIE	SLD
ARNAS	POLYCLINIQUE DU BEAUJOLAIS	TOUS LES SERVICES	SCD
AROMAS	NOTRE MAISON	FOYER DE VIE	SMPSY
AROMAS	NOTRE MAISON	EHPAD	SICLV
ARTEMARE	SSIAD ARTEMARE	SSIAD ARTEMARE	SICLV
BELLEGARDE SUR VALSERINE	CMP / CATTP	CATTP	SMPSY
BELLEGARDE SUR VALSERINE	CMP / CATTP	CMP	SMPSY
BELLEGARDE SUR VALSERINE	EHPAD SAINT VINCENT	CANTOU	SICLV
BELLEGARDE SUR VALSERINE	EHPAD SAINT VINCENT	EHPAD	SICLV
BELLEGARDE SUR VALSERINE	SSIAD	SSIAD BELLEGARDE	SICLV

VILLE	NOM ETABLISSEMENT	SERVICE	TYPLOGIE IDE
BELLEY	ACCUEIL DE JOUR DE BELLEY		SMPSY
BELLEY	CABINET D'INFIRMIERS LIBERAUX ACTIONS INFIRMIERS	ACTIONS INFIRMIERS	SICLV
BELLEY	CENTRE HOSPITALIER BUGEY SUD	CHIRURGIE POLYVALENTE	SCD
BELLEY	CENTRE HOSPITALIER BUGEY SUD	EHPAD RDC	SICLV
BELLEY	CENTRE HOSPITALIER BUGEY SUD	EHPAD 1ER ETAGE	SICLV
BELLEY	CENTRE HOSPITALIER BUGEY SUD	EHPAD 2EME ETAGE	SICLV
BELLEY	CENTRE HOSPITALIER BUGEY SUD	SALLE DE REVEIL	SCD
BELLEY	CENTRE HOSPITALIER BUGEY SUD	BLOC OPERATOIRE	SCD
BELLEY	CENTRE HOSPITALIER BUGEY SUD	MATERNITE	SCD
BELLEY	CENTRE HOSPITALIER BUGEY SUD	MEDECINE U1 - 3EME ETAGE	SCD
BELLEY	CENTRE HOSPITALIER BUGEY SUD	MEDECINE U2 3EME ETAGE	SCD
BELLEY	CENTRE HOSPITALIER BUGEY SUD	PEDIATRIE	SCD
BELLEY	CENTRE HOSPITALIER BUGEY SUD	SSR - 1er	SLD
BELLEY	CENTRE HOSPITALIER BUGEY SUD	URGENCES/USC	SCD
BELLEY	CMP / CATTP	CMP	SMPSY
BELLEY	CMP / CATTP	CATTP	SMPSY
BELLEY	EHPAD BON REPOS		SICLV
BELLEY	LES JARDINS MEDICIS - DOMUSVI	EHPAD	SICLV
BELLEY	LES JARDINS MEDICIS - DOMUSVI	UNITE DE VIE PROTEGEE	SICLV
BELLEY	NEPHRO CARE BELLEY		SCD
BELLEY	SSIAD BELLEY - MUTUALITE FRANCAISE AIN SSAM	SSIAD BELLEY	SICLV
BOURG EN BRESSE	CENTRE HOSPITALIER FLEYRIAT	CARDIOLOGIE	SCD
BOURG EN BRESSE	CENTRE HOSPITALIER FLEYRIAT	CHIRURGIE ORTHO 2A 2B	SCD
BOURG EN BRESSE	CENTRE HOSPITALIER FLEYRIAT	REANIMATION	SCD
BOURG EN BRESSE	CENTRE HOSPITALIER FLEYRIAT	ENDOCRINOLOGIE	SCD
BOURG EN BRESSE	CENTRE HOSPITALIER FLEYRIAT	BLOC - SALLE DE REVEIL	SCD
BOURG EN BRESSE	CENTRE HOSPITALIER FLEYRIAT	INFECTIOLOGIE	SCD
BOURG EN BRESSE	CENTRE HOSPITALIER FLEYRIAT	MEDECINE GERIATRIQUE	SCD

VILLE	NOM ETABLISSEMENT	SERVICE	TYPLOGIE IDE
BOURG EN BRESSE	CENTRE HOSPITALIER FLEYRIAT	NEPHROLOGIE	SCD
BOURG EN BRESSE	CENTRE HOSPITALIER FLEYRIAT	ONCO HEMATOLOGIE	SCD
BOURG EN BRESSE	CENTRE HOSPITALIER FLEYRIAT	PNEUMOLOGIE	SCD
BOURG EN BRESSE	CENTRE HOSPITALIER FLEYRIAT	POST URGENCES	SCD
BOURG EN BRESSE	CENTRE HOSPITALIER FLEYRIAT	RHUMATOLOGIE	SCD
BOURG EN BRESSE	CENTRE HOSPITALIER FLEYRIAT	SOINS INTENSIFS CARDIOLOGIE	SCD
BOURG EN BRESSE	CENTRE HOSPITALIER FLEYRIAT	GYNECOLOGIE	SCD
BOURG EN BRESSE	CENTRE HOSPITALIER FLEYRIAT	HEPATO GASTRO ENTEROADDICTOLOGIE HGEA	SCD
BOURG EN BRESSE	CENTRE HOSPITALIER FLEYRIAT	PARCOUS MEDECINE ET SOINS INTENSIFS NEUROLOGIE	SCD
BOURG EN BRESSE	CENTRE HOSPITALIER FLEYRIAT	PEDIATRIE	SCD
BOURG EN BRESSE	CENTRE HOSPITALIER FLEYRIAT	UNITE A1 CHIRURGIE	SCD
BOURG EN BRESSE	CENTRE HOSPITALIER FLEYRIAT	CONSULTATIONS EXTERNES	SCD
BOURG EN BRESSE	CENTRE HOSPITALIER FLEYRIAT	NEO NATOLOGIE	SCD
BOURG EN BRESSE	CENTRE HOSPITALIER FLEYRIAT	URGENCES	SCD
BOURG EN BRESSE	CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'AIN	USTP Victor HUGO (g�erontopsychiatrie)	SMPSY
BOURG EN BRESSE	CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'AIN	CPA HDJ GEORGES SAND	SMPSY
BOURG EN BRESSE	CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'AIN	EQUIPE MOBILE SANTE MENTALE PRECARITE	SMPSY
BOURG EN BRESSE	CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'AIN	LE COLOMBIER	SMPSY
BOURG EN BRESSE	CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'AIN	UNITE FONCTIONNELLE MEDECINE SOMATIQUE	SMPSY
BOURG EN BRESSE	CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'AIN	EQUIPE MOBILE SECTEUR SUD	SMPSY
BOURG EN BRESSE	CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'AIN	HDJ LA PASSERELLE	SMPSY
BOURG EN BRESSE	CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'AIN	HDJ US ENFANTS	SMPSY
BOURG EN BRESSE	CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'AIN	USTP L'OASIS	SMPSY
BOURG EN BRESSE	CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'AIN	US ADO	SMPSY
BOURG EN BRESSE	CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'AIN	USTP BUGEY	SMPSY
BOURG EN BRESSE	CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'AIN	USTP CHAMOISE	SMPSY
BOURG EN BRESSE	CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'AIN	USTP CHARMILLES	SMPSY
BOURG EN BRESSE	CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'AIN	USTP BOURNEVILLE	SMPSY

VILLE	NOM ETABLISSEMENT	SERVICE	TYPLOGIE IDE
BOURG EN BRESSE	CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'AIN	USTP EPIDAURE	SMPSY
BOURG EN BRESSE	CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'AIN	USTP L'ORMET	SMPSY
BOURG EN BRESSE	CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'AIN	USTP LES PLANONS	SMPSY
BOURG EN BRESSE	CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'AIN	USTP LE COLOMBIER	SMPSY
BOURG EN BRESSE	CLINIQUE CONVERT	URGENCES	SCD
BOURG EN BRESSE	CLINIQUE CONVERT	CHIMIO AMBULATOIRE	SCD
BOURG EN BRESSE	CLINIQUE CONVERT	CHIRURGIE AMBULATOIRE	SCD
BOURG EN BRESSE	CLINIQUE CONVERT	CHIRURGIE ORTHO VASCULAIRE A2 bis	SCD
BOURG EN BRESSE	CLINIQUE CONVERT	CHIRURGIE URO DIGESTIF A1 bis	SCD
BOURG EN BRESSE	CLINIQUE CONVERT	MEDECINE	SCD
BOURG EN BRESSE	CLINIQUE CONVERT	REANIMATION	SCD
BOURG EN BRESSE	CLINIQUE CONVERT	USIC	SCD
BOURGOIN JALLIEU	CLINIQUE ST VINCENT DE PAUL	BLOC OPERATOIRE/SSPI	SCD
BOURGOIN JALLIEU	CLINIQUE ST VINCENT DE PAUL	CHIRURGIE	SCD
BOURGOIN JALLIEU	CLINIQUE ST VINCENT DE PAUL	CHIRURGIE AMBULATOIRE	SCD
BOURGOIN JALLIEU	CRF SAINT VINCENT DE PAUL		SLD
BRISON SAINT INNOCENT	CENTRE HOSPITALIER METROPOLE SAVOIE Site Aix les Bains	EHPAD PAVILLON FELIX PIGNAL	SICLV
CERDON	EHPAD - RESIDENCE L'ALBIZIA		SICLV
CEYZERIAT	EHPAD DE CEYZERIAT		SICLV
CHALLES LES EAUX	CLINIQUE MEDICALE LE SERMAY		SMPSY
CHALLES LES EAUX	MEDIPOLE DE SAVOIE	BLOC OPERATOIRE/SALLE DE REVEIL	SCD
CHALLES LES EAUX	MEDIPOLE DE SAVOIE	CHIMIO AMBULATOIRE	SCD
CHALLES LES EAUX	MEDIPOLE DE SAVOIE	CHIRURGIE	SCD
CHALLES LES EAUX	MEDIPOLE DE SAVOIE	CHIRURGIE D "L'ORANGE"	SCD
CHALLES LES EAUX	MEDIPOLE DE SAVOIE	SOIN DE SUITE ET READAPTATION	SLD
CHALLES LES EAUX	MEDIPOLE DE SAVOIE	MEDECINE	SCD
CHALLES LES EAUX	MEDIPOLE DE SAVOIE	UNITE SOINS CONTINUS	SCD
CHALLES LES EAUX	MEDIPOLE DE SAVOIE	CHIRURGIE DIGESTIVE LE SOLEIL	SCD

VILLE	NOM ETABLISSEMENT	SERVICE	TYPLOGIE IDE
CHAMPAGNE EN VALROMEY	EHPAD FONDATION COSTAZ	GERIATRIE	SICLV
CHAMPAGNE EN VALROMEY	EHPAD FONDATION COSTAZ	PSYCHOGERIATRIE	SICLV
CHANAY	CENTRE MEDICAL NATIONAL MGEN		SMPSY
CHÂTEAU GAILLARD	CATTP INFANTOJUVENILE CPA		SMPSY
CHAZEY BONS	CABINET INFIRMIER LIBERAL	MME LALOGÉ MARION	SICLV
CONFORT	EHPAD SOEUR ROSALIE		SICLV
CORBONOD	EHPAD SANTE ET BIEN ETRE CLOS DE GREX		SICLV
FERNEY VOLTAIRE	CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'AIN	CMP/CATTP FERNEY VOLTAIRE	SMPSY
GROISSIAT	EHPAD LES HELLEBORES		SICLV
LA ROCHE SUR FORON	EPSM DE LA VALLEE DE L'ARVE	CMP ADULTES BONNEVILLE	SMPSY
LA ROCHE SUR FORON	EPSM DE LA VALLEE DE L'ARVE	CMP LA ROCHE SUR FORON	SMPSY
LA ROCHE SUR FORON	EPSM DE LA VALLEE DE L'ARVE	UNITE VOIRONS	SMPSY
LA ROCHE SUR FORON	EPSM DE LA VALLEE DE L'ARVE	unité Bargy	SMPSY
LAGNIEU	EHPAD LE BON ACCUEIL		SICLV
LA BALME DE SILLINGY	FAM LES IRIS EPANOU		SMPSY
LES ABRETS	EHPAD RESIDENCE BAYARD		SICLV
LES ABRETS EN DAUPHINE	F.A.M. JEAN JANIN		SICLV
LHUIS	EHPAD LHUIS LE PLEIN SOLEIL		SICLV
LYON 08	CENTRE LEON BERARD		SCD
MEXIMIEUX	HOPITAL LOCAL C J RUIVET	EHPAD 1ER ETAGE HOPITAL MEXIMIEUX	SICLV
MEXIMIEUX	HOPITAL LOCAL C J RUIVET	EHPAD LA ROSE D'OR MEXIMIEUX	SICLV
MEXIMIEUX	HOPITAL LOCAL C J RUIVET	UNITE VIE PROTEGEE	SICLV
MEXIMIEUX	HOPITAL LOCAL C J RUIVET	SSR MEDECINE MEXIMIEUX	SCD
MEXIMIEUX	SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE	SSIAD MEXIMIEUX	SICLV
MORESTEL	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL	EHPAD CANTOU	SICLV
MORESTEL	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL	EHPAD	SICLV
MORESTEL	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL	SSR	SLD
NANTUA	CABINET INFIRMIER LIBERAL	MME CAPELLI LAURENCE	SICLV

VILLE	NOM ETABLISSEMENT	SERVICE	TYPLOGIE IDE
NANTUA	CENTRE HOSPITALIER HAUT BUGEY - SITE DE NANTUA	EHPAD	SICLV
NANTUA	CENTRE HOSPITALIER HAUT BUGEY - SITE DE NANTUA	SSIAD	SICLV
OYONNAX	CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'AIN	CMP/CATTP OYONNAX	SMPSY
OYONNAX	CENTRE DIALYSE AURAL		SCD
OYONNAX	CENTRE HOSPITALIER HAUT BUGEY - SITE D'OYONNAX	AMBULATOIRE	SCD
OYONNAX	CENTRE HOSPITALIER HAUT BUGEY - SITE D'OYONNAX	CHIRURGIE	SCD
OYONNAX	CENTRE HOSPITALIER HAUT BUGEY - SITE D'OYONNAX	BLOC OPERATOIRE/SSPI	SCD
OYONNAX	CENTRE HOSPITALIER HAUT BUGEY - SITE D'OYONNAX	CONSULTATIONS EXTERNES	SCD
OYONNAX	CENTRE HOSPITALIER HAUT BUGEY - SITE D'OYONNAX	EHPAD AUX TOURNANT DES SAISONS	SICLV
OYONNAX	CENTRE HOSPITALIER HAUT BUGEY - SITE D'OYONNAX	MATERNITE	SCD
OYONNAX	CENTRE HOSPITALIER HAUT BUGEY - SITE D'OYONNAX	MED COURT SEJOUR GERIATRIQUE	SCD
OYONNAX	CENTRE HOSPITALIER HAUT BUGEY - SITE D'OYONNAX	MEDECINE A/B	SCD
OYONNAX	CENTRE HOSPITALIER HAUT BUGEY - SITE D'OYONNAX	PEDIATRIE	SCD
OYONNAX	CENTRE HOSPITALIER HAUT BUGEY - SITE D'OYONNAX	SOINS DE SUITE ET READAPTATION	SLD
OYONNAX	CENTRE HOSPITALIER HAUT BUGEY - SITE D'OYONNAX	UHCD/SIPO	SCD
OYONNAX	CENTRE HOSPITALIER HAUT BUGEY - SITE D'OYONNAX	URGENCES	SCD
OYONNAX	LES JARDINS D'ALOIS	ACCUEIL DE JOUR	SMPSY
OYONNAX	SSIAD OYONNAX		SICLV
OYONNAX	ADAPEI DE L'AIN - POLE ENFANCE	IME LES SAPINS	SMPSY
OYONNAX	ADAPEI DE L'AIN - POLE ENFANCE	LES MUSCARIS	SMPSY
OYONNAX	ADAPEI DE L'AIN	FOYER BELLEVUE	SMPSY
PERONNAS	EHPAD LES ANCOLIES		SICLV
PLATEAU HAUTEVILLE	CABINET D'INFIRMIERS LIBERAUX	IDE LIBERALES MAZUIR/VARIGNIER/BARBARIN/BILLARD	SICLV
PLATEAU HAUTEVILLE	CABINET INFIRMIER LIBERAL JOLY DUWELZ	IDE LIBERAUX JOLY MUTEL	SICLV
PLATEAU HAUTEVILLE	CENTRE HOSPITALIER PUBLIC D'HAUTEVILLE	SOINS PALLIATIFS	SCD OU SLD
PLATEAU HAUTEVILLE	CENTRE HOSPITALIER PUBLIC D'HAUTEVILLE	EHPAD	SICLV
PLATEAU HAUTEVILLE	CENTRE HOSPITALIER PUBLIC D'HAUTEVILLE	PNEUMOLOGIE	SLD

VILLE	NOM ETABLISSEMENT	SERVICE	TYPLOGIE IDE
PLATEAU HAUTEVILLE	CENTRE HOSPITALIER PUBLIC D'HAUTEVILLE	REEDUCATION GERIATRIQUE ET COURT SEJOUR GERIATRIQUE	SCD OU SLD
PLATEAU HAUTEVILLE	CENTRE HOSPITALIER PUBLIC D'HAUTEVILLE	SOINS DE SUITE SPECIALISES : SEPSIS	SLD
PLATEAU HAUTEVILLE	CENTRE HOSPITALIER PUBLIC D'HAUTEVILLE	UNITE ESPERANCE - ADDICTOLOGIE	SMPSY
PLATEAU HAUTEVILLE	CENTRE HOSPITALIER PUBLIC D'HAUTEVILLE	UNITE INTER R3 - REEDUCATION POLYVALENTE	SLD
PLATEAU HAUTEVILLE	CENTRE HOSPITALIER PUBLIC D'HAUTEVILLE	UNITE INTER R4 - REEDUCATION POLYVALENTE ET EPAULE	SLD
PLATEAU HAUTEVILLE	CENTRE HOSPITALIER PUBLIC D'HAUTEVILLE	SOINS DE SUITES GERIATRIQUES	SLD
PLATEAU HAUTEVILLE	CENTRE MEDICAL MANGINI ORCET	MANGINI - U 100 EST	SLD
PLATEAU HAUTEVILLE	CENTRE MEDICAL MANGINI ORCET	MANGINI - U 100 OUEST	SLD
PLATEAU HAUTEVILLE	CENTRE MEDICAL MANGINI ORCET	MANGINI - U 200 EST	SLD
PLATEAU HAUTEVILLE	CENTRE MEDICAL MANGINI ORCET	MANGINI - U 200 OUEST	SLD
PLATEAU HAUTEVILLE	CLINIQUE DU SOUFFLE - LE PONTET		SLD
PLATEAU HAUTEVILLE	RESIDENCE VILLA ADELAIDE EHPAD		SICLV
PLATEAU HAUTEVILLE	CHATEAU D'ANGEVILLE	EHPAD	SICLV
PLATEAU HAUTEVILLE	CHATEAU D'ANGEVILLE	SSR	SLD
PONT D'AIN	EHPAD LA CATHERINETTE		SICLV
PONT D'AIN	EHPAD LA CATHERINETTE	UVP	SICLV
PREMEYZEL	F.A.M. LA ROCHE FLEURIE		SMPSY
PRINGY	CLINIQUE D'ARGONAY - RAMSAY SANTE	AMBULATOIRE	SCD
PRINGY	CLINIQUE D'ARGONAY - RAMSAY SANTE	MEDECINE	SCD
PRINGY	CLINIQUE D'ARGONAY - RAMSAY SANTE	SOINS CONTINUS	SCD
PRINGY	CLINIQUE D'ARGONAY - RAMSAY SANTE	CHIRURGIE 3	SCD
PRINGY	CLINIQUE D'ARGONAY - RAMSAY SANTE	CHIRURGIE 4	SCD
PRINGY	CLINIQUE D'ARGONAY - RAMSAY SANTE	CHIRURGIE 5	SCD
RUMILLY	CENTRE HOSPITALIER DE RUMILLY GABRIEL DEPLANTE	EHPAD BAUFORT	SICLV
RUMILLY	CENTRE HOSPITALIER DE RUMILLY GABRIEL DEPLANTE	CARDIO GERIATRIE / CNPR	SCD
RUMILLY	CENTRE HOSPITALIER DE RUMILLY GABRIEL DEPLANTE	EHPAD LES COQUELICOTS	SICLV
RUMILLY	CENTRE HOSPITALIER DE RUMILLY GABRIEL DEPLANTE	MEDECINE / SSR MEDICALISES	SCD

VILLE	NOM ETABLISSEMENT	SERVICE	TYPLOGIE IDE
RUMILLY	CENTRE HOSPITALIER DE RUMILLY GABRIEL DEPLANTE	READAPTATION CARDIO-VASCULAIRE	SLD
RUMILLY	CENTRE HOSPITALIER DE RUMILLY GABRIEL DEPLANTE	RESIDENCE LES CEDRES	SICLV
RUMILLY	CENTRE HOSPITALIER DE RUMILLY GABRIEL DEPLANTE	SOINS DE SUITES NEUROLOGIQUES	SLD
RUMILLY	CENTRE HOSPITALIER DE RUMILLY GABRIEL DEPLANTE	MEDECINE	SCD
SAINT CLAUDE	CENTRE HOSPITALIER LOUIS JAILLON	EHPAD MT BAYARD	SICLV
SAINT CLAUDE	CENTRE HOSPITALIER LOUIS JAILLON	HEMODIALYSE	SCD
SAINT CLAUDE	CENTRE HOSPITALIER LOUIS JAILLON	MEDECINE	SCD
SAINT CLAUDE	CENTRE HOSPITALIER LOUIS JAILLON	SOINS DE SUITE	SLD
SAINT CLAUDE	CENTRE HOSPITALIER LOUIS JAILLON	UHCD	SCD
SAINT ETIENNE	HOPITAL PRIVEE DE LA LOIRE	BLOC OPERATOIRE	SCD
SAINT ETIENNE	HOPITAL PRIVEE DE LA LOIRE	REANIMATION	SCD
SAINT JORIOZ	ETABLISSEMENT ACCUEIL MEDICALISE SAINT JORIOZ	EAM SAINT JORIOZ	SICLV
SALLANCHES	EPSM DE LA VALLEE DE L'ARVE	CMP HOPITAL JOUR	SMPSY
SEYNOD	SSR LA MARTERAYE	REEDUCATION GERIATRIQUE	SLD
SEYNOD	SSR LA MARTERAYE	ONCO PALLIATIF	SLD
SEYNOD	HAD SAVOIE SUD		SICLV
SEYSSEL	EHPAD LES JARDINS DE L'ILE		SICLV
SEYSSEL	HAD SAVOIE SUD		SICLV
ST GENIS POUILLY	SSIAD - MUTUALITE FRANCAISE AIN SSAM	SSIAD ST GENIS POUILLY	SICLV
ST JULIEN EN GENEVOIS	EPSM DE LA VALLEE DE L'ARVE	CMP ADULTE ST JULIEN EN GENEVOIS	SMPSY
ST JUST	M.A.S LE VILLA JOIE		SICLV
ST LUPICIN	FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE LES HAUTS DE VERSAC		SICLV
ST RAMBERT EN BUGEY	EHPAD LE PETIT CHENE		SICLV
ST RAMBERT EN BUGEY	SSIAD VALLÉE DE L'ALBARINE		SICLV
TALISSIEU	ADAPEI SOUS LA ROCHE		SMPSY
TALISSIEU	EHPAD LE COLISEE		SICLV
TENAY	EHPAD "LA MAISON A SOIE"		SICLV
TRESSERVE	CENTRE HOSPITALIER METROPOLE SAVOIE Site Aix les Bains	CANTOU PAVILLON BOIS LAMARTINE	SICLV OU SMPSY



VILLE	NOM ETABLISSEMENT	SERVICE	TYPLOGIE IDE
TREVOUX	CENTRE HOSPITALIER MONTPENSIER	COURT SEJOUR MEDICAL	SCD
TREVOUX	CENTRE HOSPITALIER MONTPENSIER	COURT SEJOUR GERIATRIQUE	SCD
TREVOUX	CENTRE HOSPITALIER MONTPENSIER	EHPAD TALANCONNE	SICLV
TREVOUX	CENTRE HOSPITALIER MONTPENSIER	SERVICE ONCOLOGIE / USP	SLD
TREVOUX	CENTRE HOSPITALIER MONTPENSIER	SLD	SLD
TREVOUX	CENTRE HOSPITALIER MONTPENSIER	SSR GERIATRIQUE	SLD
TREVOUX	CENTRE HOSPITALIER MONTPENSIER	SSR POLYVALENTS	SLD
VETRAZ MONTHOUX	EPSM DE LA VALLEE DE L'ARVE	CATTP LA BOBINE	SMPSY
VILLAZ	CHATEAU DE BON ATTRAIT		SLD
VILLE LA GRAND	CLINIQUE DES VALLEES	UNITE 1	SMPSY
VILLE LA GRAND	CLINIQUE DES VALLEES	UNITE 2	SMPSY
VILLE LA GRAND	CLINIQUE DES VALLEES	GERONTOPSYCHIATRIE	SMPSY
VILLE LA GRAND	CLINIQUE DES VALLEES	HOPITAL DE JOUR ADOLESCENTS	SMPSY
VILLEREVERSURE	EHPAD VILLEREVERSURE RESIDENCE ARY GEOFFRAY		SICLV
VIRIEU LE GRAND	CABINET D'INFIRMIERS LIBERAUX	IDES BECHER/CARRARA/LEVRIER/THIERCELET	SICLV
VIRIEU LE GRAND	CABINET D'INFIRMIERS LIBERAUX	IDE DION	SICLV
VIRIEU LE PETIT	ETABLISSEMENT DU COLOMBIER VIRIEU LE PETIT	FOYER HEBERGEMENT / FAM VIRIEU LE PETIT	SMPSY
YENNE	EHPAD RESIDENCE ALBERT CARRON		SICLV

## ANNEXE 10 – CONTRAT STAGE ETRANGER

### ORGANISATION DES STAGES À L'ÉTRANGER

Le stage à l'étranger aura lieu lors de la seconde partie du stage 5 soit du au

L'acceptation de ce stage est une **décision pédagogique soumise à des critères de sélection** :

- ✚ Obtention des ECTS pour les stages des semestres 1, 2 3 et 4 et du stade d'acquisition des compétences infirmières, progression satisfaisante dans la validation des UE,
- ✚ Comportement adapté pendant la formation (assiduité, ponctualité, adaptation, écoute, capacités de prise de recul, bonnes appréciations lors du suivi pédagogique,), pas de présentation à la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants ni mesure disciplinaire,
- ✚ Investissement dans ce projet.
- ✚ Projet pertinent et bien en lien avec la formation et l'activité infirmière
- ✚ Projet en conformité par rapport à l'arrêté de formation : critères de qualité de l'encadrement en stage, encadrement par des infirmiers avec si possible présence d'un tuteur, pays d'accueil dont la législation permet à l'étudiant de mettre en œuvre et de pratiquer les activités infirmières du référentiel de formation français ....
- ✚ Projet respectant les règles de sécurité : pays d'accueil sans risque. **Attention, aucun stage ne sera accepté dans un pays en conflit armé, instable géopolitiquement ou possédant une frontière avec ce type de pays. Une attention et une vigilance seront également apportées aux lieux des escales des vols aériens allers/retours.**
- ✚ Hors communauté européenne, ce stage à l'étranger ne pourra s'effectuer seul (sauf situation particulière) : un minimum de 3 étudiants est requis.
- ✚ Hors communauté européenne, ce stage à l'étranger sera organisé en partenariat avec une association agréée
- ✚ Pays d'accueil francophone, pays dont l'étudiant parle la langue ou pays dans lequel l'étudiant est en capacité de comprendre la langue mais aussi de se faire comprendre des personnes rencontrées.

**Un dossier groupal détaillant votre projet devra impérativement être remis à la coordinatrice pédagogique (dossier papier et informatique) au plus tard le .....**

Ce dossier doit comporter plusieurs parties :

#### **Partie 1 : le pays**

- ✚ Un exposé détaillé sur le pays d'accueil en stage (situation géographique, bref historique du pays, conditions politiques, état économique, caractéristiques de la population, ethnies et religions rencontrées, climat, environnement culturel, langue parlée, formalités d'entrée et de séjour dans le pays ...)
- ✚ Un exposé sur le système de santé du pays d'accueil en stage et les pathologies prévalentes,
- ✚ Un exposé sur les risques sanitaires liés au pays d'accueil ainsi que les recommandations ministérielles des précautions à prendre : vaccins obligatoires et recommandés, trousse pharmaceutique et produits divers à prévoir, précautions d'hygiène corporelle et alimentaire etc.....
- ✚ Un exposé sur la formation infirmière et le rôle infirmier du pays concerné
- ✚ La bibliographie et sitographie utilisée pour la constitution du projet

#### **Partie 2 : le stage**

- ✚ Le nom et adresses (mail et postale) d'une association ou d'une structure partenaire dans l'organisation du stage accompagnées d'un courrier d'acceptation de cette association + le nom et les coordonnées d'une personne responsable + les prestations de l'association + les documents que l'IFSI doit leur fournir
- ✚ Les courriers ou e-mail de confirmation pour les conditions d'accueil à l'arrivée à l'aéroport, le transport jusqu'à l'hébergement et les conditions d'hébergement pour le séjour (nom et coordonnées d'un responsable, distance kilométrique entre logement et lieu de stage, adresse et téléphone...)
- ✚ Les coordonnées d'un établissement d'accueil (ville, type d'établissement, type de stage, coordonnées des personnes responsables) ainsi que des informations sur le lieu d'hébergement avec Les courriers ou e-mail de confirmation du stage par l'organisme partenaire (nom et coordonnées d'un interlocuteur

responsable de l'association) ainsi que les coordonnées de la personne responsable des conventions de stage,

- ✚ Un exposé de présentation de la structure d'accueil en stage : établissement, service, activités, compétences pouvant être développées et acquises, pathologies rencontrées, nom du directeur de l'établissement, nom et fonction du tuteur de stage, nom et fonction du maître de stage, horaires de stage, conditions d'encadrement etc.....

### **Partie 3 : le voyage**

- ✚ Une étude précise du budget nécessaire et des possibilités de financement de ce stage : coût de l'association, de l'hébergement, du voyage, des frais annexes, des assurances diverses etc.....mais aussi recettes envisagées (**attention, pour cela ; ne pas faire de communication dans les médias sans autorisation de la Direction de l'IFSI**)
- ✚ Une **lettre individuelle** de motivation ainsi que des **objectifs individuels** précis de stage (objectifs généraux et spécifiques en regard du pays d'accueil et de la progression au cours de la formation)

### **Partie 4 : le dossier administratif**

- ✚ Un document attestant de votre contrat d'assurance couvrant tous les frais médicaux (hospitalisation, chirurgie etc....) lors d'un séjour à l'étranger ainsi que de l'assurance rapatriement,
- ✚ Une photocopie de la carte vitale et/ou carte européenne d'assurance maladie si stage en Europe,
- ✚ Un document attestant d'une assurance responsabilité civile privée comprenant une extension internationale des garanties pour tout le séjour (stage, hébergement etc.....) à l'étranger vous couvrant pour le stage et votre hébergement : attention, bien préciser les dates, le pays d'accueil
- ✚ Un document attestant que vous avez réalisé une visite médicale préparatoire à votre voyage (en vue de prévoir suffisamment à l'avance vos vaccins et traitements préventifs si nécessaire) ainsi qu'un certificat médical d'aptitude et d'autorisation de départ
- ✚ Une photocopie de votre carnet de vaccination certifiant au minimum de la validité des vaccins inscrits au calendrier vaccinal français (et éventuellement des vaccins obligatoires et/ou recommandés du pays d'accueil)
- ✚ Les coordonnées téléphoniques et électroniques ainsi que la qualité de deux personnes à prévenir
- ✚ Les coordonnées de l'étudiant sur place : mail et téléphone, afin d'être joignable en cas de besoin
- ✚ Un document attestant de votre inscription à l'Ambassade du pays d'accueil (sur le site Ariane) pour la période concernée
- ✚ La prévision de vos vols allers/retours avec les escales : dates de départ et d'arrivée, dates de retour

### **Une commission se réunit en juin.**

Cette commission composée de la directrice, de la coordinatrice des stages et des référents en suivi pédagogique se prononcera :

- ✚ Soit sur la validation,
- ✚ Soit sur la validation sous réserves,
- ✚ Soit sur la non validation du projet.

### **Résultats la semaine suivante.**

En cas de validation, vous pourrez poursuivre et finaliser vos démarches. (Validation sous réserve = poursuite si levée des réserves possible)

**Ensuite, vous pourrez faire votre réservation de vol et vous fournirez** une copie des billets d'avion aller/retour : **attention à bien prendre des vols qui n'empêchent pas de suivre les cours en amont et à l'issue du stage.**

Il faut savoir que les frais inhérents à ce stage ne seront, en aucun cas, imputable à l'IFSI, y compris en cas d'annulation, **ce qui est possible jusqu'au dernier moment en cas d'évènement grave.** De ce fait, il est fortement recommandé de contracter une assurance annulation pour le transport aérien.

### **Critères d'annulation du stage :**

- ✚ **Non respect des délais de rendu de documents,**
- ✚ **Evènements survenant durant la formation et impliquant un risque dans la validation de l'année,**

 **Evènement politique, sanitaire, environnemental ou climatique impliquant le pays d'accueil ou la France et représentant un risque pour les étudiants.**

**Par ailleurs, il vous revient de vérifier la validité de votre passeport** si vous en avez un sinon, **il faut prévoir suffisamment à l'avance d'en demander un.** Enfin, dans certains pays, **il est nécessaire d'avoir un visa d'entrée qui est alors également à prévoir.**

Des temps de préparation au stage (aide aux démarches, bilans intermédiaires, contact avec les étudiants déjà partis, apport sur les différentes cultures, expériences de professionnels,...) mais aussi un temps de débriefing au retour de stage seront organisés afin de vous accompagner tout au long de cette démarche. Un dossier de synthèse et une présentation orale aux autres étudiants de l'IFSI seront également réalisés après le stage : **ces temps sont obligatoires et les étudiants ne peuvent s'y soustraire. Dans le cas contraire, leur départ peut aussi être remis en question**

Enfin, les étudiants s'engagent de prévenir l'IFSI de leur arrivée (téléphone, mail, fax....) et de contacter l'IFSI à mi stage pour informer l'équipe pédagogique du déroulement du stage.

**Je soussigné(e),**

**Nom**.....

**Prénom** .....

**Certifie avoir pris connaissance de la procédure institutionnelle relative aux stages des étudiants infirmiers dans un pays étranger et je m'engage à en respecter les consignes**

**Atteste que je suis averti(e) du caractère non obligatoire d'un stage à l'étranger**

Date :

Lu et approuvé :

Signature :

## ANNEXE 11 – DOCUMENTS DE PREPARATION DU PARCOURS DE STAGE

### PRÉPARATION DE MISE EN STAGE 1 et 2

REFERENT PEDAGOGIQUE :

<b>NOM</b> (+ nom de jeune fille)		<b>PRÉNOM</b>	
<b>Emploi(s) antérieur(s) dans le secteur de la santé (durée, fonction, établissements, services) OU employeur actuel</b>			
<b>Etablissements et services où travaillent des membres de votre famille (si c'est le cas)</b>			
<b>Diplôme aide-soignant (préciser si pris en compte pour le concours) + Lieu d'exercice</b>			
<b>ADRESSE</b>	<i>Pendant la formation</i>		
	<i>Adresse exactes des autres lieux de logement possibles sur les temps de stage :</i>		
<b>TÉLÉPHONE</b>	<b>DOMICILE</b>		
	<b>PORTABLE</b>		
<b>MAIL consultable régulièrement</b>			
<b>SITUATION FAMILIALE</b>	Marié <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/>	<i>Nombre d'enfants - Age</i>	
<b>PERMIS DE CONDUIRE</b>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	<b>VOITURE</b>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
<b>CO VOITURAGE POSSIBLE</b>	<i>Nom des étudiants</i>		
<b>PROJET DE FORMATION (souhaits de secteurs de stage,...)</b>			

## PROJET PROFESSIONNEL

### CONSIGNES D'ORGANISATION DES STAGES 1 ET 2

Le texte régissant la formation<sup>10</sup> impose que le parcours de stage des étudiants comporte un stage minimum dans chacun des types de stage suivant :

- ✚ Soins de courte durée
- ✚ Soins en santé mentale et en psychiatrie
- ✚ Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation
- ✚ Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie (stage qui intégrera une semaine de service sanitaire)

Les stages sont organisés de manière à ce que la majorité d'entre vous effectuent ces 4 intitulés sur les semestres 1 à 4 : ainsi une plus grande latitude est possible quant aux intitulés sur les stages des semestres 5 et 6. Cependant, du fait du manque de capacités d'accueil dans notre secteur, un certain nombre d'étudiants devront encore effectuer leur stage en psychiatrie/santé mentale sur la 3<sup>ème</sup> année.

Dans le cadre de la coordination des instituts de formation du Bugey, de Fleyriat et du CPA et dans l'objectif d'optimiser la professionnalisation des stages infirmiers, une réflexion d'équipe a conduit la prise de décision suivante:

#### **Au cours de son parcours de formation, tout étudiant devra obligatoirement réaliser :**

❖ **Un stage en EHPAD sur l'intitulé SLV** (le stage en cabinet libéral de 5 semaines minimum reste non obligatoire, sa réalisation dépendra du projet de chaque étudiant)

❖ **Un stage en psychiatrie en intra ou CMP/CATTP si cela est possible, en sachant qu'il est préférable d'expérimenter la prise en charge intra avant celle de l'extra, ceci pour mieux comprendre les objectifs de soins et la prise en charge.** La spécificité de la psychogériatrie est à limiter sur l'intitulé psychiatrie, mais il peut tout à fait intégrer l'intitulé SLV de l'EHPAD. Les FAM sont bien sûr intégrés à l'intitulé « santé mentale » mais dans la mesure du possible, ils seront intégrés au parcours des étudiants souhaitant réaliser deux stages sur l'intitulé « psychiatrie ou santé mentale ».

❖ **15 semaines minimum en MCO** ce qui représente deux stages **dont au moins un en 3<sup>ème</sup> année** : un stage en médecine et un en chirurgie/urgences ou USC

- ✚ En première année, nous ne sommes pas favorables aux nuits au cours des stages et dans la mesure du possible, nous ne recommandons pas les 12h. Les étudiants peuvent néanmoins réaliser un ou des week end, si l'encadrement reste de qualité.

<sup>10</sup> Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier– Annexe III

✚ **Pour les semestres 1 et 2, les consignes sont les suivantes :**

- ✚ Remplir la feuille intitulée « fiche de renseignement » le plus précisément possible : vous pouvez indiquer les secteurs, terrains ou structure dans lesquels vous souhaiteriez effectuer un stage.

Ce choix doit prendre en considération les critères suivants :

↳ Avant tout, votre progression dans la formation et l'acquisition de compétences sur cette 1<sup>ère</sup> année

↳ Votre projet de formation c'est-à-dire les secteurs que vous souhaiteriez découvrir ou approfondir en fonction de votre expérience.

↳ Votre expérience antérieure (stages, travail : unités de soins à ne pas choisir. Ne pas penser que cela vous sera favorable, c'est parfois l'inverse)

↳ La présence d'un proche professionnel dans l'unité de soins (idem)

↳ La distance entre votre domicile et le lieu de stage (pas plus de 50km aller) : attention, les adresses indiquées servent à la planification des stages ainsi qu'à l'ouverture des droits aux indemnités de transport : **il est donc nécessaire de s'assurer que ces adresses soient effectives durant toute cette première année**

- ✚ En 2<sup>ème</sup> année, vous pourrez éventuellement réaliser un stage hors secteur en courte durée (chirurgie, médecine, urgences, unité de soins continu, bloc, salle de réveil, réanimation...) ou en psychiatrie et santé mentale mais il sera soumis à validation **et ne devra pas faire partie de la banque de données de stage de l'IFSI.**

- ✚ Vous aurez aussi la possibilité d'effectuer hors secteur au moins un des stages de 3<sup>ème</sup> année, le stage à l'étranger étant considéré comme un stage hors secteur. Les stages hors secteur seront également soumis à validation.

Vos stages vous seront affectés en tenant compte des renseignements que vous aurez inscrit sur votre fiche, des terrains de stages disponibles, de votre expérience professionnelle ainsi que des travaux à effectuer dans certaines UE.

Vous aurez ensuite votre prévisionnel de stage pour cette année : **le stage 2 pourra être modifié en fonction des acquisitions de compétences du stage 1.**

**PRÉPARATION DE MISE EN STAGE 3 et 4**

<b>Nom formateur référent pédagogique</b>			
<b>NOM</b>		<b>PRÉNOM</b>	
<b>ADRESSES PRECISES</b>	<i>Pendant la formation</i>		
	<i>Autres lieux de logement possibles au cours des stages (adresses précises)</i> <b>Stage 3</b> <b>Stage 4</b> <i>Possibilités de faire appel aux services de FORM TOIT</i> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>		
<b>TÉLÉPHONE</b>	<b>DOMICILE</b>		
	<b>PORTABLE</b>		
<b>MAIL</b>			
<b>SITUATION FAMILIALE</b>	<input type="checkbox"/> <i>En couple</i> <input type="checkbox"/> <i>Seul(e)</i>	<i>Nombre d'enfants - Age(s)</i>	
<b>PERMIS DE CONDUIRE</b>	<i>OUI</i> <input type="checkbox"/> <i>NON</i> <input type="checkbox"/>	<b>VÉHICULE</b>	<i>OUI</i> <input type="checkbox"/> <i>NON</i> <input type="checkbox"/>
<b>CO VOITURAGE POSSIBLE</b>	<i>Nom des étudiants</i>		
<b>UNITÉS DE SOINS OU VOUS AVEZ TRAVAILLÉ OU RÉALISÉ UN STAGE</b>			
<b>EMPLOYEUR ACTUEL SI PRÉSENT</b>			
<b>UNITES DE SOINS OU TRAVAILLENT DES MEMBRES DE VOTRE FAMILLE/PERSONNES PROCHES</b>			



**AUTOEVALUATION DE VOS APPRENTISSAGES**

**ACQUISITION DE COMPÉTENCES**

Cochez la case correspondante

		NON MOBILISÉ	NON ACQUIS	À AMÉLIORER	ACQUIS
<b>COMPÉTENCE 1</b> <i>Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic infirmier</i>	STAGE 1				
	STAGE 2				
	STAGE 2 BIS				
<b>COMPÉTENCE 2</b> <i>Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers</i>	STAGE 1				
	STAGE 2				
	STAGE 2 BIS				
<b>COMPÉTENCE 3</b> <i>Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</i>	STAGE 1				
	STAGE 2				
	STAGE 2 BIS				
<b>COMPÉTENCE 4</b> <i>Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</i>	STAGE 1				
	STAGE 2				
	STAGE 2 BIS				
<b>COMPÉTENCE 5</b> <i>Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs</i>	STAGE 1				
	STAGE 2				
	STAGE 2 BIS				
<b>COMPÉTENCE 6</b> <i>Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins</i>	STAGE 1				
	STAGE 2				
	STAGE 2 BIS				
<b>COMPÉTENCE 7</b> <i>Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle</i>	STAGE 1				
	STAGE 2				
	STAGE 2 BIS				
<b>COMPÉTENCE 8</b> <i>Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques</i>	STAGE 1				
	STAGE 2				
	STAGE 2 BIS				
<b>COMPÉTENCE 9</b> <i>Organiser et coordonner les interventions soignantes</i>	STAGE 1				
	STAGE 2				
	STAGE 2 BIS				
<b>COMPÉTENCE 10</b> <i>Informier, former des professionnels et des personnes en formation</i>	STAGE 1				
	STAGE 2				
	STAGE 2 BIS				

**QUELS ACTES AVEZ-VOUS DEJA REALISES A CE JOUR ?**

Cocher pour chaque stage (1 et 1<sup>ère</sup> partie stage 2) si **N**Mobilisé, **Non**Acquis, **A**Améliorer ou **A**cquis

ACTE	INTITULÉ	STAGE 1	STAGE 2	STAGE 2 BIS
A1	Entretien d'accueil et orientation			
A2	Entretien d'aide			
A3	Techniques d'apaisement, prise en charge des troubles du comportement			
A4	Préparation de la sortie d'un patient			
A5	Soins d'hygiène et de confort			
A6	Examen clinique d'un patient dont mesure des paramètres vitaux			
A7	Prélèvements veineux			
A8	Prélèvements capillaires			
A9	Prélèvements artériels			
A10	Pose et manipulation de VVP			
A11	Utilisation de seringues auto pulsées			
A12	Calcul de dosage			
A13	Injections parentérales			
A14	Injections dans les chambres implantables			
A15	Pose et surveillance de transfusion			
A16	Manipulation de VVC			
A17	Préparation pour des examens radiologiques, fonctionnels biologiques			
A18	Pansements simples			
A19	Ablations fils ou d'agrafes			
A20	Pansements complexes / drainages			
A21	Surveillance pré/post opératoire			
A22	Pose d'oxygénothérapie, aérosols			
A23	Aspiration bronchique			
A24	Administration de thérapeutiques médicamenteuses			
A25	Pose et/ou surveillance de sonde gastrique			
A26	Pose et/ou surveillance de sonde urinaire			

atelier en IFSI en 1<sup>ère</sup> année

atelier en IFSI en 2<sup>ème</sup> année

atelier en IFSI en 3<sup>ème</sup> année

## PROJET DE FORMATION POUR LA SECONDE ANNEE

Quel(s) type(s) de stage(s) vous semble(nt) être le plus adapté(s) pour poursuivre vos acquisitions de compétences, actes et activités ? (secteur d'activité, services, établissements,...)

Envisagez-vous de réaliser une recherche personnelle de stages 3 ou 4 ? OUI  NON

Si oui, pour quel stage ? 3  4

Si oui dans quel intitulé ? SCD  SLD  SLV  SMPSY

Précisez le lieu et le secteur d'activités :





## PROJET PROFESSIONNEL A CE JOUR ET PROJECTION POUR LA 3EME ANNEE

## COMMENTAIRES ET AVIS DU FORMATEUR RÉFÉRENT EN SUIVI PÉDAGOGIQUE POUR LES STAGES DE 2EME ANNEE

**Partie réservée au formateur**

## CONSIGNES D'ORGANISATION DES STAGES 3 ET 4

Le texte régissant la formation<sup>11</sup> impose que le parcours de stage des étudiants comporte un stage minimum dans chacun des types de stage suivant :

-  Soins de courte durée (médecine, chirurgie, urgences, USC, SIPO, maternité, pédiatrie,...)
-  Soins en santé mentale et en psychiatrie (CHS, CMP, CATTP, IME, CAT, ESAT,...)
-  Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation (SSR, USLD.....)
-  Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie (EHPAD, cabinet d'IDE libéraux, HAD,...)

Les stages sont organisés de manière à ce que la majorité d'entre vous effectuent ces 4 intitulés sur les semestres 1 à 4 : ainsi une plus grande latitude est possible quant aux intitulés sur les stages des semestres 5 et 6.

Cependant, du fait du manque de capacités d'accueil dans notre secteur, un certain nombre d'étudiants devront encore effectuer leur stage en psychiatrie/santé mentale sur la 3<sup>ème</sup> année.

Dans le cadre de la coordination des instituts de formation du Bugey, de Fleyriat et du CPA et dans l'objectif d'optimiser la professionnalisation des stages infirmiers, notre politique de stage présente les obligations suivantes :

### **Au cours de son parcours de formation, tout étudiant devra obligatoirement réaliser :**

- ❖ **Un stage en EHPAD ou PSYCHOGERIATRIE sur l'intitulé SLV** (le stage en cabinet libéral de 5 semaines minimum reste non obligatoire, sa réalisation dépendra du projet de chaque étudiant)
- ❖ **Un stage en psychiatrie en intra ou CMP/CATTP si cela est possible, en sachant qu'il est préférable d'expérimenter la prise en charge intra avant celle de l'extra, ceci pour mieux comprendre les objectifs de soins et la prise en charge.** Les Foyers d'Accueil Médicalisés ou FAM, les Maisons d'Accueil Spécialisées, les Instituts Médico Educatifs sont bien sûr intégrés à l'intitulé « santé mentale » mais dans la mesure du possible, ils seront intégrés au parcours des étudiants souhaitant réaliser deux stages sur l'intitulé « psychiatrie ou santé mentale ».
- ❖ **15 semaines minimum en MCO** ce qui représente deux stages dont au moins un en 3<sup>ème</sup> année : un stage en médecine et un en chirurgie/urgences ou USC.....

**L'élaboration du parcours de stage pour votre 2eme et 3eme année tiendra donc compte, dans la mesure du possible, de ces nouvelles règles**

<sup>11</sup> Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier– Annexe III

**Les stages de 2<sup>ème</sup> année s'effectuent de préférence dans le secteur de l'IFSI du Bugey mais il est tout à fait envisageable de trouver un stage hors secteur ; une argumentation pertinente de l'intérêt pédagogique est toutefois requise.**

**Les consignes suivantes devront donc impérativement être respectées :**

- ✚ **Un seul stage hors secteur au cours de la 2<sup>ème</sup> année** par étudiant (afin de pouvoir bénéficier de l'accompagnement clinique)
- ✚ Les étudiants concernés doivent venir rechercher un formulaire\* auprès de Fabienne : celui-ci sera complété par l'étudiant dès acceptation du stage par le responsable du service ou de la structure. Ce formulaire devra être impérativement remis **avant le ..... dernier délais pour le stage 3**. Pour le stage 4, la date limite du rendu du formulaire est fixée au plus tard le ..... Passés ces délais, aucun stage hors secteur ne sera à priori accepté sauf cas particulier (estimé par la coordinatrice des stages) et un stage dans le secteur sera automatiquement attribué sans possibilité de changement. **Dans tous les cas, un plan B est défini au cas où vous n'obteniez pas une réponse positive à votre demande.**
- ✚ Le rendu de ce formulaire n'implique pas que ce stage sera retenu : seul le formateur référent pédagogique pourra confirmer la validation de cette option en fonction du bilan effectué lors du suivi pédagogique des semestres 2 et 3.

Attention, avant toute demande de stage en dehors de la banque de données de l'institut de formation, il est impératif de contacter la coordinatrice des stages afin de :

- Savoir si cela est envisageable,
- De vérifier si le lieu envisagé est un terrain ne faisant pas partie de notre secteur,
- De vérifier si le lieu envisagé est adossé ou non à un autre institut de formation. En effet, dans ce cas, il est impératif de passer par cet institut pour faire sa demande.

*\*Ce formulaire permet d'établir la convention de stage : celle-ci ne sera envoyée qu'environ 1 mois avant le début du stage.*

**Pour les semestres 3 et 4, les consignes sont les suivantes :**

- ✚ 1) Compléter la feuille intitulée « *préparation de mise en stage* » le plus précisément possible : vous pouvez indiquer les secteurs, terrains ou structure dans lesquels vous souhaiteriez effectuer un stage. Noter, si c'est le cas, le stage hors secteur pour lequel vous effectuez des recherches (stage 3 ou stage 4, lieu, type de service). Les adresses indiquées servent à la planification des stages ainsi qu'à l'ouverture des droits aux indemnités de transport : **il est donc nécessaire de s'assurer que ces adresses soient effectives durant toute la 2<sup>ème</sup> année.**

Vos choix doivent prendre en considération plusieurs critères :

- ↳ Avant tout, votre progression dans la formation et votre stade d'acquisition de compétences
  - ↳ L'avis de votre formateur référent pédagogique,
  - ↳ Votre projet de formation c'est-à-dire les secteurs que vous souhaiteriez découvrir ou approfondir
  - ↳ Votre projet professionnel dans le cas où vous envisagez déjà, par exemple, de travailler en psychiatrie ou de vous orienter vers une spécialité comme la pédiatrie.
- ✚ 2) Réaliser une première autoévaluation des compétences et activités développées à ce jour sur le document concerné et en faire une photocopie que vous complèterez en fin de semestre, pour la préparation du suivi pédagogique de semestre 2
  - ✚ 3) Prendre éventuellement un premier avis auprès de votre référent pédagogique pour vos souhaits de stages
  - ✚ 4) Finaliser le remplissage du document « *préparation de stage* » avec vos souhaits et vos prévisions puis remettre cette feuille à F Bordet **AU PLUS TARD LE .....**

Cette feuille sera ensuite transmise au formateur chargé de votre suivi pédagogique qui mentionnera, si vos propositions lui paraissent adaptées.

A l'issue du suivi pédagogique du semestre 2, les formateurs référents modifieront éventuellement leurs remarques, en fonction du bilan final du stage 2 et de votre seconde autoévaluation.

Le parcours de stage de 2<sup>ème</sup> année ne sera finalisé et présenté qu'à l'issue de ces étapes **soit le .....**

**PRÉPARATION DE MISE EN STAGE 5 ET 6**

Nom formateur référent pédagogique			
NOM		PRÉNOM	
ADRESSES PRECISES	<i>Pendant la formation</i>		
	<i>Autres lieux de logement possibles au cours des stages (adresses précises)</i> <b>Stage 5</b> <b>Stage 6</b> <b>Stage 6 bis</b>  <i>Possibilités de faire appel aux services de FORM TOIT</i> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>		
TÉLÉPHONE	DOMICILE		
	PORTABLE		
MAIL			
SITUATION FAMILIALE	<input type="checkbox"/> <i>En couple</i> <input type="checkbox"/> <i>Seul(e)</i>	Nombre d'enfants - Age(s)	
PERMIS DE CONDUIRE	<i>OUI</i> <input type="checkbox"/> <i>NON</i> <input type="checkbox"/>	VÉHICULE	<i>OUI</i> <input type="checkbox"/> <i>NON</i> <input type="checkbox"/>
CO VOITURAGE POSSIBLE	<i>Nom des étudiants</i>		
UNITÉS DE SOINS OU VOUS AVEZ TRAVAILLÉ OU RÉALISÉ UN STAGE			
EMPLOYEUR ACTUEL SI PRÉSENT			
UNITES DE SOINS OU TRAVAILLENT DES MEMBRES DE VOTRE FAMILLE/PERSONNES PROCHES			

**AUTOEVALUATION DE VOS APPRENTISSAGES**  
correspondante

**ACQUISITION DE COMPÉTENCES** Cochez la case

		NON MOBILISÉ	NON ACQUIS	À AMÉLIORER	ACQUIS
<b>COMPÉTENCE 1</b> <i>Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic infirmier</i>	STAGE 1				
	STAGES 2				
	STAGE 3				
	STAGE 4				
<b>COMPÉTENCE 2</b> <i>Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers</i>	STAGE 1				
	STAGES 2				
	STAGE 3				
	STAGE 4				
<b>COMPÉTENCE 3</b> <i>Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</i>	STAGE 1				
	STAGES 2				
	STAGE 3				
	STAGE 4				
<b>COMPÉTENCE 4</b> <i>Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</i>	STAGE 1				
	STAGES 2				
	STAGE 3				
	STAGE 4				
<b>COMPÉTENCE 5</b> <i>Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs</i>	STAGE 1				
	STAGES 2				
	STAGE 3				
	STAGE 4				
<b>COMPÉTENCE 6</b> <i>Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins</i>	STAGE 1				
	STAGES 2				
	STAGE 3				
	STAGE 4				
<b>COMPÉTENCE 7</b> <i>Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle</i>	STAGE 1				
	STAGES 2				
	STAGE 3				
	STAGE 4				
<b>COMPÉTENCE 8</b> <i>Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques</i>	STAGE 1				
	STAGES 2				
	STAGE 3				
	STAGE 4				
<b>COMPÉTENCE 9</b> <i>Organiser et coordonner les interventions soignantes</i>	STAGE 1				
	STAGES 2				
	STAGE 3				
	STAGE 4				
<b>COMPÉTENCE 10</b> <i>Informier, former des professionnels et des personnes en formation</i>	STAGE 1				
	STAGES 2				
	STAGE 3				
	STAGE 4				

ACTE	INTITULÉ	STAGES 1/2	STAGES 3/4
A1	Entretien d'accueil et orientation		
A2	Entretien d'aide		
A3	Techniques d'apaisement, prise en charge des troubles du comportement		
A4	Préparation de la sortie d'un patient		
A5	Soins d'hygiène et de confort		
A6	Examen clinique d'un patient dont mesure des paramètres vitaux		
A7	Prélèvements veineux		
A8	Prélèvements capillaires		
A9	Prélèvements artériels		
A10	Pose et manipulation de VVP		
A11	Utilisation de seringues auto pulsées		
A12	Calcul de dosage		
A13	Injections parentérales		
A14	Injections dans les chambres implantables		
A15	Pose et surveillance de transfusion		
A16	Manipulation de VVC		
A17	Préparation pour des examens radiologiques, fonctionnels biologiques		
A18	Pansements simples		
A19	Ablations fils ou d'agrafes		
A20	Pansements complexes / drainages		
A21	Surveillance pré/post opératoire		
A22	Pose d'oxygénothérapie, aérosols		
A23	Aspiration bronchique		
A24	Administration de thérapeutiques médicamenteuses		
A25	Pose et/ou surveillance de sonde gastrique		
A26	Pose et/ou surveillance de sonde urinaire		

atelier en IFSI en 1<sup>ère</sup> année

atelier en IFSI en 2<sup>ème</sup> année

atelier en IFSI en 3<sup>ème</sup> année

**PROJET DE FORMATION POUR LA 3eme ANNEE**

Quel(s) type(s) de stage(s) vous semble(nt) être le plus adapté(s) pour poursuivre vos acquisitions de compétences, actes et activités ? (secteur d'activité, services, établissements,...)

TSVP

Envisagez-vous de réaliser une recherche personnelle de stages 5 ou 6 ? OUI  NON

Si oui, pour quel stage ? 5  6  6 BIS

Si oui dans quel intitulé ? SCD  SLD  SLV  SMPSY

Précisez le lieu et le secteur d'activités :

**PROJET PROFESSIONNEL A CE JOUR ET PROJECTION POUR LA 3EME ANNEE**

**COMMENTAIRES ET AVIS DU FORMATEUR RÉFÉRENT EN SUIVI PÉDAGOGIQUE POUR LES STAGES DE 2EME ANNEE**

**Partie réservée au formateur**



## CONSIGNES D'ORGANISATION DES STAGES 5 /6/6BIS

Le texte régissant la formation<sup>12</sup> impose que le parcours de stage des étudiants comporte un stage minimum dans chacun des types de stage suivant :

- ✚ Soins de courte durée (médecine, chirurgie, urgences, USC, SIPO, maternité, pédiatrie,...)
- ✚ Soins en santé mentale et en psychiatrie (CHS, CMP, CATTP, IME, CAT, ESAT,...)
- ✚ Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation (SSR, USLD.....)
- ✚ Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie (EHPAD, cabinet d'IDE libéraux, HAD,...)

Les stages sont organisés de manière à ce que la majorité d'entre vous effectuent ces 4 intitulés sur les semestres 1 à 4 : ainsi une plus grande latitude est possible quant aux intitulés sur les stages des semestres 5 et 6.

Cependant, du fait du manque de capacités d'accueil dans notre secteur ET DE LA CRISE SANITAIRE DE 2020, les stages ont été remaniés et un certain nombre d'étudiants devront encore effectuer leur stage en psychiatrie/santé mentale sur la 3<sup>ème</sup> année, voire d'autres intitulés encore non réalisés.

Dans le cadre de la coordination des instituts de formation du Bugey, de Fleyriat et du CPA et dans l'objectif d'optimiser la professionnalisation des stages infirmiers, notre politique de stage présente les obligations suivantes :

### Au cours de son parcours de formation, tout étudiant devra obligatoirement réaliser :

- ❖ **Un stage en EHPAD ou PSYCHOGERIATRIE sur l'intitulé SLV** (le stage en cabinet libéral de 5 semaines minimum reste non obligatoire, sa réalisation dépendra du projet de chaque étudiant)
- ❖ **Un stage en psychiatrie en intra ou CMP/CATTP si cela est possible, en sachant qu'il est préférable d'expérimenter la prise en charge intra avant celle de l'extra, ceci pour mieux comprendre les objectifs de soins et la prise en charge.** Les Foyers d'Accueil Médicalisés ou FAM, les Maisons d'Accueil Spécialisées, les Instituts Médico Educatifs sont bien sûrs intégrés à l'intitulé « santé mentale » mais dans la mesure du possible, ils seront intégrés au parcours des étudiants souhaitant réaliser deux stages sur l'intitulé « psychiatrie ou santé mentale ».
- ❖ **15 semaines minimum en MCO** ce qui représente deux stages dont au moins un en 3<sup>ème</sup> année : un stage en médecine et un en chirurgie/urgences ou USC.....

### L'élaboration du parcours de stage pour votre 3<sup>ème</sup> année tiendra donc compte, dans la mesure du possible, de ces nouvelles règles

Les stages de 3<sup>ème</sup> année s'effectuent de préférence dans le secteur de l'IFSI du Bugey mais il est tout à fait envisageable de trouver un voire deux stages hors secteur ; une argumentation pertinente de l'intérêt pédagogique est toutefois requise et la décision finale est laissée au coordinateur des stages et au référent pédagogique.

Les consignes suivantes devront donc impérativement être respectées :

- ✚ **Un stage hors secteur au cours de la 3<sup>ème</sup> année** (voire deux exceptionnellement) par étudiant (afin de pouvoir bénéficier de l'accompagnement clinique)
- ✚ Les étudiants concernés doivent remplir le formulaire\*ci joint: celui-ci sera complété par l'étudiant dès acceptation du stage par le responsable du service ou de la structure. Ce formulaire devra être impérativement remis **avant le .....** Pour les stage 6 et 6 bis, la date limite du rendu du formulaire est fixée au plus tard **le .....** Passés ces délais, aucun stage hors secteur ne sera à priori accepté sauf cas particulier (estimé par la coordinatrice des stages) et un stage dans le secteur sera automatiquement attribué sans possibilité de changement. **Dans tous les cas, un plan B est défini au cas où vous n'obteniez pas une réponse positive à votre demande.**

<sup>12</sup> Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier– Annexe III

- ✚ Le rendu de ce formulaire n'implique pas que ce stage sera retenu : seul le formateur référent pédagogique pourra confirmer la validation de cette option en fonction du bilan effectué lors du suivi pédagogique des semestres 4 et 5.

Attention, avant toute demande de stage en dehors de la banque de données de l'institut de formation, il est impératif de contacter la coordinatrice des stages afin de :

- Savoir si cela est envisageable,
- De vérifier si le lieu envisagé est un terrain ne faisant pas partie de notre secteur,
- De vérifier si le lieu envisagé est adossé ou non à un autre institut de formation. En effet, dans ce cas, il est impératif de passer par cet institut pour faire sa demande.

*\*Ce formulaire permet d'établir la convention de stage : celle-ci ne sera envoyée qu'environ 1 mois avant le début du stage.*

**Pour les semestres 5 et 6, les consignes sont les suivantes :**

- ✚ 1) Compléter la feuille intitulée « *préparation de mise en stage* » le plus précisément possible : vous pouvez indiquer les secteurs, terrains ou structure dans lesquels vous souhaiteriez effectuer un stage. Noter, si c'est le cas, le stage hors secteur pour lequel vous effectuez des recherches (stage 5 ou stage 6/6bis, lieu, type de service).  
Les adresses indiquées servent à la planification des stages ainsi qu'à l'ouverture des droits aux indemnités de transport : **il est donc nécessaire de s'assurer que ces adresses soient effectives durant toute la 3<sup>ème</sup> année.**

Vos choix doivent prendre en considération plusieurs critères :

- ↳ Avant tout, votre progression dans la formation et votre stade d'acquisition de compétences
  - ↳ L'avis de votre formateur référent pédagogique,
  - ↳ Votre projet de formation c'est-à-dire les secteurs que vous souhaiteriez découvrir ou approfondir
  - ↳ Votre projet professionnel dans le cas où vous envisagez déjà, par exemple, de travailler en psychiatrie ou de vous orienter vers une spécialité comme la pédiatrie.
- ✚ 2) Réaliser une première autoévaluation des compétences et activités développées à ce jour sur le document concerné et en faire une photocopie que vous complèterez en fin de semestre, pour la préparation du suivi pédagogique de semestre 4
  - ✚ 3) Prendre éventuellement un premier avis auprès de votre référent pédagogique pour vos souhaits de stages
  - ✚ 4) Finaliser le remplissage du document « *préparation de stage* » avec vos souhaits et vos prévisions puis remettre cette feuille à M Pinard **AU PLUS TARD LE .....**

Cette feuille sera ensuite transmise au formateur chargé de votre suivi pédagogique qui mentionnera, si vos propositions lui paraissent adaptées.

A l'issue du suivi pédagogique du semestre 4, les formateurs référents modifieront éventuellement leurs remarques, en fonction du bilan final du stage 4 et de votre seconde autoévaluation.

Le parcours de stage de 3<sup>ème</sup> année ne sera finalisé et présenté qu'à l'issue de ces étapes.

## ANNEXE 12 – ACCOMPAGNEMENT CLINIQUE : MOBILISATION DU RAISONNEMENT CLINIQUE EN SITUATION DE SOINS - FICHE DE SUIVI INDIVIDUEL

NOM	PRENOM	PROMOTION
LIEU	DATE	
FORMATEUR (nom, signature)		
SOIGNANT (nom, signature)		
Situation de soins analysée		
<b>PRESENTATION PAR MACROCIBLE</b>		
	<b>POINTS FORTS</b>	<b>AXES D'AMELIORATION</b>
Présentation : <ul style="list-style-type: none"> <li> Claire</li> <li> Fiable</li> <li> Concise et précise</li> </ul>		
Présentation personnalisée		
Structuration pertinente		
Présentation significative : <ul style="list-style-type: none"> <li> pour la compréhension de la situation</li> <li> pour la prise en soins de la personne</li> </ul>		
Présentation tenant compte des priorités		

**PROJET DE SOINS**

	<b>POINTS FORTS</b>	<b>AXES D'AMELIORATION</b>
Présentation : <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Claire</li> <li>✚ Fiable</li> <li>✚ Précise</li> <li>✚ Concise</li> </ul>		
Formulation des objectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Professionnelle (vocabulaire)</li> <li>✚ Complète</li> <li>✚ Personnalisée</li> </ul>		
Démonstration des capacités d'analyse : <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Identification des problèmes de santé réels ou potentiels pour chaque objectif spécifique</li> <li>✚ Pertinence des objectifs en lien avec les problèmes</li> </ul>		
Propositions d'actions précises <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Pertinentes</li> <li>✚ Personnalisées</li> <li>✚ Complètes</li> </ul>		
Prise en compte des différents champs d'actions infirmières (rôle propre, sur prescription, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire)		
Proposition des évaluations des actions : <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Pertinentes</li> <li>✚ Personnalisées</li> <li>✚ Complètes</li> </ul>		
Mobilisation des connaissances : <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Pertinente</li> <li>✚ Fiable</li> <li>✚ Cohérente</li> <li>✚ Complète</li> </ul>		

**PLANIFICATION DES SOINS DES PERSONNES**

	POINTS FORTS	AXES D'AMELIORATION
Présentation des soins de la journée des personnes prises en soin : <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Claire</li> <li>✚ Complète</li> <li>✚ Pertinente</li> </ul>		
Prise en compte des différents professionnels intervenants dans la PEC		
REFLEXIVITE		
Capacités à comprendre et expliciter les éléments spécifiques de la situation de la personne (pathologie, sémiologie, examens, pharmacie,)		
Capacité d'argumentation et d'échange avec les professionnels/ <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur la situation globale de la personne</li> <li>- de la planification des soins</li> </ul>		
Autoévaluation		
Capacité à transférer		
Synthèse globale et compétences mobilisées		

## ANNEXE 13 – MAQUETTE ACQUISITION DES COMPETENCES, ACTES ET ACTIVITES EN STAGE

NOM	1ère ANNÉE		2ème ANNÉE		3ème ANNÉE		
	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S6 bis
	Prénom		SCD	SLV	TYPE DE STAGE		
		CHIR OYONNAX	EHPAD HTV	LIEU STAGE			
<b>COMPETENCE 1 - Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</b>							
	3	1	BILAN FORMATEUR				
1-1 - Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée	3	1	BILAN TERRAIN				
1-2 - Cohérence des informations recueillies et sélectionnées avec la situation de la personne ou du groupe	2	2	BILAN TERRAIN				
1-3 - Pertinence du diagnostic de situation clinique posé	3	2	BILAN TERRAIN				
<b>COMPETENCE 2 - Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers</b>							
2-1 - Pertinence du contenu du projet et de la planification en soins infirmiers							
2-2 - Justesse dans la recherche de participation et de consentement du patient au projet de soins							
2-3 - Pertinence et cohérence dans les modalités de réalisation du soin							
2-4 - Pertinence des réactions en situation d'urgence							
2-5 - Rigueur et cohérence dans l'organisation et la répartition des soins							
<b>COMPETENCE 3 - Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</b>							
3-1 - Adéquation des activités proposées avec les besoins et les souhaits de la personne							
3-2 - Cohérence des modalités de réalisation des soins avec les règles de bonnes pratiques							
3-3 - Pertinence dans l'identification des risques et adéquation des mesures de prévention							

<b>COMPETENCE 4 - Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</b>							
<i>4-1 - Justesse dans les modalités de mise en œuvre des thérapeutiques et de réalisation des examens et conformité aux règles de bonnes pratiques</i>							
<i>4-2 - Justesse dans le respect de la prescription après repérage des anomalies manifestes</i>							
<i>4-3 - Exactitude du calcul de dose</i>							
<i>4-4 - Pertinence dans la surveillance et le suivi des thérapeutiques et réalisation d'examens</i>							
<i>4-5 - Pertinence dans l'identification des risques et des mesures de prévention</i>							
<i>4-6 - Justesse d'utilisation des appareillages et DM conforme aux bonnes pratiques</i>							
<i>4-7 - Pertinence de mise en œuvre de l'entretien d'aide thérapeutique et conformité aux bonnes pratiques</i>							
<i>4-8 - Fiabilité et pertinence des données de traçabilité</i>							
<b>COMPETENCE 5 - Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs</b>							
<i>5-1 - Pertinence de la séquence éducative</i>							
<i>5-2 - Pertinence dans la mise en œuvre des soins éducatifs et préventifs</i>							
<i>5-3 - Pertinence de la démarche de promotion de la santé</i>							
<b>COMPETENCE 6 - Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins</b>							
<i>6-1 - Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle</i>							
<i>6-2 - Cohérence dans la mise en œuvre d'une communication adaptée aux personnes soignées et leur entourage</i>							
<i>6-3 - Justesse dans la recherche de consentement du patient</i>							
<b>COMPETENCE 7 - Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle</b>							

7-1 - Pertinence de l'analyse dans l'utilisation du protocole pour une situation donnée							
7-2 - Pertinence de l'analyse dans l'application des règles							
7-3 - Conformité de la désinfection, du nettoyage, du conditionnement et de la stérilisation							
7-4 - Complétude dans la vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés							
7-5 - Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'une situation de travail							

<b>COMPETENCE 8 - Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques</b>							
---	--	--	--	--	--	--	--

8-1 - Pertinence des données recherchées au regard d'une problématique posée							
8-2 - Pertinence dans la qualité du questionnement professionnel							

<b>COMPETENCE 9 - Organiser et coordonner les interventions soignantes</b>							
--	--	--	--	--	--	--	--

9-1 - Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des différents acteurs							
9-2 - Cohérence dans la continuité des soins							
9-3 - Fiabilité et pertinence des informations transmises							

<b>COMPETENCE 10 - Informer, former des professionnels et des personnes en formation</b>							
--	--	--	--	--	--	--	--

10-1 - Qualité de l'organisation de la collaboration avec un aide-soignant							
10-2 - Qualité de l'accueil et de la transmission de savoir-faire à un stagiaire							





**ACTES, ACTIVITÉS et TECHNIQUES DE SOINS**

NOM Prénom	1ère ANNÉE		2ème ANNÉE		3ème ANNÉE		
	STAGE 1	STAGE 2	STAGE 3	STAGE 4	STAGE 5	STAGE 6	STAGE 6 bis
1- Entretien d'accueil et orientation							
2- Entretien d'aide							
3- Techniques d'apaisement, prise en charge des troubles du comportement							
4- Préparation de la sortie d'un patient							
5- Soins d'hygiène et de confort							
6- Examen clinique d'un patient dont mesure des paramètres vitaux							
7- Prélèvements veineux							
8- Prélèvements capillaires							
9- Prélèvements artériels							
10- Pose et manipulation de VVP							
11- Utilisation de seringues auto pulsées							
12- Calcul de dosage							
13- Injections parentérales							
14- Injections dans les chambres implantables							
15- Pose et surveillance de transfusion							
16- Manipulation de VVC							
17- Préparation pour des examens radiologiques, fonctionnels biologiques							
18- Pansements simples							
19- Ablations fils ou d'agrafes							
20- Pansements complexes/ drainages							
21- Surveillance pré/post opératoire							

22- Pose d'oxygénothérapie, aérosols							
23- Aspiration bronchique							
24- Administration de thérapeutiques médicamenteuses							
25- Pose et/ou surveillance de sonde gastrique							
26- Pose et/ou surveillance de sonde urinaire							

LÉGENDE COMPÉTENCES					
3	Acquis	2	A améliorer	1	Non acquis
LÉGENDE ACTES ET ACTIVITÉS					
3	Acquis	2	A améliorer	1	Non pratiqué

## ANNEXE 14 – DISPOSITIF ACCOMPAGNEMENT DES APPRENANTS POUR TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE ou TROUBLES DYS

 <p>Centre Hospitalier Public d'HAUTEVILLE B.P.41 01110 HAUTEVILLE-LOMPNES</p>  <p>La Région Auvergne-Rhône-Alpes</p> <p><b>IFSI / IFAS DU BUGEY HAUTEVILLE-LOMPNES</b></p>	<p><b>Dispositif d'accompagnement des apprenants présentant des troubles spécifiques de l'apprentissage ou troubles DYS</b></p>	<p>Référence PF-IPE-PR Version 01 Date de diffusion : 29/06/2023 Année de révision : 2027</p>
<p><b>Rédigé par :</b> F. Bordet, coordinatrice pédagogique, L. Andrieux, D. Monod, M. Pinard, S. Lles, N. Capitan, F. Joly, formateurs.</p>		
<p><b>Approuvé par :</b> L. Theveneau, directeur</p>		
<p><b>Validé par :</b> F. Bordet, coordinatrice pédagogique</p>		

### 1. Domaine d'application

Processus des formations IFSI/ IFAS/ FC > Ingénierie pédagogique – De la conception à l'évaluation

### 2. Objet

La présente procédure décrit les mesures d'accompagnement et les moyens visant à réduire ce qui perturbe l'acquisition des savoirs des apprenants présentant des troubles de l'apprentissage.

### 3. Description du contenu

**Pilote :** F. Bordet, coordinatrice pédagogique et référent qualité.

#### 3.1. Personnes concernées

- Directeur
- Coordinatrice pédagogique
- Coordinatrice des stages
- Formateurs
- Secrétaires
- Partenaires de stage
- Étudiants en soins infirmiers
- Élèves aides-soignants
- Professionnels en formation continue

#### 3.2. Contexte

##### 3.2.1 Introduction

Les troubles Spécifiques des Apprentissages couvrent les troubles dit DYS et comprennent les :

- Dyslexie,
- Dyspraxie,
- Dysorthographe,

- Dyscalculie
- Troubles du déficit de l'attention, avec ou sans hyperactivité.

Ces troubles « *ont une origine neurodéveloppementale et perturbent les capacités à apprendre dans des domaines comme la coordination de mouvements, la perception et/ou production de la parole, la lecture, ou la manipulation des quantités et des nombres. Être atteint de troubles spécifiques des apprentissages prive de compétences essentielles aux apprentissages scolaires.*<sup>13</sup> Ils sont considérés comme des handicaps « invisibles » et durables, que les apprenants vont compenser en mettant en place les stratégies d'adaptation nécessaires au suivi de leur formation. Toutefois, ces stratégies génèrent un surplus de fatigue délétère au bien être en formation.

Enfin, ces troubles provoquent du stress et souvent une perte de l'estime de soi.

### **3.2.2 Naissance et construction du projet**

Depuis quelques années, de nombreuses études scientifiques montrent d'une manière générale que les apprenants en institut de formation en santé rencontrent des difficultés diverses et plus spécifiquement des difficultés psychologiques.

Les formations infirmière et aide-soignante sont des formations d'adultes qui positionnent les apprenants comme acteurs de leur parcours tout en préconisant un accompagnement pédagogique individualisé.

Ainsi, à l'institut du BUGEY, une attention particulière est portée à l'accompagnement personnalisé dès l'entrée en formation afin de prévenir les impacts psychologiques des difficultés d'apprentissage des apprenants et par conséquent le décrochage.

L'équipe pédagogique et administrative de l'institut du BUGEY étant engagée dans une amélioration continue de ses pratiques, elle fait ainsi régulièrement évoluer le projet pédagogique proposé.

Par ailleurs, la démarche qualité QUALIOP1 a permis de questionner les mesures d'inclusion proposées aux usagers de l'institut ; l'ensemble de l'équipe pédagogique a donc été sensibilisée aux troubles spécifiques des apprentissages dits troubles DYS, par l'intermédiaire d'une formation spécifique.

Les élèves et étudiants de l'institut sont des futurs professionnels très attendus dans les établissements de santé et médico-sociaux.

Nous savons que la prévalence de personnes dyslexiques dans la population est en moyenne estimée à 6 ou 8 %, ce qui est assez élevé.

Il est donc important de proposer des mesures et moyens supplémentaires aux apprenants présentant ces troubles de l'apprentissage afin qu'ils trouvent pleinement leur place en formation, que ce soit au sein de l'institut ou dans les organisations de travail lors des stages.

En regard de tous ces éléments, il a été décidé collectivement qu'un groupe de travail composé de formateurs volontaires construise le présent dispositif pour une mise en œuvre en septembre 2023.

---

<sup>13</sup> MOOC « Étudiants dyslexiques dans mon amphi : comprendre et aider » Séquence 1 – Module 1

### 3.3. Cadre réglementaire

#### Cadre général

**Loi n° 2005-102 du 11 février 2005** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

**Décret n°2005-1617 du 21 décembre 2005** relatif aux aménagements des examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap

- **Convention Organisation des Nations Unie relative aux droits des personnes handicapées**, adoptée le 13 décembre 2006
- **Recommandations de la Haute Autorité de Santé : Accueil, accompagnement et organisation des soins en établissement de santé pour les personnes en situation de handicap** : juillet 2017
- **Loi 2018-771 du 5 septembre 2018** portant sur la liberté de choisir son avenir professionnel
- **Décrets d'application de la loi 2018-771 du 5 septembre 2018** portant sur la liberté de choisir son avenir professionnel
- **Décret n°2019-565 du 6 juin 2019** relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle incluant l'accueil et l'accompagnement de la personne en situation de handicap
- **Décret n° 2022-1679 du 27/12/2022** relatif aux missions et au cadre de l'intervention du référent handicap dans le parcours du patient en établissement de santé

#### Cadre régissant la formation

- **Arrêté du 31 juillet 2009 modifié, relatif au diplôme d'État d'infirmier** : Article 4.1 « *Les étudiants peuvent solliciter un aménagement de leurs études auprès de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants dès lors que leur situation le justifie au titre de l'un des cas de figure suivants : [...]situations personnelles particulières, [...], étudiants en situation de handicap, étudiants à besoins éducatifs particuliers, [...].*
- **Arrêté du 21 avril 2007 modifié par l'arrêté du 10 juin 2021 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux**, Titre 1 bis, Chapitre II, article 51 : « *[...] l'instance est informée par le directeur des modalités d'accompagnement mises en place auprès des élèves en difficulté pédagogique ou bénéficiant d'aménagement spécifique en cas de grossesse ou de handicap* ».
- **Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant** et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux  
Chapitre 3 Équivalences de compétences et allègements de formation (Article 14 à 15)  
Annexe 3, référentiel de formation, partie 4, *Dispositif d'accompagnement des apprenants* (Accompagnement individualisé- API)

### 3.4. Principes

**Philosophie et principes ayant inspiré le dispositif DYS à l'IFSI/IFAS du Bugey**

En accord avec les valeurs de l'équipe pédagogique telles que l'humanisme, le respect, la tolérance, la confiance, l'équité, mentionnées dans le projet pédagogique de l'établissement, l'IFSI/IFAS du Bugey place l'apprenant(e) au centre de chaque dispositif de formation.

Le dispositif s'adresse à des adultes en formation qui possèdent une fine connaissance de leur potentiel d'apprentissage, parfois même une expérience professionnelle antérieure.

L'existence et la reconnaissance de ce socle de base sont recherchées et valorisées par l'équipe pédagogique qui accompagne le développement progressif et individualisé des ressources et des capacités de chaque apprenant tout au long de sa formation.

La valorisation personnelle ainsi que l'adaptation au plus près des capacités et des handicaps de chacun sont la clé de voûte de l'accompagnement pédagogique à l'IFSI/IFAS du Bugey.

Cette recherche d'individualisation précoce est d'ailleurs formalisée dès le premier entretien pédagogique à la rentrée par un document support qui sert de matrice au formateur lors de la première rencontre avec l'étudiant/élève et qui lui permet d'avoir une première idée du niveau d'accompagnement qui sera nécessaire.

La mise en place et le développement du dispositif d'accompagnement des apprenants présentant des troubles DYS ont été pensés selon une éthique de responsabilité personnelle de l'apprenant.

En, effet, l'équipe pédagogique propose, promeut et informe les bénéficiaires potentiels de l'existence du dispositif d'aménagement des apprentissages sans « incitation excessive » à savoir que chaque apprenant doit se sentir libre de recourir à cet accompagnement ou pas, de l'enrichir de ses propres expériences ou pas.

A travers ce dispositif, l'IFSI/IFAS du Bugey souhaite proposer des actions d'adaptation réalistes, indispensables aux apprenants qui en ont besoin, utiles à tous.

Dans cet esprit, certains éléments du dispositif reconnus utiles par les élèves/étudiants, pourront bénéficier à l'ensemble des apprenants ; d'autres plus spécifiques et nécessitant des aménagements pratiques et/ou matériels seront réservés aux seuls étudiants/élèves dont les troubles auront été pris en compte par la section compétente pour le traitement des situations individuelles des étudiants.

A cette fin, l'équipe informe chaque apprenant, dès la phase de réception et d'acceptation des vœux sur Parcours Sup ou à l'issue de la phase de sélection selon les filières proposées, de l'existence du dispositif et de l'importance de préparer en amont le dossier scolaire et médical.

### **3.5. Objectifs**

#### **Objectifs du dispositif**

- S'engager dans une politique institutionnelle visant à accompagner vers la réussite les apprenants présentant des troubles de l'apprentissage ;
- Déterminer un cadre individuel et collectif visant à leur apporter un accompagnement facilitant les apprentissages et la qualité de vie en formation, en tenant compte des nécessités et responsabilités de l'exercice professionnel aide-soignant et infirmier.

#### **Objectif global pour les apprenants**

- Identifier et mobiliser les ressources personnelles et institutionnelles pour s'inscrire dans une démarche d'apprentissage optimale et mener à bien sa formation théorique et clinique.

**Objectifs opérationnels** déclinés dans la partie 3.6 qui suit.

### **3.6. Mesures d'accompagnement et d'adaptation possibles**

Les mesures détaillées représentent les adaptations et aménagements envisagés par l'équipe au moment de la rédaction du présent document mais sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'évaluation à distance du dispositif ainsi que d'éventuels apports jugés pertinents de la part des apprenants qui se l'approprient.

L'IFSI/IFAS du Bugey propose à l'étudiant/ élève dès la connaissance de son admission de prendre contact avec le référent handicap de l'établissement.

Le référent handicap sera présent sur un stand dédié lors de la journée portes ouvertes de l'établissement.

L'IFSI insiste également sur la nécessité de préparer les documents en vue de la demande d'aménagement (certificats médicaux, bilans orthophoniques, aménagements déjà accordés antérieurement...) en amont de la rentrée.

#### **A l'institut de formation**

##### Concernant l'adaptation des supports écrits et les outils disponibles :

L'équipe pédagogique propose l'adoption d'une police commune pour tous les supports écrits proposés à l'IFSI/IFAS (tutoriels, sujets d'évaluation...)

**Police d'écriture ARIAL, taille 12 minimum ( 14 requis) , interligne 1.5 pour l'ensemble des apprenants**

Police différente possible pour les seuls étudiants pour lesquels des aménagements auront été adoptés en section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants.

Dans la mesure du possible et sauf objectifs pédagogiques spécifiques des formateurs, l'équipe propose pour l'organisation et la dispensation des enseignements les mesures suivantes :

- Dépôt sur la plateforme universitaire des supports de cours en amont pour les prises de notes difficiles ;
- Réalisation systématique d'un plan de cours ;
- Définition et énoncé des objectifs du cours ou de la séquence pédagogique ;
- Variété des supports ou modalités d'enseignement dans un même cours afin de favoriser l'attention, l'interactivité et favoriser les questionnements ;
- Réalisation d'une synthèse globale en fin de cours, format laissé au libre choix du formateur ( ex carte mentale) ;
- Eviter de planifier 4h de cours magistraux sur un même thème ;
- Réalisation d'une phase de rupture ou de repos lors d'une séquence de cours ;

#### **Boite à outils à destination des apprenants**

L'IFSI du Bugey propose ensuite la mise à disposition en ligne d'un support numérique de type « PADLET ressources » visant à recenser les outils existants et les innovations en lien avec les troubles DYS à destination de tous les étudiants sur l'espace commun MOODLE (support de diffusion à définir en fonction des fonctionnalités de MOODLE).



<p><b>Logiciels gratuits ou payant d'aide aux apprenants DYS pour l'écriture ou lecture</b></p>	
<p>Outils de compréhension et de segmentation de l'écrit avec l'utilisation de couleurs</p> <p><b>Colorisation des textes</b></p>	<p><b>Open office= logiciel LireCouleur</b></p> <p>(Ensemble d'outils pour aider à décoder les mots en utilisant les couleurs), disponible à l'adresse : lirecouleur.arkaline.fr</p>
	<p>Possibilité d'utiliser ce logiciel en ligne sans installation à l'adresse : <a href="http://lirecouleur.arkaline.fr/web.html">http://lirecouleur.arkaline.fr/web.html</a></p>
<p><b><u>WINDOWS – COLORIZATION – Logiciel de complément</u></b></p> <p><b><u>WORD ET POWER POINT</u></b></p>	<p><a href="https://colorization.ch">https://colorization.ch</a></p>
<p><b>Logiciel de lecture de synthèse vocale gratuit</b></p>	<p><b>Balabolka=logiciel</b> en accès libre multilingue de narration en synthèse vocale de fichiers textes.</p> <p><b>Claread</b> – payant</p> <p><b>-Activation WINDOWS 365</b> -Lecture vocale – agrandissement écriture – onglet révision</p>
<p><b>Logiciel de dictée vocale Dragon</b></p>	<p><b>Dragon</b></p> <p><b>Naturallyspeaking</b></p>
<p><b>Logiciel de carte mentale</b></p>	
<p><b>Correcteurs orthographiques gratuits en ligne</b></p>	<p><b>CORDIAL</b></p> <p><b>SCRIBENS</b></p>
<p>Correcteur orthographique pédagogique - logiciel de correction grammaticale et d'aide à la correction, prononce également les mots depuis la version 11 ;</p> <p>Logiciel Antidote ; <b>logiciel payant = 119 euros</b>, finançable par la MDPH.</p>	<p><b>Logiciel Antidote -</b></p>

## Boîte à outil à destination des formateurs

### -Documents ressources pour formation des formateurs

1--Fiche technique de la ressource handicap formation	<a href="http://vosdroits.service-public.fr">http://vosdroits.service-public.fr</a>
2- Outils et méthodes pédagogiques pour des publics Dys/ et ou présentant un handicap psychique :  (DOC video et document tous prêts à consulter sur Sciences Po pour former l'équipe )	<a href="https://www.sciencespo.fr/enseignants/fr/accompagnements/handicap.html">https://www.sciencespo.fr/enseignants/fr/accompagnements/handicap.html</a>
3- Plan de professionnalisation des acteurs référents handicap	<a href="https://agefiph-professionnalisation-idf.learnx/">https://agefiph-professionnalisation-idf.learnx/</a>
4- Fiche repère missions référents handicap	<a href="https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/developper-l-apprentissage-des-personnes-handicapees">https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/developper-l-apprentissage-des-personnes-handicapees</a>
5- Ressources numériques, bonnes pratiques handicap et compensation en formation	<a href="https://rhf-agefiph.defi-metiers.fr">https://rhf-agefiph.defi-metiers.fr</a>
6- Les guides du MOOC DYS	<a href="https://blog.lexidys.com/2020/10/07/guides-mooc-dys/">https://blog.lexidys.com/2020/10/07/guides-mooc-dys/</a>
7- Projet MOOC dys – Ressource Educative Libre adaptée à tous les acteurs de la pédagogie – Boites d'outils	<a href="https://moocdys.eu/fr/page-daccueil/">https://moocdys.eu/fr/page-daccueil/</a>
8- EDUSCOL – Livres électroniques téléchargeables	<a href="https://eduscol.education.fr/numerique/tout-le-numerique/veille-education-numerique/fevrier_2020/les-guides-du-mooc-dys">https://eduscol.education.fr/numerique/tout-le-numerique/veille-education-numerique/fevrier_2020/les-guides-du-mooc-dys</a>
9- Comment voit un dyslexique ?	<a href="https://francedyslexia.com/que-voit-un-enfant-dyslexique/">https://francedyslexia.com/que-voit-un-enfant-dyslexique/</a>
10- Outils pour apprenants dyslexiques	<a href="https://www.allodocteurs.fr/maladies-cerveau-et-neurologie-troubles-du-langage-dyslexie-des-lunettes-pour-aider-a-la-lecture-30662.html">https://www.allodocteurs.fr/maladies-cerveau-et-neurologie-troubles-du-langage-dyslexie-des-lunettes-pour-aider-a-la-lecture-30662.html</a>
11- Video you tube FUN MOOC : Étudiants dyslexiques dans mon amphi : comprendre et aider	<a href="https://www.dailymotion.com/video/x63u2pj">https://www.dailymotion.com/video/x63u2pj</a>
13 – PADLET ICAP avec une	<a href="https://padlet.com/juliettetyrlik/outilscollaboratifs">https://padlet.com/juliettetyrlik/outilscollaboratifs</a>

présentation d'outils numériques pédagogiques (pédagogie numérique générale )	
11- Boite à outils pour dyslexiques	<a href="https://lms.fun-mooc.fr/login?next=/dashboard">https://lms.fun-mooc.fr/login?next=/dashboard</a>
<b>SITOGGRAPHIES / court métrage</b>	
Association personnes ayant des troubles DYS et TDAH	<a href="https://atoutdys.org">https://atoutdys.org</a>
Fédération française des DYS	<a href="https://ffdys.com">https://ffdys.com</a>
Association parents enfants DYS Hauts de France APEDYS - ANAPEDYS	<a href="https://www.apedys.org">https://www.apedys.org</a>
Court métrage documentaire « <b>Les mots à dire</b> » Alexandra Riguet – sortie 2023	Teaser à retrouver sur you tube
Film « <b>Ma Dysférence</b> »	Film du groupe GPS des dys -2015  <a href="http://www.gps-des-dys.fr">www.gps-des-dys.fr</a>
Court métrage animation « <b>Je suis dyslexique</b> »	<a href="https://www.laurencepernoud.com">https://www.laurencepernoud.com</a>

### **En stage**

Concernant l'enseignement pratique en stage, l'équipe pédagogique propose :

- L'accompagnement des équipes qui accueillent un apprenant présentant des difficultés d'apprentissage pour l'aide à l'identification de ses difficultés, avec accord de l'apprenant concerné. Cette action est ensuite tracée ;
- L'intervention d'un formateur si nécessaire , ainsi que des actions de sensibilisation des partenaires de terrain ;

Un temps de sensibilisation sur les troubles DYS est prévu lors des journées de rencontre avec les partenaires de terrain. Un temps de formation sur les troubles DYS et l'accompagnement des personnes relevant de trouble sera effectué lors de la formation tutorat IDE et AS à compter de la session d'octobre 2023.

### **Pair-aidance**

- Mise en place d'un groupe de pairs-aidants accompagné par un formateur pour expression des besoins et partage des expériences, à la demande du groupe et selon les besoins.

### 3.7. Travail en réseau du référent handicap

Le référent handicap en lien avec les partenaires et les instances externes à l'institut représente un acteur clé dans l'aide aux étudiants présentant des troubles de l'apprentissage en déployant les moyens définis par l'institution à travers sa politique d'engagement et d'accompagnement inscrite dans le projet pédagogique. Le travail en réseau s'opère auprès des partenaires suivants et s'inscrit dans une démarche commune d'harmonisation et de mutualisation des pratiques d'accompagnement :

- **Le groupe régional des formateurs IFSI** : les formateurs référents de chaque institut des 13 IFSI du Groupement de Coopération Sanitaire se réunissent régulièrement afin d'échanger sur les approches et les moyens d'accompagnement des apprenants avec des troubles de l'apprentissage afin de définir des pratiques pertinentes communes ;
- **Les trois IFSI-IFAS de la GHT** : les référents handicap des 3 instituts de l'Ain échangent autour des modalités d'accompagnement des apprenants présentant ce type de difficultés ;
- **La cellule de santé de l'université Lyon1** : les liens avec l'université permettent de connaître et si besoin de recourir aux services de santé universitaires dédiés aux questions relatives aux difficultés rencontrées par des étudiants présentant des troubles de l'apprentissage ;
- **L'IFIR pour les apprenants élèves en apprentissage** : le référent peut bénéficier des ressources humaines ou organisationnelles permettant de répondre à des problématiques spécifiques notamment sur le plan administratif et légal. Le référent handicap peut bénéficier de formation ou de conseils en cas de besoin. L'institut veille au respect des procédures édictées par cet institut partenaire ;
- **La médecine du travail de la GHT** : le médecin ou l'infirmier de santé au travail de l'établissement support peut être contacté pour avis ou expertise dans certaines situations supposant des aménagements de type ergonomique ;
- **Les partenaires de terrains de stage** : le référent via le formateur référent des stages participe à la communication d'informations, de conseils, de consignes ou d'éléments de formation participant à la diffusion d'une culture d'un accompagnement bienveillant, effectif et efficace des étudiants présentant des troubles de l'apprentissage ;
- Les partenaires des lycées et autres établissements antérieurs, le cas échéant.

### 3.8. Modalités de communication

#### Au sein de l'institut de formation

**Cadrage réglementaire** : dans le cadre de sa mission, le référent handicap est soumis au **secret professionnel, voire au secret partagé**, aux règles de la **confidentialité**, et aux règles du **RGPD et de la CNIL** concernant la déposition de **données personnelles ou sensibles appartenant aux étudiants, élèves, personnels en formation continue et apprentis**. Ces règles s'appliquent à tous les personnels cités ci-dessous.

**Personnels concernés** : Le dispositif d'accompagnement est connu par la coordinatrice pédagogique, représentant la direction, la coordinatrice de stage et les formateurs de l'IFSI IFAS, en regard du champ de compétences de chacun.

**Les informations nécessaires au suivi de l'étudiant** présentant des troubles des apprentissages sont transmises en regard des besoins pédagogiques, ou de la nécessité du partage des informations dans le cadre de l'aménagement des formations et des cadres réglementaires.

**Modes de communication** : Le dispositif d'accompagnement et son contenu sont véhiculés par le canal verbal direct, par téléphone, ou messagerie de la structure IFSI IFAS, par la transmission de documents écrits, entre les personnels concernés. Des réunions sont organisées pour faire évoluer le dispositif en interne.

**Commission d'aménagement** qui a lieu lors de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants et élèves : Cette commission fait partie intégrante du dispositif d'aménagement. Lors de la préparation et lors des tenues de séances de celles-ci, une partie des informations est utilisée dans le respect de la protection des données personnelles.

Le dispositif d'aménagement de scolarité des apprenants présentant des troubles des apprentissages figure sur le site internet de l'institut, sur la plateforme universitaire, dans le projet pédagogique et dans le serveur pédagogique à disposition du personnel de l'institut.

**Revue de direction et Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut**: Une communication concernant les mesures d'aménagement et les résultats de l'évaluation du dispositif sont présentés annuellement.

#### **Auprès des partenaires de terrain**

**Existence du dispositif** : Les terrains de stage sont informés de l'existence du dispositif lors de la réunion annuelle des partenaires. Les voies d'accès au document leur sont communiquées.

#### **Auprès des apprenants**

**Existence dispositif** : les étudiants, élèves, personnels en formation continue et apprentis de chaque promotion sont informés à chaque rentrée de l'existence du dispositif et des modalités de mise en œuvre.

**L'activation du dispositif** : les délais à respecter pour le dépôt des demandes d'aménagement sont transmis dans le dossier d'inscription, en amont de la rentrée et des rappels sont réalisés dès la rentrée.

### **3.9. Modalités d'évaluation du dispositif**

L'évaluation du dispositif est centrée sur les objectifs institutionnels de départ à savoir :

**Pour les apprenants, en collaboration avec les formateurs référents pédagogiques**

**Évaluation de la satisfaction globale, de la satisfaction des outils et moyens proposés, du taux de tiers temps utilisé le cas échéant et de la réussite par l'intermédiaire d'une :**

Évaluation semestrielle de la satisfaction globale des mesures d'aménagement, de la réussite aux évaluations théoriques et du développement des compétences professionnelles attendues en stage ;

Évaluation annuelle de la satisfaction des usagers concernant la notion d'accompagnement facilitant les apprentissages et leur qualité de vie en formation.

**Pour les formateurs :**

Toute l'équipe pédagogique : Évaluation annuelle de la faisabilité du dispositif : forces et faiblesses, difficultés rencontrées, évolutions possibles des moyens et outils ;

Formateurs référents pédagogiques : Évaluation de la réussite au diplôme d'État des apprenants concernés à l'issue de la formation.

**4. Documents associés**

- Procédure de saisine du référent handicap
- Fiche mission du référent handicap
- Procédure aménagement et utilisation des ordinateurs pour les évaluations écrites
- Procédure de suivi des aménagements de la formation
- Contrats pédagogiques pour aménagements de formation
- Questionnaire bilan aménagements de formation

<b>Destinataires</b>	Membres de l'équipe de l'Institut concernés par la procédure			
<b>Historique du document</b>				
<b>Version</b>	<b>Date de création</b>	<b>Révision</b>	<b>Nature des modifications</b>	<b>Prochaine révision</b>
01	12 juin 2023	2027	Création, modification	2027